La Francophonie
d'hier à demain

Canada ▫ Royaume de Belgique ▫
minique ▫ Bulgarie ▫ Guinée-Bissau
ie ▫ Gabon ▫ Guinée équatoriale ▫
Cap-Vert ▫ Seychelles ▫ Cambodge
▫ Algérie ▫ Vanuatu ▫ Djibouti ▫
urundi ▫ Haïti ▫ Monaco ▫ France
Egypte ▫ Luxembourg ▫ Rwanda ▫
ores ▫ Suisse ▫ Cameroun ▫ Congo
▫ Tchad ▫

Données relatives au catalogage de la publication

La francophonie d'hier à demain / Nouvelle-Écosse.
Ministère de l'Éducation.

Comprend des références bibliographiques.
ISBN : 0-88871-543-9

1. Français (Langue)--Histoire.
2. Français (Langue)--Étude et enseignement.
1. Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.
447.071--dc21 2000

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la loi sur le droit d'auteur. Si, dans certains cas, des omissions ont eu lieu, prière d'en aviser la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation, au numéro (902) 424-0538.

La reproduction du contenu ou d'une partie de la présente publication est autorisée dans la mesure où elle s'effectue dans un but non commercial et qu'elle indique clairement que ce document est une publication de la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

101-05696/

Avant-propos

Le document *La Francophonie d'hier à demain* a été créé pour être intégré au module de géopolitique du cours de géographie planétaire offert dans les écoles de la Nouvelle-Écosse. L'intention initiale était de fournir un simple feuillet d'information qui traiterait de la francophonie. Les artisans de cette recherche se sont vite rendu compte qu'il faudrait bien plus que quelques lignes pour décrire l'envergure de ce véritable réseau planétaire qui a la langue française comme dénominateur commun.

Les personnes qui ont la chance d'étudier en français dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse réaliseront, en consultant les pages qui suivent, à quel point la communauté de langue française est dynamique et engagée dans les grands dossiers planétaires de l'heure. Ils constateront également à quel point la Francophonie est soucieuse de travailler, non seulement à l'épanouissement de sa propre communauté linguistique, mais aussi à l'amélioration des conditions de vie de l'humanité tout entière.

La Francophonie d'hier à demain explique la naissance de la langue française et présente les principaux aspects de son développement. Il est à parier que tout lecteur appréciera la chance qu'il a de pouvoir communiquer dans cette langue riche et précise et qu'il saura tirer profit des multiples possibilités qu'elle lui offre de s'ouvrir à un monde interdépendant.

Nous tenons à remercier de façon toute particulière Ronald Boudreau qui a initié et supervisé ce projet, Michèle Matteau-Archambault pour avoir effectué la recherche et la rédaction et Danielle Picard qui a réalisé la mise en page du document principal et du guide d'accompagnement.

Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse est heureux de vous offrir cet outil et vous invite à profiter de votre connaissance de cette belle langue pour jouer un rôle actif dans la grande communauté planétaire.

Ma langue est celle
qui englobe le passé et le présent
et qui rêve d'avenir

Antonine Maillet

Table des matières

- INTRODUCTION 5

- LA LANGUE FRANÇAISE 7
  - Pour qu'une langue soit vivante 7
  - La langue française : une aventure! 8
  - Une langue au passé prestigieux 13
  - L'aventure se poursuit... 14

- LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE 17
  - L'héritage du passé 17
  - L'empreinte de l'histoire 19
  - La francophonie : d'abord un mot 20
  - La prise de conscience 20
  - Les précurseurs de la Francophonie 21
  - Les premiers balbutiements de la Francophonie 23
  - Quelques grands noms 24
  - La mise en oeuvre 26
  - La Francophonie : sa nature 27
  - La Francophonie : ses buts 28
  - La Francophonie : son évolution 28
  - Les secrétaires généraux de l'ACCT 29
  - Les Sommets 29
  - La Francophonie : quelques réalisations d'importance 43
  - La Francophonie au présent 48
  - La Francophonie au futur 49

- CONCLUSION 55

- LE FRANÇAIS DANS LE MONDE 59
- SIGLES ET ACRONYMES DE LA FRANCOPHONIE 60
- BIBLIOGRAPHIE 63

= **PENSER (analyser, synthétiser, inférer, généraliser)**

= **RECHERCHER (planifier, découvrir, classer, organiser)**

= **IMAGINER (faire des hypothèses, relier, créer, solutionner)**

= **JUGER (discriminer, critiquer, comparer, évaluer)**

Introduction

Nos sociétés sont en transformation. Les modes de communication s'avèrent de plus en plus raffinés, de plus en plus rapides, et de plus en plus faciles d'accès. La prolifération des moyens de communication et de transport rend les contacts interculturels fréquents et multiples. Un village encerclé de montagnes ou retiré dans la lointaine campagne peut aujourd'hui, s'il le désire, s'élargir aux limites d'un continent et même à celles de la planète.

Un tout nouveau paysage planétaire s'offre à nous. Rares sont ceux qui, de nos jours, peuvent se dire complètement isolés des autres. Grâce aux nouvelles technologies, nous pouvons tisser des liens avec des gens dont l'existence, hier encore, nous était inconnue.

Nous avons, en ce début de millénaire, les moyens de communiquer avec des gens d'autres cultures, d'autres continents. Un merveilleux enrichissement sur le plan humain et sur le plan de la connaissance! Ce brassage des cultures oblige, par ailleurs, les regroupements linguistiques de partout sur la planète à s'identifier et à s'affirmer.

Dans ce document, nous tenterons de comprendre d'abord ce qu'est une langue, comment elle évolue aux cours des siècles et comment elle témoigne ainsi de sa propre traversée du temps. Nous tenterons ensuite de raconter l'aventure de la langue française pour en découvrir les traits les plus saillants. Nous nous pencherons sur les défis auxquels elle doit faire face devant les influences qui la menacent.

Nous découvrirons ensuite ce en quoi les francophones de la planète se ressemblent et diffèrent, comment ils sont venus en contact avec le français et comment s'affiche, dans le quotidien géographique et culturel, leur appartenance à la francophonie. Nous examinerons comment s'est effectuée la prise de conscience qui a mené à la naissance de la francophonie internationale : la **Francophonie**. De ses premiers balbutiements à son organisation présente, nous examinerons l'évolution de cet organisme. Puis, après l'examen de quelques-unes de ses réalisations, nous discuterons de son avenir.

C'est une langue belle avec des mots superbes
Qui porte son histoire à travers ses accents
Où l'on sent la musique et le parfum des herbes
Le fromage de chèvre et le pain de froment...

Et de l'Ile d'Orléans jusqu'à la Contrescarpe
En écoutant chanter les gens de ce pays
On dirait que le vent s'est pris dans une harpe
Et qu'il a composé toute une symphonie.

Yves Duteil

La langue française

Une langue, c'est bien plus que des mots. Un dictionnaire peut contenir tous les termes d'une langue, il ne la livre jamais entièrement. Une grammaire, même illustrée d'exemples multiples et bien documentés, ne dévoile jamais tous les secrets de la langue qu'elle structure. Un individu pourrait apprendre par coeur tout le contenu d'un dictionnaire français et répéter sans faute toutes les règles de sa grammaire, il ne parlerait pas pour autant le français.

Parler une langue est une activité complexe. Il faut tenir compte non seulement des mots, mais de leur place dans la phrase. Il faut apprendre à livrer son émotivité dans un cadre d'expressions et de gestes appropriés à la culture du milieu où l'on parle cette langue. C'est à ces conditions que l'on peut capter ce qu'on appelle le **génie de la langue**, c'est-à-dire ce qui fait sa pensée propre, sa particularité.

Comment établit-on qu'une langue est en danger? Quand dit-on qu'elle est morte?

Pour qu'une langue soit vivante

Une langue se définit par rapport à un groupe, une communauté, une collectivité humaine. D'une langue qui n'est plus parlée, on dit qu'elle est morte. D'une langue pauvre en vocabulaire, négligée, galvaudée, on dit qu'elle est en danger. Pour rester vivante, une langue doit s'incarner dans des personnes : refléter leur vie quotidienne et exprimer la richesse et la vitalité de leur culture.

Comment une langue peut-elle exprimer la vitalité d'une culture?

La langue, en plus d'être un support fort utile et direct de communication est un véritable musée sonore de l'histoire et de la culture d'un groupe humain, d'une communauté. La langue véhicule une pensée, celle de l'individu bien sûr, mais aussi celle de la culture dans laquelle cet individu baigne depuis sa naissance. Ce que s'approprie l'individu au cours de son apprentissage de la langue, c'est toute l'histoire de cette langue, l'histoire de sa longue traversée du temps. Les mots, la grammaire sont en quelque sorte le bagage génétique de la langue.

« Un musée sonore »; le « bagage génétique de la langue ». Que veulent dire ces expressions?

Il n'y a pas UN français parlé, mais bien DES français parlés. Quand on qualifie un parler de français « international » ou de français « standard », c'est une façon de dire que l'on trouve dans ce parler

particulier un dénominateur commun à plusieurs français locaux. Il est dit « international » parce qu'il a l'avantage d'être compris par un plus grand nombre de personnes que le français parlé par une collectivité restreinte.

Peut-on comprendre une langue sans la parler?

Il demeure qu'une langue n'existe qu'harmonisée à des accents, à des intonations, à des expressions idiomatiques qui en révèlent le caractère local. C'est le propre de toutes les langues – et non seulement du français – d'appartenir à ceux et celles qui la parlent.

La langue française : une aventure!

Du point de vue linguistique, la langue française est jeune. Elle n'a officiellement qu'un peu plus de mille ans!

Voici son histoire.

Si 1 000 ans, « c'est la jeunesse » quel est l'âge d'une « vieille » langue?

Une longue gestation

Avant le début de notre ère, une grande partie du territoire de la France actuelle s'appelait la Gaule. Les habitants, les Gaulois, parlaient divers patois d'origine celte.

Ce pays fut envahi, il y a environ deux mille ans, par les Légions romaines sous le commandement de Jules César. Les armées gauloises combattent vaillamment, mais sont finalement défaites en l'an 52 avant notre ère. Leur chef, Vercingétorix, est fait prisonnier et amené à Rome où il meurt étranglé, quatre ans plus tard. Contrairement à ce que raconte la bande dessinée *Astérix le Gaulois*, on ne signale ni village d'irréductibles, ni potion magique. La Gaule, comme d'autres contrées d'Europe, devient pendant plus de quatre siècles une simple province romaine.

De quels peuples contemporains ces tribus germaniques sont-elles les ancêtres?

L'administration de la province conquise se fait en latin, la langue des Romains. Les soldats comme les fonctionnaires avec lesquels les Gaulois font affaire dans la vie quotidienne parlent tous latin. Mais ce n'est pas toujours dans sa version la plus raffinée! Ce latin écorché se répand chez les Gaulois qui le mêlent aux parlers des diverses régions. Au cours des siècles, ces échanges linguistiques évoluent lentement en plusieurs dialectes locaux. Mais nous sommes encore loin du français!

La recette n'est pas achevée : certains autres ingrédients manquent encore.

Ces « ingrédients » arrivent aux frontières de la Gaule. Au début du V^e^ siècle de notre ère, des signes irréfutables de la décadence de l'Empire romain commencent à poindre. L'insatisfaction est palpable dans les provinces romaines autant qu'à Rome; l'agitation devient de plus en plus fréquente. L'Empereur engage donc des mercenaires chez les tribus germaniques qui vivent à l'est et au nord de la Gaule pour qu'ils l'aident à défendre son empire. Ces guerriers s'établissent aux frontières. Les nouveaux-venus apportent des coutumes différentes et des dialectes divers qui influent graduellement sur les habitudes et les parlers gaulois. Au fil des communications, ceux-ci empruntent des expressions, des mots et des prononciations. Une langue – et ses centaines de variantes – se forme ainsi à partir du latin vulgarisé et du celte germanisé : c'est la langue romane.

Quelles sont les langues modernes d'origine celte?

L'empire romain s'effondre en l'an 476 de notre ère. La Gaule redevient alors indépendante et se subdivise en une foule de petits royaumes. Les dialectes locaux évoluent lentement, chacun à l'intérieur de ses nouvelles frontières.

Quelle différence existe entre un dialecte, un patois, un parler régional?

La naissance officielle

À cette époque, l'Église catholique entreprend de grandes conversions. Quand un prince adhère à la nouvelle religion, tout son peuple habituellement le suit dans la pratique de ses nouvelles croyances. La chrétienté se répand ainsi sur le territoire de l'Europe continentale et même dans les Îles Britanniques. L'Église utilise la langue latine pour ses cérémonies et l'écriture de ses documents officiels. Dans les monastères, qui s'ouvrent partout, les jeunes étudiants apprennent le latin et le grec comme le faisait l'ancienne élite de l'Empire romain. Ces langues deviennent les langues de communication de l'élite dans toute la chrétienté.

Quelles seraient les frontières de cet empire sur une carte contemporaine?

À la fin du VIII^e^ siècle, Charlemagne, un prince d'une tribu germanique, les Francs, se convertit au catholicisme et conquiert en quelques décennies la presque totalité de l'Europe du temps. Il organise ses territoires autour de sa capitale, Aix-la-Chapelle (aujourd'hui en Allemagne) et fonde le Saint Empire romain d'Occident dont il est sacré empereur en l'an 800.

En se référant au français moderne peut-on deviner le sens global de ce texte? Quels mots peut-on reconnaître? Certains de ces mots sont-ils plus près d'autres langues que du français? Comment cela peut-il être?

Les proverbes et les dictons expriment une façon de voir la vie dans une culture donnée. Ils reflètent le climat, l'histoire et ils mettent en action des animaux et des plantes du milieu. Ainsi, un proverbe du Mali dit : « l'arbre peut bien flotter sur le fleuve, il ne deviendra jamais caïman ».

Voici quelques exemples de racines grecques : têle (de loin); phônê (voix); logos (science); graphein (écrire); sophia (sagesse); philo (ami de); oikos (maison), phôtos (lumière) zôon (animal), etc.
Un mot comme amateur est, lui, d'origine latine (amator : l'ami de...). Mètre vient tout à la fois du grec : metron et du latin : metrum, signifiant tous deux : mesure. Quant à «nomie», cette terminaison peut venir soit du latin : nomen (nom) ou du grec : nomos (gérer)...
Quels mots furent ainsi formés? Peut-on en imaginer d'autres?

Bientôt, ses héritiers se disputent l'Empire. En 842, ils mettent finalement un terme à leur querelle en signant ce qui, encore aujourd'hui, est considéré comme le premier document officiel écrit en français : **le Serment de Strasbourg**. Ce texte n'est pas écrit en français tel que nous le connaissons, mais une lecture attentive du document, même par des non-initiés, permet d'en dégager le sens général.

La langue française est née.

> Pro deo amur et pro christian poblo et nostro cummun salvament, d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adiudha, et in cadhuma cosa, sicum om per dreit son fradra salvar dift. In o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit
>
> Extrait : section du Serment de Louis le Germanique

Une enfance discrète

Parler une langue, c'est en premier lieu organiser la réalité du milieu géographique et humain au moyen d'un système de symboles, de termes et d'expressions qui servent à communiquer et à répondre à ses besoins. Mais derrière les mots de la langue, nous pouvons voir percer la pensée, la philosophie de vie d'une collectivité. Les mots sont influencés par l'histoire vécue, la religion à laquelle adhèrent les membres du groupe, les contacts que ce groupe maintient avec d'autres cultures et d'autres langues. Toutes ces influences s'épanouissent à travers des expressions idiomatiques, des dictons, des proverbes. La langue parlée et écrite d'une société est partie intégrante de l'héritage historique de cette société.

> « Le langage est un moyen de catégoriser et de classifier les expériences et les événements et pas seulement un moyen de les rapporter. »
>
> Gail E. Myers et Michele Tolela Myers
> *Les bases de la communication humaine*, p. 109

Au tournant du premier millénaire, Hugues Capet, devenu roi, s'installe à Paris et adopte officiellement le dialecte régional : le francien.

Quand, au XII^{e} siècle, l'Église établit les grandes universités européennes comme celle de Paris, il est entendu que, partout, les cours se donnent en latin. Les étudiants, quelle que soit leur langue maternelle, peuvent ainsi aller étudier à l'université de leur choix. Maîtres et étudiants parlent aussi le grec ancien et les membres des

facultés forgent, à partir des racines grecques et latines, de nouveaux mots pour exprimer leurs découvertes scientifiques et le développement de la pensée philosophique.

Des divers parlers régionaux comme l'alsacien, le basque, le breton, le gascon, le normand, l'occitan, le provençal, deux grands courants linguistiques émergent au Moyen-Âge : la **langue d'oïl** que l'on parle dans la partie nord de la France et la **langue d'oc** qui s'épanouit dans la partie sud. C'est la période où les trouvères du nord et les troubadours du sud racontent et chantent, chacun dans leur langue, les conquêtes guerrières et amoureuses des chevaliers. La langue française sort de l'enfance. Mais elle hésite entre ces deux voies.

Voici un extrait d'un long poème qui date du début du XII[e] siècle : La Chanson de Roland.

Rollant reguardet Oliver al visage
Teint fut e pers, desculuret e pale
Li sancs tuz clers par mi le cors li raiet
Encuntre tere en cheent les esclaces
Deus!, dist li quens, or ne sai jo que face
Sire cumpainz mar fut vostre barnage!
Jamais n'iert hume ki tun cors cuntrevaillet.

Le sens de ce texte est-il plus facile à saisir que celui de l'extrait du Serment de Strasbourg? La compréhension est-elle facilitée par une lecture à haute voix? Pourquoi?

Il existe en Angleterre, depuis le XIV[e] siècle un ordre honorifique dont le souverain est le grand maître; c'est l'Ordre de la Jarretière *dont la devise est en français : Honni soit qui mal y pense. Comment cela se peut-il?*

Une adolescence turbulente

Une langue ne cesse jamais d'évoluer. Le français se modifie donc sans cesse suivant la répartition politique des territoires qui forment alors la France.

Le « royaume françoys » voit ses princes se battre pour affirmer leur autorité les uns sur les autres, car les provinces françaises sont loin d'être soumises à la volonté de celui qui règne à Paris. Pendant ce temps-là, les Normands conquièrent l'Angleterre et s'y installent avec armes et bagages... linguistiques.

Si, au cours des siècles, le français a intégré des mots anglais, il existe <u>en anglais</u> une foule d'expressions et de termes qui sont des emprunts au français. Pourquoi ne pas en identifier quelques-uns, dans l'une et l'autre langue?

Les nobles se rallient toutefois pour entreprendre les grandes Croisades. Les princes, leurs suivants et leurs soldats partaient quelquefois pour plus de dix ans vers le Moyen-Orient. Ils traversent des contrées jusque-là inconnues d'eux, goûtent des mets exotiques, découvrent d'autres façons de se comporter en société et sur les champs de bataille. De même, lors des invasions par les tribus barbares de l'Est, les chevaliers français entrent en contact avec des peuples qui ont d'autres coutumes, d'autres manières de se vêtir, d'autres habitudes alimentaires. Les exploits militaires et les

échanges culturels, auxquels s'ajoute l'intérêt suscité par les récits des voyages de Marco Polo en Chine, ouvrent aux commerçants la route de l'Orient. Les importations d'épices et de tissus se font de plus en plus fréquentes et changent complètement le tableau de la vie quotidienne en Europe et en France. Et quand la vie change, les mots changent aussi.

Il n'y a pas que les voyages qui forment la jeunesse de la langue française. L'attrait du différent, du nouveau, du « moderne » joue aussi un rôle essentiel.

Tout au long de son histoire, le français a emprunté des termes à d'autres langues. Souvent, les mots désignant des vêtements, des instruments de musique, des mets et des épices ont une origine étrangère. Un bon dictionnaire peut permettre quelques découvertes intéressantes...

Lorsque le roi de France épouse une princesse italienne ou une héritière espagnole, avec l'étrangère arrivent à la cour de France des nobles de son pays qui apportent avec eux une mentalité, une façon de vivre, des modes vestimentaires, des goûts artistiques, des habitudes gastronomiques. Toutes ces nouvelles facettes de la réalité ont, dans leur contrée d'origine, un nom. Ces mots en décrivent la saveur, la couleur, la texture, l'usage. Les termes correspondants n'existent pas toujours dans le français d'alors. On emploie donc le terme étranger.

Ainsi au cours des siècles, le français emprunte tour à tour aux langues germaniques, à l'italien, à l'espagnol, à l'arabe, au turc, aux langues amérindiennes, etc. Il s'enrichit de nouveaux mots de vocabulaire et de nouvelles expressions tout en restant fidèle à ses racines et à son génie propre.

La langue d'oïl est la langue d'usage à la cour du Roi. Par conséquent, c'est la langue de prestige puisqu'elle représente le pouvoir et l'autorité royale. Elle s'impose finalement et confine la langue d'oc dans une position de langue locale. Le latin, lui, s'il reste encore utilisé lors des cérémonies religieuses et dans les documents officiels de la chrétienté, devient de moins en moins parlé, sauf peut-être par les membres du clergé et par certains juristes.

Que peut-on apprendre sur cet homme?

La langue d'oc est toujours vivante dans le sud de la France. Elle regroupe certains dialectes comme le provençal, l'occitan, etc. qui sont de nouveau enseignés dans les écoles de France. Le provençal a même eu son poète, Frédéric Mistral, qui reçut le prix Nobel de littérature en 1904.

Tu, Segmour Dieu de ma patrio
Que nasqueres dins la pastriho
Enfioco mi paroulo e douno-me l'alen!

Extrait du poème Mirèio (Mireille)

En 1254, le roi Louis IX avait exclu la langue d'oc de l'administration publique, lui préférant le francien, langue d'oil. En 1539, le roi François I[er] impose, lui, la francophonie **légale**. Les documents notariés et les jugements des tribunaux étaient toujours jusqu'alors écrits en latin. Par un décret du roi, le français devient la langue légale officielle :

> « Et pour que telles choses (ambiguïté ou incertitudes) sont souventes fois advenues sur l'intelligence des mots latins contenus ès dits arrêts. Nous voulons dorénavant que tous les arrêts (...) soit de nos cours souveraines ou autres, subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice (...) soient prononcés, enregistrés et délivrés aux partis en langage maternel françoys et non autrement. »
>
> Édit de Villers-Cotterêts, Françoys Premier, 1539
> Rapporté par Michel Tétu, *La Francophonie*, Éditions Guérin, Montréal, 1992, p. 40

Qu'est-ce qui, dans ce texte, diffère du français parlé actuellement?

La maturité raisonnée

En 1634, le ministre du roi Louis XIII, Richelieu, fonde l'Académie française et lui donne pour mission de simplifier et de codifier le français. Quarante « connaisseurs » de la langue, hommes de lettres, de droit, de science, sont nommés par le roi. Ils se réunissent régulièrement pour préparer un dictionnaire qui définit le sens et l'usage de chaque mot de la langue française. Les mots étrangers sont rejetés si un mot français décrit déjà cette réalité. Ils sont intégrés au français si le besoin s'en fait sentir et si l'usage s'en est généralisé. Un mot est dorénavant français s'il est reconnu comme tel par l'Académie.

L'Académie française est toujours active. Quels auteurs célèbres en ont fait partie ou en sont membres présentement. Une femme – une seule – a été membre de l'Académie. Qui était-elle?

Une langue au passé prestigieux

L'histoire le prouve : quand un pays est puissant militairement et économiquement, il devient prestigieux aux yeux des autres. Ses artistes, ses penseurs, ses savants sont reconnus; ses habitudes, ses modes, sa façon de vivre et sa langue influencent les autres peuples.

Durant le règne de Louis XIV, au XVII[e] siècle, c'est la France qui est le royaume européen le plus riche et le plus puissant. Le règne du Roi-Soleil est à son apogée et la France devient le pays sur lequel tous les autres tentent de se modeler. Dans toute l'Europe, les princes construisent « français », les aristocrates mangent « à la

Les penseurs français d'alors étaient Voltaire, Diderot, Rousseau, etc. Leurs idées ont bouleversé le monde occidental. Comment? Qui étaient leurs célèbres correspondants et leurs bienfaiteurs?

française », et les courtisans et les courtisanes s'habillent à la mode de Paris.

Un homme qui illustre bien ce fait, c'est Talleyrand. Représentant de la France déchue après l'abdication de Napoléon 1er, il éblouit si merveilleusement les ennemis qui veulent se partager son pays qu'il sort grand vainqueur des négociations du Congrès de Vienne. Ses armes? La culture, l'art de recevoir, le charme de la langue. En un mot l'esprit français. Qui était donc cet homme?

Parler français devient rapidement au XVIIIe siècle un signe de culture, d'ouverture, de modernité et de raffinement. Les philosophes français correspondent avec les princes germaniques, la cour de Suède et l'Impératrice de Russie. Les idées sociales des écrivains se répandent dans toute l'Europe.

En 1789, la Révolution française enfièvre les esprits : si elle alarme la noblesse, elle ranime les rêves idéologiques des artistes et des philosophes de partout. La France devient le pays de la liberté; son prestige, s'il n'est plus militaire et économique après la défaite et l'exil de Napoléon (1815), continue d'éblouir et d'attirer tous ceux qui pensent, brillent, écrivent et créent en Europe.

On apprécie la langue française pour son sens du détail descriptif, pour sa précision qui en fait une langue de finesse et de nuances. La pensée française s'exprime grâce à un vocabulaire étendu; elle peut dépeindre ainsi toutes les teintes des émotions, les étapes d'un raisonnement. Pas surprenant qu'elle devienne la langue de la diplomatie! Elle seule permet l'expression de la subtilité, du raffinement et des nuances délicates qu'exigent les relations internationales.

Une simple observation permet de déceler l'uniformisation des habitudes vestimentaires, alimentaires et culturelles dans la vie quotidienne d'aujourd'hui sur l'ensemble de la planète.
Quels sont les avantages de cette uniformisation?
Quels en sont les dangers?

L'aventure se poursuit...

Un royaume, un empire ou un pays ne peut demeurer au sommet pour toujours. Si la France rayonna sur l'Europe et fut synonyme de culture et de liberté durant des siècles, il nous faut reconnaître que le XXe siècle est fortement dominé par le monde anglophone.

Le règne de la reine Victoria fut celui du prestige et de la puissance britanniques. L'empire de Londres est alors le plus étendu, le plus riche et le plus puissant; il rayonne sur toute la planète jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Depuis la fin de cette guerre, c'est au tour des Américains d'exercer leur suprématie sur l'ensemble de la planète avec une présence que jamais un royaume ou un empire n'a connue jusqu'alors. Pourquoi ?

C'est que les moyens de communication d'aujourd'hui permettent à une langue et à une culture de s'infiltrer partout : dans les moindres replis des Andes ou des Himalayas, dans les îles ignorées de l'Indonésie ou chez les nomades du Sahara.

Le prestige des États-Unis d'Amérique entraîne avec lui une mentalité, une façon de penser et d'agir. Les objets fascinants que les Américains fabriquent et répandent sur la planète sont synonymes de modernité; leurs productions télévisuelles et cinématographiques décrivent un quotidien de rêve; les mets sont rapides d'exécution et cette rapidité est décrite comme de l'efficacité; les produits informatiques envahissent la vie professionnelle aussi bien que la vie personnelle des habitants de la planète. L'anglais américain se répand partout.

La langue française – comme toutes les langues de la planète – subit présentement une influence sans précédent de la langue américaine. Le vrai risque, c'est qu'elle perde son génie propre, c'est-à-dire sa façon bien à elle de dire les choses. Parler une langue, c'est employer les mots justes et les utiliser de la manière propre à cette langue. Il est facile de s'illusionner : croire que notre langue n'est pas en danger parce que l'on emploie un vocabulaire français, alors que notre mode de penser, lui, est déjà devenu américain.

Dans notre entourage et dans les médias, nous entendons des expressions et des termes qui témoignent de l'influence envahissante de l'américain. Il serait intéressant de lister certains de ces anglicismes fréquents et de chercher les expressions françaises qui leur correspondent. Si le terme approprié n'existe pas, pourquoi ne pas inventer une traduction qui respecte les normes de la langue française?

Le langage est le principal moyen dont nous disposons pour comprendre le monde qui nous entoure et pour communiquer avec les gens qui l'habitent, en fait pour nous comprendre nous-mêmes.

C'est le langage qui nous permet d'apprendre, de légiférer, d'échanger de nouvelles connaissances et technologies, bref, de fonctionner au sein de la société.

Victor Goldbloom

Commissaire aux langues officielles
Avant-propos du Rapport annuel de 1997

La francophonie internationale

Au fil de l'histoire, la France a essaimé sur une grande partie de la planète. Ses explorateurs, ses navigateurs, ses prêtres, ses militaires, ses colons et ses commerçants ont pris possession de territoires tour à tour au nom du Roi, de l'Empereur ou de la République française, selon le régime alors en place.

L'héritage du passé

Pendant des siècles, en effet, la France a nourri son prestige économique et militaire par la formation d'empires coloniaux. En Amérique, par exemple, la France laisse son empreinte à partir du XVI[e] siècle avec les découvertes de Jacques Cartier, et quelque quatre-vingt ans plus tard, avec la colonisation de l'Acadie, de la Nouvelle-France et d'une partie des Antilles.

Au recensement de 1673, les colons français de la vallée du Saint-Laurent sont au nombre d'environ 7 000. Ils entreprennent d'élargir les limites de la Nouvelle-France : Cavelier de La Salle se rend à l'embouchure du Mississipi; La Vérendrye marche vers l'Ouest. En 1682, le diocèse de Monseigneur Montmorency-Laval, évêque de Québec, s'étend de la vallée du Saint-Laurent aux Rocheuses et à la Nouvelle-Orléans.

Les colons de Port-Royal, eux, agrandissent graduellement le territoire acadien et fondent d'autres villages le long de la Baie française (maintenant la baie de Fundy), sur l'Île Saint-Jean (devenue depuis l'Île-du-Prince-Édouard) et sur la côte nord du présent Nouveau-Brunswick. En 1755, on dénombre 13 000 habitants en Acadie, sans compter les habitants de Louisbourg. De 1755 à 1762, les trois quarts de la population acadienne sont déportés. Certains Acadiens se retrouvent dans les colonies anglaises de la Manche, comme l'île de Jersey. D'autres se rendent en Louisiane. Ceux qui échappent à l'exil ou en reviennent se regroupent sur les côtes est et nord du Nouveau-Brunswick, en Gaspésie, à la Baie Sainte-Marie et au Cap-Breton en Nouvelle-Écosse.

Quels sont les noms de lieux qui témoignent encore de nos jours de la présence française sur le territoire des États-Unis? Une carte historique de la Nouvelle-France peut aider.

En Nouvelle-Écosse, certains villages, rivières, lacs portent des noms français, bien qu'éloignés des centres acadiens. Ces noms, qui sont souvent prononcés à l'anglaise, restent des preuves de la colonisation française. Quels sont-ils?

La rivière que l'on nomme aujourd'hui La Have (à Bridgewater) a été baptisée par Champlain. Quel nom le grand explorateur lui avait-il donné?

En 1763, par la signature du traité de Paris, la France perd toutes ses colonies de l'Amérique du Nord – à l'exception des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. De ses possessions des Antilles et de l'Amérique du Sud, elle ne garde que la Guadeloupe et la Martinique, Haïti et la Guyanne. Ce traité permet à la France de conserver toutefois quelques postes et comptoirs de commerce sur le littoral africain comme celui de Saint-Louis du Sénégal et une certaine autorité politique sur des îles de l'Océan Indien telles Maurice, La Réunion, les Seychelles, les Comores; Pondichéry en Inde et quelques possessions dans le Pacifique sud telles les Marquises, les Iles de la Société, Gambier, Tuamotu et Tubuaï.

La Louisiane – un territoire qui au début du XIX^{e} siècle comprend non seulement la Louisiane actuelle mais huit autres états américains – est vendue aux États-Unis par Napoléon Bonaparte en 1803.

Au cours de ce XIX^{e} siècle, la France accroît ses richesses et sa puissance politique par la conquête de l'Afrique du Nord et d'une partie de l'Afrique noire. Les territoires de cette dernière sont regroupés en deux grandes fédérations : l'Afrique-Occidentale française (AOF) et l'Afrique-Équatoriale française (AEF). Pour permettre des relations plus faciles entre ses colonies africaines du nord et du centre, la France soumet aussi les habitants nomades du Sahara.

Quels sont les pays faisant partie de la Francophonie dont le territoire faisait partie de l'Empire français au tournant du XX^{e} siècle?

Son influence s'étend encore davantage : l'île de Madagascar se voit soumise à la juridiction française et un protectorat est établi en Extrême-Orient. L'Union indochinoise est créée qui comprend les territoires actuels du Viet-Nam, du Laos, du Cambodge et une région autonome de la Chine : le Kuang-chou wan.

Au moment où éclate la Première Guerre mondiale, la France est à la tête du deuxième empire colonial en importance de la planète. Seule l'Angleterre possède un empire plus grand que le sien. L'empire colonial français représente une population de près de 60 millions de personnes et recouvre une superficie trente fois supérieure à celle de la France elle-même.

Après la défaite de l'Allemagne en 1918, l'empire colonial germanique est disloqué et les vainqueurs se partagent le butin. Ainsi, la France exerce dorénavant une influence sur le Liban, la Syrie, l'Égypte, le Togo et le Cameroun.

L'empreinte de l'histoire

Les aléas de l'histoire politique ont aussi fait que la langue française est une des langues officielles de certains autres pays d'Europe.

La Belgique a pour origine l'union, en 1830, de deux contrées : la Wallonie et la Flandre. Le français fut considéré, dès le XVIII[e] siècle, comme la langue de l'élite dans toute cette région. Mais en 1932 et 1963, des lois ont déterminé des zones exclusives pour le flamand et le français : la Wallonie reste de langue française et la région de la capitale, Bruxelles, est reconnue comme bilingue. À l'époque de la conquête de l'Afrique noire, la Belgique s'étant, elle aussi, acquise un empire, elle a pu exercer une influence linguistique sur le Congo belge (qui devint le Zaïre et se nomme aujourd'hui la République démocratique du Congo), le Rwanda et le Burundi.

Le Grand-Duché du Luxembourg garde un lien particulier – autrefois politique – avec la France depuis de nombreux siècles. Il est encore de nos jours officiellement bilingue : allemand et français.

La Confédération helvétique – mieux connue sous le nom de **Suisse** – rassemble vingt-trois cantons et reconnaît quatre langues officielles : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Certains des cantons qui touchent aux frontières de la France ont fait partie autrefois du territoire français. Cette appartenance a laissé des traces : environ 20 % de la population suisse est de langue française.

Le Val d'Aoste est une région autonome du nord-ouest de l'Italie. Au début du XIX[e] siècle ce territoire faisait partie de la France et il garde encore de nos jours une grande affinité avec la culture et la langue de cette dernière. Le français y est langue officielle au même titre que l'italien.

Monaco entretient des liens politiques et culturels avec la France depuis plus de deux cents ans. La langue officielle de cette principauté est le français.

Aujourd'hui, le français se parle sur les cinq continents : la francophonie n'est plus uniquement l'affaire de la France.

Quels liens autres que historiques unissent la Belgique, le Luxembourg, la Confédération helvétique, le Val d'Aoste et Monaco à la langue française?

La francophonie : d'abord un mot

Chargé de rédiger un atlas en 1880, le géographe Onésime Reclus (1837-1916) pense à classer pour la première fois les habitants de la planète en fonction de la langue qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne, soit dans leurs relations familiales, soit dans leurs relations sociales. Il est ainsi forcé d'inventer un mot pour exprimer l'ensemble des parlants français : il forge le mot « francophonie ». Le terme est oublié pendant plus de quatre-vingt ans.

La prise de conscience

C'est le poète et politicien Léopold Sédar Senghor qui reprend le terme inventé par Onésime Reclus et qui lui donne une plateforme de lancement, dans un article qu'il écrit pour la revue française *Esprit*, en 1962. Le mot francophonie devient un mot à la mode.

Il faut dire que les années soixante sont des années d'affirmation nationale dans de nombreuses régions de la planète. Tour à tour, les diverses colonies européennes d'Afrique accèdent à l'indépendance. Ces anciennes colonies françaises de l'Afrique noire veulent, d'une part, renforcer leur identité nationale, mais d'autre part, elles tiennent à maintenir avec la France et avec les autres anciennes colonies de la fédération (AEF et AOF) des liens privilégiés. Certaines comptent sur la France pour former des gestionnaires pour leur gouvernement; d'autres espèrent d'elle une coopération technique et culturelle qui servirait de soutien concret à leur émancipation.

Les anciennes colonies de l'Afrique Équatoriale française et de l'Afrique Occidentale française sont aujourd'hui des pays à part entière. Quels sont-ils?

Les populations de ces nouveaux pays parlent de nombreuses langues vernaculaires; la langue française apparaît comme un signe de ralliement, d'unité et de force politique.

La France répond aux demandes de ses anciennes colonies en jouant d'abord un rôle de grande soeur qui vient au secours financier de ses protégées. Elle établit un ministère de la Coopération pour la gestion de ces besoins. Les nouveaux pays africains, eux, se regroupent pour canaliser leurs forces. En mai 1963, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est fondée à Addis-Abeba et les Africains francophones signent la charte de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), à Madagascar en 1966.

Parallèlement, au début de cette même décennie, la province de Québec affiche et proclame son identité particulière face au Canada. Elle recherche dans les autres pays de langue française un soutien, au moins culturel, à son affirmation nationale. Le premier ministre Jean Lesage renforce les liens du Québec avec la France et d'autres régions francophones comme la Belgique, la Louisiane, certains pays arabes et ceux de l'Afrique noire. De nombreux Québécois du milieu de l'enseignement et de la santé offrent leurs services comme coopérants et prennent ainsi contact avec l'Afrique et l'Orient. Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Éducation du Québec, affirme le droit qu'a le Québec de développer des activités internationales dans le cadre de la Fédération canadienne. Il entend participer à la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN), en 1966.

La France profite, elle aussi, de ces ententes et de ces associations entre pays francophones. Elles lui permettent de maintenir ses avantages politiques et économiques et d'assurer la promotion de sa langue et de sa culture à l'échelle internationale. Ainsi, chacun semble y trouver son compte.

Bientôt, grâce à des contacts de plus en plus fréquents et nombreux et par la formation de liens entre divers organismes internationaux, les francophones d'Afrique et d'Amérique prennent conscience de leur vitalité et de leurs possibilités d'avenir. Graduellement, ces nations se rendent compte que leurs liens sont en train de devenir un ensemble structuré et cohérent. Un réseau de collaboration se tisse entre partenaires répondant à des besoins et des intérêts vitaux.

La francophonie existait, depuis des siècles, avant même qu'elle se soit trouvé un nom. Au milieu des années soixante, elle découvre sa force de cohésion.

La francophonie s'apprête à donner le jour à la Francophonie.

Au Togo une large partie de la population parle peul, bien que la langue officielle soit le français. Le peul est aussi parlé du Sénégal au Cameroun. Comment peut-on expliquer cela?

Les précurseurs de la Francophonie

Les regroupements francophones contemporains ont eu pour ainsi dire des ancêtres. Certaines associations, dès la fin du XIX^{e} siècle, tentent de rendre à la France son image de marque en propageant sa culture. Ces associations se forment à travers le monde et font

rayonner la France en répandant sa littérature, son théâtre, ses découvertes scientifiques et ses innovations artistiques.

L'Alliance française obtient sa reconnaissance officielle en juillet 1884. Elle traverse les frontières, regroupant, dans presque toutes les capitales de la planète, les gens qui désirent apprendre le français et parfaire leur culture. Sa façon de faire? Organiser des conférences en français sur des sujets littéraires et scientifiques et offrir des cours de langue. Cent ans après sa fondation, elle a pénétré dans plus de 100 pays et compte quelque 300 000 élèves et 6 000 professeurs dans 1 200 centres.

La Mission laïque veut, elle aussi, diffuser la langue et la culture françaises. Elle complète en quelque sorte le travail de l'Alliance française en organisant des cycles complets d'études. Elle ouvre des lycées de langue française à travers le monde et assure aux élèves une éducation conforme à celle que reçoivent les étudiants et les étudiantes des lycées de France.

Ces associations existent-elles encore de nos jours? Comment ont-elles évolué? Quelles sont celles qui sont actives dans la province?

Le Conseil de la vie française en Amérique naît à Québec au début des années cinquante. Son but est de développer la vie française, depuis les Caraïbes jusqu'aux provinces éloignées du Canada, et de « promouvoir l'unité des francophones d'Amérique du Nord dans leur diversité de situations ». Son rôle est de rapprocher ses membres, de permettre l'entraide culturelle et de promouvoir divers programmes et initiatives. Sous son égide, l'Université Laval lance ses cours d'été de français pour les étrangers; les associations France-Canada et France-Québec se créent; des postes français de radio s'ouvrent d'abord à Winnipeg, ensuite à Edmonton, à Saskatoon et à Gravelbourg.

La Société nationale de l'Acadie (SNA) remonte à 1881. Lors de la première Convention nationale acadienne, tenue à Memramcook, est fondée la Société Nationale l'Assomption qui deviendra plus tard la SNA. De 1881 à 1955, les Congrès de la Société touchaient l'éducation, l'agriculture, la colonisation, la presse, l'émigration et les communications. Vers la fin des années 1960, la Société se place sur la scène internationale et commence à développer des liens particuliers avec la France. Elle agit comme plaque tournante dans les relations entre Acadiens et Acadiennes de la région de l'Atlantique, assure la promotion de leurs droits et intérêts propres et se veut

l'interlocutrice désignée dans les échanges avec la communauté francophone internationale.

Les premiers balbutiements de la Francophonie

D'autres organisations se forment à partir de 1950, regroupements qui seront appelés à jouer un rôle déterminant dans le monde francophone, autant par leur mission propre que par les personnalités qui s'y feront connaître et qui deviendront les chefs de file de la Francophonie.

L'Union internationale des journalistes de la presse de langue française (UIJPLF), fondée à Paris en 1952, favorise la coopération et veille à la sauvegarde du français en permettant l'échange d'informations et d'expériences techniques et professionnelles entre les médias de la presse écrite, orale et audiovisuelle. Jean-Marc Léger, un journaliste de Montréal, participe à cette fondation. Il jouera un rôle de premier plan dans l'organisation internationale de la Francophonie.

Ces associations existent-elles toujours? À quoi oeuvrent-elles?

L'Union culturelle française (UCF) fondée en février 1954 veut susciter un vaste rassemblement de tous les parlants français. Cette union sera une pépinière pour la formation d'autres associations internationales francophones comme l'AUPELF.

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), fondée à Montréal en septembre 1961, réunit trente-trois universités qui tentent d'établir un lien permanent entre elles pour répandre de l'information, favoriser les échanges de professeurs, organiser des réseaux de chercheurs et « coopérer à travers tout l'espace francophone à la formation des générations futures ». Cette association suscite un vaste mouvement de solidarité entre pays de langue française.

L'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) est née au Luxembourg le 18 mai 1967. Ce jour-là, des délégués de vingt-trois pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie décident de participer à toute initiative ayant pour mission de « défendre et d'illustrer la culture française ». Ils veulent étudier les questions économiques, sociales et

culturelles afin de renforcer la solidarité et d'instaurer un véritable dialogue des cultures. Le premier secrétaire général est Xavier Deniau dont la détermination conduira à la fondation de l'ACCT, l'association au coeur de la Francophonie.

Le Conseil international de la langue française (CILF) est fondé à Québec en 1967 et il tient sa première assemblée générale en octobre 1968, à Versailles. Son but est de maintenir l'unité du français dans le monde. Ce Conseil encourage les recherches en terminologie et crée des lexiques qui permettent de rendre le français plus accessible au monde scientifique moderne.

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) est formée en juillet 1969. En 1992, elle regroupe 85 associations de professeurs de français dans le monde, soit 50 000 membres. Elle assure la diffusion des littératures francophones et la connaissance de leur culture et de leur civilisation entre les différents pays de langue française.

D'autres associations se forment de pays à pays (on les nomme : associations bilatérales) dans les domaines de l'éducation, des communications, des sciences et des techniques : France-Algérie; France-Louisiane; Québec-Wallonie, etc. Maintes associations professionnelles regroupant des spécialistes du monde de la navigation, des sociologues, des diététiciens, des médecins, etc. voient aussi le jour. L'effervescence de rencontres, de déplacements, de visites ainsi engendrée crée un climat favorable à l'ouverture aux autres tout en provoquant l'affirmation des différences.

De plus, en 1967, la ville de Montréal accueille l' Exposition universelle TERRE DES HOMMES. Les chefs d'État du monde entier visitent le Canada. Certains y feront une visite fort retentissante...

C'est Charles de Gaulle, alors Président de la France, qui fit cette visite fort remarquée. Que s'est-il donc passé à Montréal en juillet 1967 qui eut des répercussions internationales?
Quelles furent, à court et à long terme, les conséquences politiques de cette visite?

Quelques grands noms

Un changement politique ou culturel est rarement brusque et spontané. Il est amené d'abord par une lente évolution des mentalités. Puis, au gré des circonstances et devant la volonté des peuples, il se concrétise. Mais, au coeur de cette évolution, existent

des individus dont l'ouverture d'esprit, la clairvoyance et la force de caractère donnent l'impulsion au changement.

La Francophonie a, elle aussi, ses grands personnages :

Léopold Sédar Senghor naît au Sénégal en 1906. Il étudie à Dakar, puis à Paris où il obtient une agrégation en grammaire. Il est d'abord professeur de langues et de civilisations africaines à l'École nationale de la France d'Outre-mer. Devenu député du Sénégal à l'Assemblée nationale française en 1946, il prend la tête du Bloc démocratique sénégalais et il est un de ceux qui prépare les nouvelles relations de la France et des pays africains. Le 5 septembre 1960, il devient le premier Président du Sénégal. Il le demeure jusqu'en 1980, date à laquelle il se retire pour écrire. Car Léopold S. Senghor est aussi un écrivain et un des grands poètes contemporains de langue française. Il tente d'exprimer la grandeur de la « négritude », l'amour de son pays natal et son espérance d'une harmonie grandissante entre les peuples et les races humaines. Il écrit non seulement des recueils poétiques, mais aussi des essais littéraires et politiques. Un discours qu'il prononce en 1966 à l'Université Laval de Québec sert de document de base à la mise sur pied, en 1970, de l'Association de coopération culturelle et technique (ACCT) d'où sortira l'organisation de la Francophonie. Même après son départ de la politique active, Senghor continue de travailler à rendre vivante la Francophonie. Il est membre de l'Académie française depuis 1984.

Habib Bourguiba naît en Tunisie en 1903. Considéré par la France comme un révolutionnaire indépendantiste, il est maintenu, pendant quelques temps, en résidence surveillée. C'est cependant lui qui négociera, en 1955, avec cette même France, l'indépendance de son pays. Il est nommé président du Conseil de la République tunisienne en 1957. Il conserve malgré tout de bonnes relations avec les nations occidentales. Il adhère fortement à l'idée de Senghor du développement d'une communauté des francophones. Il désire ardemment que naisse une sorte de « Commonwealth à la française » qu'il imagine respectueux des souverainetés de ses membres, mais capable par contre d'en harmoniser les efforts. Bourguiba est élu président à vie en 1974, mais il est destitué en novembre 1987.

Que pourrait-on découvrir de plus sur chacun de ces grands hommes du XX^e siècle?

Hamani Diori naît au Niger en 1916. Il devient président de la nouvelle République du Niger au moment de son indépendance en 1960. Dès 1966, Hamani Diori est le premier à présenter au Général de Gaulle, alors président de la France, un projet d'organisation de la francophonie. Il entrevoit la formation d'une « communauté spirituelle des nations qui emploient le français, que celui-ci soit langue nationale, langue officielle ou langue d'usage. « La France reste, officiellement du moins, assez froide devant cette idée : elle a peur, en manifestant trop d'enthousiasme, d'être accusée de néo-colonialisme, les pays visés par cette définition étant pour la plupart ses anciennes colonies. Diori soutient Senghor tout au long de l'élaboration lointaine de la Francophonie. Il est renversé par un coup d'État militaire en 1974. Il meurt en 1989.

La mise en oeuvre

Le 17 février 1969, vingt-huit pays francophones se rencontrent à Niamey, au Niger, pour jeter les bases d'une organisation internationale d'entraide. À cette réunion sont établies les bases de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). L'ACCT veut être le visage officiel de la Francophonie.

L'ACCT veut promouvoir et diffuser les cultures des pays membres et intensifier entre eux la coopération culturelle et technique. L'Agence se veut l'expression de la solidarité que ressentent ses membres et un instrument de dialogue entre les différentes civilisations qu'elle représente. Elle se charge de réaliser des programmes de développement culturel et technique grâce aux ressources humaines et financières que les membres mettent en commun.

Jean-Marc Léger, un journaliste québécois qui a participé à la fondation de l'AIJLF et qui est à ce moment-là secrétaire général de l'AUPELF, est choisi pour remplir, à titre provisoire, les fonctions de secrétaire exécutif de l'Agence.

L'entente finale est signée un an plus tard, le **20 mars 1970**, toujours à Niamey.

Il est alors entendu qu'une conférence se tiendra entre les pays membres tous les deux ans et que le conseil d'administration se

réunira chaque année. Un Comité des programmes est formé ainsi qu'un Conseil consultatif qui regroupe des représentants d'associations francophones non gouvernementales. Il est aussi décidé que l'Agence aura un secrétariat permanent, basé à Paris. Jean-Marc Léger est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général.

La Francophonie a maintenant pignon sur rue!

Qui est Jean-Marc Léger? Qu'a-t-il accompli au cours de sa carrière? Où avait-il oeuvré avant d'accéder au poste de Secrétaire général? Qu'est-il devenu depuis?

La Francophonie : sa nature

> « Il s'agit donc de nous enraciner, mais de nous ouvrir en même temps à cette civilisation de symbiose, cette civilisation de l'universel qu'est la Francophonie. »
>
> Léopold S. Senghor, 1986

La Francophonie n'est pas une idéologie : elle n'adhère à aucune de ces notions en « isme » si populaires à notre époque et qui ont eu de si lourdes conséquences sur les sociétés et les peuples contemporains. Elle ne se définit pas non plus par l'affirmation d'une supériorité de qui que ce soit sur quoi ou qui que ce soit.

Elle est au départ de nature **linguistique**, c'est-à-dire que la langue française est au coeur de son existence.

Sur lequel de ces aspects devrait-on mettre l'accent? Pourquoi?

Elle a vite acquis une signification **géographique, culturelle et sociale** puisque l'usage du mot réfère dorénavant à des espaces définis sur la planète et à des hommes et des femmes qui, dans leur quotidien, s'affirment en français.

À mesure qu'elle évolue, qu'elle s'agrandit et regroupe ses membres, elle représente sur les marchés mondiaux un poids **économique**.

À mesure qu'elle réussit à préciser ses buts, à étendre son organisation et à renforcer ses interventions, elle offre une solidarité **politique**.

À mesure que les années passent, que ses réalisations se font connaître, plus elle greffe à sa nature une dimension **spirituelle**. La Francophonie permet à des peuples diversifiés et éloignés les uns des autres de vivre, tout autour de la planète, le sentiment d'appartenance à une même communauté. Elle invite à la solidarité et met en relief les valeurs communes qui animent ces communautés.

La Francophonie : ses buts

« (...) Nous ne sommes plus des colonies, des filles mineures qui réclament une part de l'héritage. Nous sommes devenus des États indépendants, des personnes majeures qui exigent leur part de responsabilités pour fortifier la communauté en la grandissant. »

Léopold S. Senghor

La Francophonie a une fonction de relation, d'animation de rencontres, d'enrichissement mutuel des peuples, par des échanges fréquents et des intentions communes; elle tente de favoriser le « dialogue des cultures » si cher à L.S. Senghor.

Qu'est-ce que L.S. Senghor entendait par le dialogue des cultures?

« Elle est un moyen de compréhension réciproque et de solidarité entre les peuples. »

Xavier Deniau, *La Francophonie*,
Collection Que sais-je? N° 2111, 3e édition, PUF, Paris 1995

La Francophonie : son évolution

Dans les premières années de son fonctionnement, l'ACCT concentre ses efforts sur des questions linguistiques et culturelles. Elle a une douzaine d'employés et un budget de base de moins d'un demi-million de dollars.

Tous les deux ans, une Conférence générale se déroule. Tour à tour, le Niger (1969), le Canada (1971), la Belgique (1973), l'Ile Maurice (1975), la Côte d'Ivoire (1977), le Togo (1979), le Gabon (1981), la France (1983) et le Sénégal (1985) reçoivent les délégués et représentants des pays participants.

Comment une langue peut-elle encourager la solidarité entre les peuples?

Vers le milieu des années soixante-dix, l'Agence commence à s'intéresser davantage aux questions économiques et éducatives et au développement des pays membres. Les priorités s'orientent vers le développement économique et social, tout en gardant en perspective la coopération culturelle et technique et l'éducation. La promotion des cultures et des langues nationales demeurent encore une priorité et l'on projette de créer des centres de formation. En 1974, Jean-Marc Léger quitte l'ACCT.

Un Programme spécial de développement (PSD) est créé à la Conférence tenue à l'Île Maurice en 1975 et il est mis en action à la Conférence suivante de 1977, à Abidjan. Les pays membres augmentent aussi les fonds disponibles.

Les secrétaires généraux de l'ACCT

De 1969 à 1970	Jean-Marc Léger, à titre provisoire
De 1970 à 1974	Jean-Marc Léger (Canada)
De 1974 à 1981	Dankoulodo Dan Dicko (Niger)
De 1981 à 1985	François Owono N'Guema (Gabon)
De 1985 à 1989	Paul Okumba d'Okwatségué (Gabon)
De 1989 à 1997	Jean-Louis Roy (Canada)

Le poste de secrétaire général de l'ACCT est officiellement aboli en 1995 et remplacé par deux fonctions : celle d'administrateur de l'Agence de la Francophonie et celle de secrétaire général de la Francophonie. Boutros Boutros-Ghali assure cette dernière fonction depuis 1997.

Qui est présentement secrétaire général de la Francophonie. Depuis quand? Qu'a-t-il accompli de particulier depuis le début de son mandat?

Les Sommets

L'idée de rencontres régulières, non seulement de représentants des pays membres, mais des chefs d'État et de gouvernement des pays de la Francophonie, fut mise de l'avant assez tôt après la naissance de l'ACCT. Mais ces rencontres au sommet exigent une élaboration diplomatique très stricte : on ne reçoit pas des chefs d'État et de gouvernement comme on reçoit leurs représentants!

Pour des raisons d'organisation interne de l'Agence et à cause de situations diplomatiques délicates qu'engendraient les tensions à l'intérieur de certains pays, les rencontres au sommet ne pouvaient avoir lieu. Une entente conclue le 7 novembre 1985 permet enfin que soient tenues les réunions préparatoires à un premier sommet.

Quelles étaient ces tensions? De quels gouvernements venaient-elles? Les circonstances qui les avaient provoquées? Étaient-elles justifiées?

Le Sommet de Versailles-Paris 17, 18 et 19 février 1986

En février 1986, la Première Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français marque un tournant dans l'histoire de la Francophonie. Elle a maintenant un caractère officiellement politique.

Quarante et une délégations participent à ce premier Sommet. La Louisiane est invitée à participer en qualité d'invitée spéciale. Le premier ministre Brian Mulroney, dirige la délégation canadienne

qui compte des représentants des gouvernements de l'Ontario et du Manitoba et le président de la Fédération des francophones hors Québec. Quant aux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, elles ont droit chacune à leur propre délégation.

Plusieurs propositions sont soumises à l'étude durant ces journées. Les décisions se regroupent en réseaux. Voici des exemples de quelques décisions approuvées lors de ce premier sommet :

Réseau de l'agriculture :

- formation d'agronomes en milieu rural et de centres de formation artisanale;

Réseau de l'énergie :

- recensement des technologies et du potentiel énergétique des pays en développement;
- élaboration d'un répertoire des entreprises;
- mise sur pied d'un programme en énergie hydro-électrique et d'un programme de formation en gestion des entreprises pétrolières.

Réseau de la communication et de la culture

- mise à la disposition des écrivains et des éditeurs francophones d'une section au 7e Salon du livre de Paris de mars 1987;
- extension de la diffusion de TV5 : participation des télévisions africaines à la programmation et discussions concernant TVFQ 99.
- projet pilote de formation à distance en gestion.

Ces cinq réseaux étaient-ils suffisants? Qu'aurait-on pu ajouter ou retrancher?

Réseau des industries de la langue

- création d'un prix à l'innovation dans les industries de la langue;
- formation d'ingénieurs et de linguistes informaticiens;
- mise sur pied de projets de traduction assistée par ordinateur;
- préparation d'un trésor informatisé de la langue française.

Réseau de l'information scientifique et du développement technologique

- organisation de symposiums sur le logiciel d'expression française;
- mise à jour d'un répertoire des dictionnaires scientifiques et techniques;
- création de la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF).

Un **Comité international du suivi** du sommet (CIS) est formé, qui reçoit une double mission. D'une part, veiller à la réalisation des engagements pris par les pays participants et, d'autre part, étudier le fonctionnement actuel de l'Agence et proposer de nouvelles structures et de nouveaux moyens de la financer, pour qu'elle puisse mieux réaliser les tâches qui lui sont confiées.

Le Canada joue un rôle majeur à ce sommet par l'importance de ses engagements financiers et par la pertinence de ses interventions. Il est l'initiateur et l'un des principaux bailleurs de fonds de trois grands projets :

- un programme d'immunisation universelle dans les pays francophones en développement;
- un programme de bourses de la Francophonie qui permet aux francophones de parfaire des études à l'intérieur d'autres pays francophones participants;
- le Grand Prix de la Francophonie.

Vingt-huit projets du Sommet de Paris sont mis en oeuvre. Certains d'entre eux s'étendent sur de nombreuses années et certains deviendront des éléments permanents de la coopération entre pays francophones.

Parmi ces 28 projets du Sommet de Paris, lesquels sont devenus des programmes permanents de la Francophonie?

Le Sommet de Québec
2, 3 et 4 septembre 1987

Les gouvernements du Canada et du Québec sont les hôtes de cette rencontre, avec la participation du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les délégations de quarante pays sont présentes à ce deuxième sommet de la Francophonie.

Dès l'ouverture, une grande importance est donnée à l'examen de la situation politique internationale. Plusieurs résolutions sont adoptées à l'unanimité. Les pays présents se prononcent, entre autres, sur l'apartheid de l'Afrique du Sud et les conflits au Moyen-Orient.

Qu'appelait-on Apartheid? Quelle est maintenant la situation politique en Afrique du Sud?

Les chefs d'État et de gouvernement sont aussi concernés par les questions économiques comme l'aide au Tchad. Ils élargissent leurs projets en **agriculture** dans un contexte de protection environnementale : la lutte contre l'érosion en Haïti, la recherche agricole et la gestion des ressources naturelles.

De quels conflits parlait-on en 1987 au Moyen-Orient?

En ce qui a trait au réseau de l'**Énergie**, les programmes d'entraide qui sont retenus s'appliquent à la maîtrise de l'énergie et à l'électrification des pays francophones en développement.

Le réseau **Culture et communication** engage des projets dans des programmes qui touchent à l'écriture, au cinéma, à la chanson et au théâtre. Les projets en communication s'axent autour de l'espace audiovisuel, des télécommunications et de la formation à distance. Ainsi est créé le Centre international francophone de formation à distance avec la participation de la Télé-Université de l'Université du Québec et du ministère des Communications du Canada. On décide aussi de la tenue d'États généraux des médias francophones.

Qu'entend-on par industries de la langue?

Le réseau **Information scientifique et développement technologique** propose, entre autres, la création d'une Université des réseaux d'expression française (UREF) et la création d'un espace informatique francophone. Les chefs approuvent aussi la création d'un espace juridique francophone.

Les pays proposent l'établissement d'un fonds de solidarité pour financer des interventions au Tchad et au Liban, deux pays alors en guerre.

Le réseau des **Industries de la langue** propose un programme de recherche et de développement industriel, un autre en formation et perfectionnement, et un troisième en néologie et terminologie.

Le **Comité international du suivi** (CIS), formé lors du Sommet de Paris, est maintenu et doit assurer la mise en oeuvre des décisions du Sommet de Québec. Les cinq réseaux travaillent sous son autorité. Le Comité reçoit aussi pour mission d'examiner, avant le prochain sommet, le rôle de l'ACCT et celui des divers organismes de la francophonie. On lui demande aussi d'étudier les moyens d'intégrer les réseaux à l'ACCT.

Quel lien peuvent avoir avec la francophonie la néologie et la terminologie?

Des dispositions sont prises concernant le financement de l'Agence. Ce n'est pas une mince affaire que la gestion des différents programmes car certains sont financés directement par les pays et d'autres passent par l'Agence. Lors d'une réunion le 11 février 1988, les membres du Comité international du suivi (CIS) adoptent les principes de gestion suivants :

Il y aura dorénavant :

- un fonds commun multilatéral (c'est-à-dire de tous les pays participants) qui financera les projets de coopération entre pays francophones;
- des fonds pour chacun des cinq réseaux d'intervention;
- des fonds de solidarité pour les programmes spéciaux d'aide au Liban, au Tchad, aux victimes de l'Apartheid, etc.
- des fonds pour les organisations dont tous les pays peuvent profiter, comme l'UREF, l'AURELF, etc.

On désigne un conseiller spécial chargé du suivi des sommets pour qu'il travaille directement au Secrétariat général de l'ACCT. On croit qu'une étroite collaboration entre les deux instances permettra plus d'efficacité dans le lancement des projets. Pour remplir sa mission de réflexion sur les institutions francophones, le CIS forme un sous-comité dont la présidence est confiée au Québécois Jean-Louis Roy.

Ce deuxième sommet concrétise la présence, la cohésion et la solidarité des pays francophones. Il marque leur intervention politique et précise les objectifs de la Francophonie :

> « Ces rencontres périodiques constituent des occasions de dialogue franc et ouvert, de concertation sur des enjeux et des sujets d'intérêt commun de nature politique, économique et de coopération. »

Le Sommet de Québec a permis de consolider et d'enrichir les orientations de celui de Paris.

En développement international, on parle souvent d'accords multilatéraux et d'accords bilatéraux. Par quels exemples pourraient-on illustrer une définition de chacun d'eux?

Le Sommet de Dakar
24, 25 et 26 mai 1989

Le gouvernement du Sénégal est l'hôte de ce troisième sommet. Quarante et un pays et gouvernements sont présents. Il a lieu malgré un conflit frontalier entre le Sénégal et la Mauritanie. Ce Sommet sera celui de l'évolution institutionnelle de la Francophonie.

Les priorités vont au secteur de l'éducation et de la formation au sein de l'espace francophone; les débats portent sur l'avenir de l'ACCT.

En effet, l'Agence qui existe depuis presque vingt ans connaît des heures fort difficiles. Des lacunes dans l'administration du secrétariat et la présence d'un représentant du Comité du suivi au sein de son administration ont fait que son autorité s'est affaiblie et que le CIS l'a graduellement prise en tutelle. C'est Jean-Louis Roy, chargé de présider le sous-comité de réflexion sur l'avenir de l'ACCT, qui prône la fin de cette dérive et l'affermissement de son existence.

CONFEJES et CONFEMEN sont deux importantes conférences de la Francophonie. Pourquoi doivent-elles travailler étroitement avec l'Agence?

Une résolution s'en suit : l'ACCT est reconnue comme la seule institution multilatérale (représentante de tous les pays membres) de la Francophonie. C'est elle qui doit intégrer en son sein le rôle et les fonctions des réseaux du CIS. C'est elle qui gère, en plus de son budget de roulement, les fonds destinés au financement des actions engagées lors des sommets.

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN), bien que reconnues toutes deux comme autonomes, doivent, à partir de maintenant, collaborer plus étroitement avec l'ACCT.

L'Agence, grâce à cette reconnaissance claire et officielle, connaît un nouveau souffle. Quelques mois plus tard, en décembre 1989, Jean-Louis Roy devient le secrétaire général de l'Agence et le restera durant les huit années suivantes. Il prend l'engagement de faire en sorte que l'action de l'ACCT soit concrète, utile et efficace.

Le Sommet de Chaillot-Paris 19, 20 et 21 novembre 1991

L'événement se tient au Palais de Chaillot à Paris. Il regroupe quarante-sept pays et gouvernements. Cette rencontre devait avoir lieu à Kinshasa, mais une recrudescence des conflits et le massacre d'étudiants ayant été dénoncé par Amnistie internationale, le ministre des Affaires étrangères du Canada, Joe Clark, suggère le changement de lieu en signe de protestation contre le régime antidémocratique du Zaïre (maintenant la République démocratique du Congo).

Ce Sommet se distingue par l'adoption de la **Déclaration de Chaillot sur les droits de la personne.** Dorénavant, un pays membre de la Francophonie ne pourra recevoir de l'aide économique des autres pays membres qu'à la condition expresse que les droits de la personne soient dûment respectés sur son territoire.

Mais bien que le soutien à la démocratie constitue le point culminant de la rencontre, ce Sommet engage aussi une réorganisation du fonctionnement de la Francophonie.

- Jean-Louis Roy est confirmé dans sa fonction de Secrétaire général de l'ACCT;
- le Comité international du suivi (CIS) est dissout et un nouvel organisme décisionnel est créé : le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) composé des représentants de quinze pays membres;
- l'ACCT devient le véritable centre d'opération aussi bien des Sommets, des Conférences ministérielles (CONFEMEN et CONFEJES) et du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) que des réseaux de coopération.

Avant de devenir Secrétaire de l'ACCT, dans quel domaine avait oeuvré Jean-Louis Roy? À quoi travaille-t-il maintenant?

Le Sommet de l'Ile Maurice 16, 17 et 18 octobre 1993

La rencontre est tenue à Gran'Baie, sur l'Île Maurice. Quarante-sept pays et gouvernements participent à ce cinquième Sommet . De plus, quatre invités spéciaux sont présents : Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général de l'ONU, un représentant de la Moldavie, un de la Nouvelle-Angleterre (É.-U.) et un autre du Val d'Aoste (Italie).

Les discussions portent :

- sur la sécurité internationale
- sur la lutte aux stupéfiants
- et principalement sur la nécessité d'encourager le retour à la démocratie dans les anciens pays communistes et dans les États du Sud.

Les pays africains engagés sur la voie de la démocratisation et de la réduction de la violence reçoivent l'appui des États membres.

Quelles sont les fonctions du GATT et de l'ALÉNA?

Des résolutions sont prises comme celles :

- de favoriser les conditions d'une plus large utilisation du français aux Nations-Unies et dans les activités liées au Jeux olympiques;
- de demander une clause en faveur de l'exception culturelle dans les négociations avec le GATT et dans le cadre de l'ALÉNA. On veut ainsi soustraire les industries culturelles aux accords sur le commerce, question de résister à l'assaut des producteurs et diffuseurs – surtout américains – et de maintenir les cultures propres à l'espace francophone.

Certaines tensions naissent entre la France et le Canada. La France, par la voix de son ministre de la Francophonie, rend le secrétaire général, Jean-Louis Roy, responsable du fait que « le pouvoir politique n'exerce pas l'autorité qui est la sienne au sein de la Francophonie ». De plus, le même ministre reproche au Canada de prendre trop de place auprès des pays africains.

Pourquoi veut-on soustraire les industries de la culture aux accords sur le commerce international?

Ces accusations et ces remises en question n'empêchent toutefois pas le secrétaire général de l'ACCT d'être dûment confirmé dans son poste.

Le Sommet de Cotonou
2, 3 et 4 décembre 1995

Après tous les démêlés d'organisation, les jeux de pouvoirs et les fortes prises de position des sommets précédents, le Sommet de Cotonou peut être vu comme celui d'une certaine maturité de l'organisation. C'est le Bénin qui cette fois accueille les chefs des pays membres, sous le thème général des « Nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC). On aborde les thèmes de l'insertion sociale de la jeunesse, l'éducation et la formation de base, et la présence du français dans la société de l'information.

Pourquoi cette hostilité entre la France et le Canada à Cotonou?

Plusieurs événements importants se sont déroulés au cours des mois précédant le Sommet :

- une réunion des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- le Forum francophone des affaires;
- une conférence ministérielle de la Francophonie qui a démontré la présence de dissensions entre la France et le Canada.

Lors de cette conférence ministérielle, tenue un peu plus tôt dans l'année, le ministre français Toubon fait preuve d'une hostilité flagrante face à l'administration de l'ACCT. Il tient à ce que l'autorité de l'Agence soit soumise à celle du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) mis sur pied au Sommet de Chaillot (1991). N'obtenant pas gain de cause, le ministre français claque la porte de la Conférence! Michel Lucier, le représentant du premier ministre du Québec, tente alors une démarche de compromis entre le Canada et la France. Sa stratégie réussit.

Le Sommet débute par un survol de la situation politique internationale : il est longuement question des massacres au Rwanda et des modes d'intervention en cas de conflits.

Le Sommet entérine aussi le compromis survenu entre le Canada et la France, quelques mois plus tôt. Les structures de la Francophonie évoluent une fois encore :

- le CPF passe de 15 à 18 membres et coordonne les activités de l'ACCT, de l'AUPELF et de TV5;
- Jean-Louis Roy devient le secrétaire général de la Francophonie et son porte-parole officiel;
- l'administrateur général de l'ACCT est dorénavant un haut fonctionnaire;
- les programmes d'actions se concentrent sur cinq domaines soit :
  - culture et communication;
  - savoir et progrès;
  - liberté et démocratie;
  - économie pour le développement;
  - francophonie dans le monde.
- un statut de membre associé est créé. Il s'agit, pour les pays qui désirent faire partie de la Francophonie, d'une étape avant l'accession au statut de membre à part entière.

En quoi les cinq domaines d'intervention dont il est question à Cotonou diffèrent-ils des réseaux créés au Sommet de Versailles-Paris en 1986?

Le Sommet de Hanoï
14, 15 et 16 novembre 1997

Le Vietnam est le premier pays d'Asie à accueillir le Sommet de la Francophonie. Il le place sous le thème du développement économique. Quarante-neuf pays participent à cette rencontre.

Ce sommet d' Hanoï devait permettre à la Francophonie de prendre pour ainsi dire son envol politique. Mais dès les premiers moments de la rencontre, une situation délicate se présente pour cette institution qui se donne maintenant pour mission de défendre les droits de la personne à l'échelle internationale. L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, qui tenait son congrès à Hanoï une semaine avant l'ouverture du Sommet, accuse 16 des pays participants au Sommet de graves atteintes à la liberté de la presse... De son côté, le ministre français des Affaires étrangères remet au gouvernement hôte une liste de quarante noms de prisonniers d'opinion détenus au Vietnam.

Que voulait dire Jacques Chirac par cette déclaration?
A-t-il eu tort ou raison de prendre une telle position?

Par contre, quand le Québec, soutenu par le Canada, demande la mise en place, sur le modèle du Commonwealth, de sanctions face aux pays qui violent les droits de la personne, le chef du gouvernement français, le président Jacques Chirac, refuse d'envisager de telles mesures à l'encontre d'un pays membre proclamant que « la sanction n'est pas dans la tradition de l'espace francophone » et que la France préfère « convaincre que contraindre »!

Bien que les droits de la personne fassent en principe l'unanimité, une certaine confusion semble régner quand il s'agit de l'action à entreprendre!

Qui est Boutros Boutros-Ghali?
En considérant sa personnalité et sa longue carrière, peut-on dire que son élection est un bon choix pour la Francophonie?

Pour la plupart des pays membres, toutefois, la Francophonie doit se transformer en organisation politique capable de faire entendre sa voix sur la scène internationale. D'où l'importance d'entériner la réforme des institutions proposées au Sommet de Cotonou :

- le secrétaire général de la Francophonie est élu et non plus nommé. Cette personne est le porte-parole officiel de la Francophonie et, comme le secrétaire général du Commonwealth anglophone, a sa signature internationale et juridique auprès des Nations Unies;
- Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général des Nations-Unies, devient le nouveau secrétaire général de l'Agence de la Francophonie. Cette élection est de nature à accentuer la visibilité et la crédibilité de la Francophonie;
- le rôle du secrétaire général est de diriger l'ACCT, devenue depuis l'Organisation internationale de la Francophonie, – administrée par le Belge Roger Dehaybe – et de présider le Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Cette fonction

à deux volets permet de réduire les frictions entre les deux institutions (ACCT et CPF). Ainsi, le dynamisme de l'Agence n'est plus atténué par des discussions interminables, et parfois véhémentes, sur les structures et les organigrammes.

Sur le plan de la **coopération culturelle et technique**, la Francophonie s'engage dans les nouvelles techniques de l'information et de la communication. On demande de mettre en oeuvre le plan d'action sur les inforoutes adopté en mai 1997.

Pourquoi faut-il attacher une telle importance à l'inforoute en français?

Sur le plan du **développement et de la coopération économique**, on veut favoriser l'intégration des pays du Sud dans l'économique mondiale, mettre l'accent sur les échanges Nord-Sud et les échanges entre pays du Sud.

En ce qui concerne la **promotion du français**, la Francophonie met en place un plan d'urgence pour la relance du français dans les organisations et les relations internationales, notamment auprès des institutions des Nations-Unies.

Qu'est-ce qui occasionne ce recul du français dans les institutions internationales?

Lors de ce Sommet, La Moldavie, Saint-Thomas-et-Prince deviennent membres à part entière de la Francophonie. La Pologne et l'Albanie sont admises comme observatrices. Par contre, la République démocratique du Congo (l'ex-Zaïre) annonce son intention de se retirer et accuse l'Agence de néocolonialisme.

Il est évident que les pays de l'espace francophone ne se sont pas montrés prêts à donner un poids véritablement politique à leur regroupement. Les divergences des chefs de gouvernement sur les actions politiques à entreprendre illustrent la quasi impuissance où la Francophonie semble réduite politiquement pour l'instant. Le 7e Sommet a fait passer l'économie avant tout.

L'accusation de l'ex-Zaire était-elle justifiée?

Le Sommet de Moncton
3, 4 et 5 septembre 1999

En 1999, c'est au tour des Acadiens d'accueillir la rencontre internationale de la Francophonie. On désire en faire le « Sommet de la jeunesse ».

Ce VIIIe Sommet de la Francophonie accueille les représentants des cinquante-deux pays participants, dont quarante chefs d'États

et de gouvernements. Trois autres pays sont acceptés à titre d'observateurs : l'Albanie, la Macédoine et la Pologne.

On a fait en sorte que ce Sommet soit plus près des gens ordinaires, favorise la participation de la population à des activités parallèles à la rencontre internationale. À Dieppe, près de Moncton, les organisateurs du Sommet ont créé le Village de la Francophonie, où des dizaines d'organismes de défense des droits de la personne et de regroupements culturels s'adressent au grand public et aux familles.

De quelles manières les jeunes peuvent-ils s'exprimer lors d'un Sommet de la Francophonie?

Ce Sommet de la jeunesse s'ouvre en présence de cinq Canadiens et Canadiennes de moins de vingt-cinq ans qui parlent au nom des francophones autochtones, Manitobains, Ontariens, Acadiens et Québécois. On leur accorde ensuite le privilège d'assister, durant une heure, aux délibérations du Sommet qui se tiennent toujours à huis clos. Au cours des jours qui suivent, une délégation internationale de quinze autres jeunes exprime les besoins de la jeunesse mondiale. Radio-Canada organise et soutient une expérience innovatrice : Radio-Jeunesse qui regroupe des formateurs professionnels, des journalistes reconnus et des jeunes qui, sous leur direction, couvrent le Sommet livrant ainsi une vision bien à eux.

Nommé au poste de Secrétaire général de la Francophonie en 1997 au Vietnam, Boutros Boutros-Ghali s'applique à donner depuis deux ans une orientation plus politique à l'Organisation internationale qu'il représente. Il veut en faire la défenderesse des droits et libertés. Cette mise de l'avant d'une nouvelle direction fait que le Sommet de Moncton connaît, avant même de débuter, des dénonciations bien ciblées.

Des ressortissants de différents pays - surtout des Africains - protestent avec force contre la présence de chefs d'États soupçonnés de crimes contre l'humanité. On s'indigne tout spécialement que le Canada accueille les gouvernants du Rwanda, du Burundi, du Togo et de Burkina Faso qu'on accuse clairement de génocides. Les dénonciations des Reporters sans frontières (un organisme international de journalistes) pleuvent sur une quinzaine de pays africains et asiatiques qu'on rend responsables d'atteintes sérieuses à la liberté de presse. D'autres organismes révèlent que la traite et l'esclavage des enfants sont choses courantes dans certains pays du continent noir et en Haïti. En fait, dit-on, plus de la moitié des pays représentés

à Moncton violent chez eux les droits de la personne. On s'étonne aussi de l'ambiguïté de la Charte adoptée à Hanoï dans laquelle, d'une part, la Francophonie s'engage à l'instauration de la démocratie et au soutien aux droits de la personne, et d'autre part, au respect de la plus stricte neutralité dans les questions de politiques internes des États! On déplore enfin qu'un pays comme le Canada qui se fait le héraut des droits de la personne sur la scène internationale, et qu'une organisation comme la Francophonie qui veut se donner un rôle de protection de la démocratie, admettent chez eux ou dans leurs rangs ceux-là même qui bafouent ce qu'ils disent protéger.

Le Canada réplique, par la voix de Don Boudria, qu'il est de son devoir de « respecter les obligations diplomatiques envers les délégations étrangères, selon les règles de courtoisie habituelle« ajoutant que la présence de ces délégations en sol canadien « ne cautionne pas le comportement de leurs gouvernements.»

Mais les pressions des groupes de défense des droits de la personne, et la couverture médiatique ont vite leurs effets. Les délibérations prennent une autre tournure. Le thème de la jeunesse est mis en veilleuse. On discute plutôt de l'orientation politique de la Francophonie; le Président Konaré du Mali dénonce « l'hypocrisie » de la Francophonie et ose espérer qu'elle cessera « de garder le silence quand les droits de la personne seront violés ». Pour la première fois officiellement dans un Sommet, il est question du rôle politique de la Francophonie en regard de la démocratie et du respect des droits de la personne.

Une autre question longuement discutée est celle de la diversité culturelle. La Francophonie souhaite que la langue française devienne en quelque sorte la langue seconde de la planète, devant la mondialisation qui n'obéit qu'aux lois du marché et répand universellement l'anglais. Elle veut protéger le multilinguisme et la pluralité culturelle (dans la plupart des 52 États membres, le français n'est pas la langue de la majorité) proclamant que la diversité humaine est tout aussi essentielle à notre planète que sa biodiversité.

À la fin des délibérations, un plan d'action et une déclaration officielle sont publiés. L'organisation internationale de la Francophonie :

- invite les États membres à devenir parties au Statut de Rome du 17 juillet 1998*;
- propose d'oeuvrer à l'élaboration d'un 2e protocole facultatif concernant la vente et la prostitution des enfants et la pornographie les impliquant;
- annonce l'organisation pour l'an 2000 d'un colloque international sur le bilan de la démocratie, des droits et libertés dans l'espace francophone;
- propose d'ajouter aux fonctions de l'Agence de la Francophonie celle d'observatoire de la démocratie et des droits de l'homme en s'associant avec la société civile via les Organisations non gouvernementales (ONG);
- annonce la poursuite des efforts de médiation, de prévention des conflits et de soutien aux organisations électorales;
- promeut dans la Francophonie : l'accès à l'éducation, la diversité culturelle, la coopération économique, l'insertion professionnelle, la mobilité des jeunes, la concertation entre membres et l'accès aux nouvelles technologies de la communication.

*Demande la création d'un Cour pénale internationale sur les affaires de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

On a qualifié ce Sommet de toutes les épithètes possibles : maigre bilan; premier pas; grand progrès! Il reste que les mentalités ne changent pas du jour au lendemain. La Francophonie elle aussi avance lentement. On peut reprocher à ce Sommet d'avoir, dans sa Déclaration finale, manifesté de belles et bonnes intentions, mais d'être demeuré muet sur les moyens d'actions à prendre et sur les possibilités de sanctions ou d'exclusions de ses membres. Mais des discussions ont eu lieu.

La Francophonie a beaucoup d'ambitions, et de fort nobles intentions. Mais elle a peu de moyens. Cela aussi est à mettre en ligne de compte. Les pays francophones sont parmi les plus pauvres de la planète!

Un pas important a été franchi : on n'a pas, cette fois, balayé sous le tapis les contradictions internes de la Francophonie et la sombre réalité où vivent des millions d'habitants de certains pays membres.

Le débat a été ouvert sur le respect des droits de la personne, et le silence ne sera plus permis sur les comportements des gouvernements membres.

Il faut être patients. Comme Jacques Chirac, le Président de la France l'a déclaré : « La Francophonie est une force tranquille. Nous ne cherchons pas le spectaculaire. » Sans doute. Mais les francophones ne doivent pas pour autant cesser d'être vigilants.

C'est à Beyrouth, au Liban, que se tient en 2001, le 9e Sommet de la Francophonie.

La Francophonie : quelques réalisations d'importance

La Francophonie a permis de créer un véritable espace entre gens parlant français sur la planète. Depuis les années soixante-dix, les échanges se sont accrus entre francophones du monde entier, et le réseautage ainsi établi n'est pas près de disparaître. Plusieurs programmes ont été créés depuis 1970. Certaines associations, certaines institutions existent toujours et continuent de se développer :

L'École internationale de la Francophonie

Autrefois École internationale de Bordeaux, elle a été créée dès la fondation de l'ACCT. Elle avait alors pour but premier de former ou de recycler des fonctionnaires pour les nouveaux États francophones. Elle est devenue depuis un véritable centre international d'échanges, de rencontres et de documentation pour l'ensemble de la Francophonie.

Quand et dans quel but cette École fut-elle fondée?

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche et l'AUPELF-UREF

Ces deux institutions facilitent les échanges entre les universitaires francophones de partout dans le monde et contribuent ainsi au développement de la recherche scientifique et technique en français. Cette organisation non gouvernementale est l'une des plus anciennes institutions francophones. Elle regroupe 270

établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle a des bureaux répartis dans 49 pays. Elle voit à la coopération entre les pays du Nord et du Sud. L'agence travaille dans trois réseaux : éducatif, scientifique et informatif. Les chercheurs oeuvrent dans dix-sept domaines dont celui des Droits fondamentaux, celui de la Lexicologie, Terminologie et Traduction, et celui de la Télédétection.

Droits fondamentaux; Lexicologie, Terminologie et Traduction; Télédétection : que recouvre chacun de ces trois domaines de recherches?

La CONFEMEN ou Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage

Que peuvent avoir en commun, dans le domaine de l'éducation, des pays aussi culturellement différents que ceux de la Francophonie?

Cette Conférence regroupe les trois quarts des États et des gouvernements membres de la Francophonie. Elle a une triple mission soit : l'information mutuelle sur les changements en éducation, la réflexion en vue d'actions de coopération, et la concertation en vue d'appuyer des initiatives régionales ou internationales en matière d'éducation et de formation.

Le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)

Quel événement très spécial pour les jeunes, le CIDIF organise-t-il annuellement?

Établi au Nouveau-Brunswick, ce centre est un organisme à but non lucratif chargé de consolider la présence francophone sur les inforoutes. L'Agence de la Francophonie lui a confié le mandat de réaliser une étude sur la situation des inforoutes dans ses 49 états membres. Il concentre son action sur le développement de la société de l'information dans la Francophonie. Les particuliers et les organismes peuvent profiter de son centre de ressources et peuvent ainsi contribuer à l'essor de l'Internet et des technologies connexes dans l'espace francophone.

La Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF)

Quelle est l'utilité de cette banque? Dans quelles circonstances et à qui peut-elle servir?

La BIEF publie FURETEUR, une bibliothèque d'annuaires et de répertoires francophones, qui consiste en neuf bases de données produites par l'Agence de la Francophonie. La BIEF offre, entre autres, un annuaire de bases de données pour la Francophonie, un annuaire des archives et des bibliothèques nationales, des bibliothèques parlementaires et des centres nationaux d'information scientifique et technique de la Francophonie, et un annuaire des centres de lecture et d'animation culturelle.

Les Jeux de la Francophonie

Ces événements sportifs ont été créés en 1987 lors du Sommet de Québec.

Ils ont eu lieu :

- au Maroc, du 8 au 22 juillet 1989
- en France, dans l'Essonne, en 1994
- à Madagascar, du 27 août au 6 septembre 1997

La région d'Ottawa-Hull reçoit les Jeux en 2001.

C'est à l'occasion de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES) que la formation d'un Comité international des jeux de la Francophonie, chargé d'en assurer le fonctionnement, a été créé.

Ces Jeux veulent faire se retrouver deux mondes : les Sports et les Arts. Les sports retenus pour la compétition sont l'athlétisme, le basketball, le football, le judo et la boxe. Du côté artistique, des concours sont organisés en chanson, en contes, en danse traditionnelle, en peinture, en photographie, en sculpture et en littérature.

Quel est l'avantage de mêler ainsi sports et culture?

TV5

En 1978, la France et le Québec s'entendent pour mettre sur pied un projet pilote consistant à diffuser des émissions de TF-1, une chaîne de télévision française, par le biais des réseaux de câblodistribution du Québec. En 1979, naît la télévision française au Québec, TVFQ99. En sept ans, elle diffuse plus de 2500 heures d'émissions. Ce succès entraîne la formation, en 1986, de TV5. Cette nouvelle chaîne est l'amalgame de TVFQ99 et d'un consortium d'autres chaînes de Suisse et de Belgique.

Aujourd'hui, TV5 diffuse, via satellite, des émissions sur les continents européen et africain, ainsi qu'au Moyen-Orient. Elle est accessible au Canada, dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Elle peut être aussi captée en Inde et en Asie.

C'est un merveilleux outil de connaissances géographiques et d'ouverture multiculturelle. TV5 est reconnu comme un véhicule privilégié de communication entre les peuples ayant en commun

En quoi cette chaîne diffère-t-elle des autres chaînes francophones? Quelle importance peut-elle avoir pour les francophones de Nouvelle-Écosse?

l'usage du français. C'est peut-être la plus importante de toutes les réalisations de la Francophonie car elle touche, tous les jours, des millions de gens qui apprennent ainsi à se connaître et à mieux se comprendre.

La Superfrancofête

Cet événement se voulait un festival de la jeunesse francophone et une grande manifestation de sa créativité. Le menu en était varié et prometteur : 25 spectacles nationaux, autant de formations musicales. Les poètes, conteurs, griots et chansonniers y étaient à l'honneur. On a compté sur la participation de 100 artisans, 400 athlètes et 700 comédiens et danseurs. La Fête a duré douze jours. Ce fut une grande démonstration de fraternité humaine.

Mais ce fut surtout une rencontre inoubliable entre les francophones d'Amérique et ceux de l'Afrique. Les francophones européens se sont sentis mis à l'écart et ils n'ont que peu participé à l'euphorie qui soulevait l'enthousiasme des Africains et des Canadiens. L'intention des promoteurs était d'en faire une fête périodique. Malheureusement, elle n'eut lieu qu'une fois : à Québec, à l'été de 1974.

L'aventure de la Superfrancofête a laissé des traces inoubliables chez les jeunes de cette époque. L'idée de rencontres d'artistes francophones a été reprise, quelques années plus tard au Québec, sous le nom des **Francofolies**. Les francofolies sont toutefois une entreprise commerciale qui réunit des chanteurs de langue française dans une fête estivale. Une entreprise louable qui attire tous les amateurs de musique, mais qui reste sans liens institutionnels avec la Superfrancofête de 1974.

Les fêtes acadiennes sont-elles des Francofêtes?

Les francofêtes

Les francophones aiment se réunir et célébrer. Des « francofêtes » ont lieu régulièrement sous forme de festival annuel ou, de manière circonstancielle, pour souligner un événement et rappeler une date historique. Les francophones du monde entier sont alors invités à participer aux célébrations.

Ainsi, la Louisiane organise chaque année le Festival international de Louisiane. Ce festival des arts visuels et de la scène célèbre l'héritage culturel du sud de la Louisiane et ses influences françaises, africaines, antillaises et espagnoles. Des artistes de partout au monde participent à cette rencontre qui a lieu en avril. Il s'agit d'un carrefour culturel où explosent des rythmes folkloriques canadiens, des ballades sénégalaises, des calypso antillais et des blues de la Nouvelle-Orléans!

Pour sa part, la Nouvelle-Écosse reçoit, en 2004, pour le 400e anniversaire de l'arrivée officielle des premiers Français sur son territoire, le troisième Congrès mondial acadien.

La Journée internationale de la Francophonie

L'ACCT a été officiellement fondée à Niamey le 20 mars 1970. Depuis 1986, la date du 20 mars est reconnue comme la **Journée internationale de la Francophonie**. Les diverses institutions de la Francophonie organisent, selon la nature de leur mission propre, des concours, des tables rondes de chercheurs, des programmations ciblées, des expositions spéciales, des olympiades locales, des représentations cinématographiques et théâtrales, la Nuit du Web et de la Francophonie, etc.

Que s'est-il passé lors de la dernière semaine de la Francophonie?
Qu'est-ce qui se prépare cette année
Comment les jeunes participent-ils?

« Francofête » au Québec, « Le français comme on l'aime », en France, « La langue française en fête », en Belgique, etc., autant de pays, autant d'appellations pour permettre aux francophones de dire leur fierté d'être, faire connaître leur langue et leur culture et sensibiliser les populations du monde entier aux valeurs auxquelles ils souscrivent.

Au Canada, cette journée s'étend sur plusieurs jours. La **Semaine nationale de la Francophonie** existe depuis 1993. Commanditée par Patrimoine Canadien, elle demeure sous l'organisation de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui en est l'instigatrice et la responsable.

Elle choisit les thèmes annuels :

- Francophonie canadienne et internationale;
- Alphabétisation;
- Diversité ethnique et culturelle;
- Francophonie et identité culturelle;
- Chanson d'expression française;
- Une francophonie pleine de jeunesse, etc.

Elle sert de tremplin à des activités et des réjouissances qui multiplient les occasions de s'exprimer en français, d'affirmer le sentiment d'appartenance et de faire valoir les talents des francophones.

Le 20 mars, différents Prix sont officiellement remis au Parlement, à Ottawa, à des étudiants et à des éducateurs et chercheurs qui se sont distingués dans certains domaines :

- Prix de la francophonie canadienne :
  - Prix pour les éducatrices et éducateurs du primaire et du secondaire
  - Prix pour les étudiantes et étudiants du post-secondaire
  - Prix de la diversité ethnoculturelle
  - Prix du Commissaire aux langues officielles
  - Prix en informatique
- Prix de la francophonie internationale :
  - Prix des éducatrices et éducateurs du secondaire
  - Prix des étudiantes et étudiants du post-secondaire
- Prix de la francophonie – domaine de l'alphabétisation.

La Francophonie au présent

Pour l'homme de la rue, la Francophonie est souvent, hélas, un prétexte à de grandes déclarations lors de conférences qui se passent à l'autre bout du monde.

Pour les chefs de gouvernements, cela peut être l'occasion d'un magnifique balayage médiatique ou encore la chance de profiter d'une coopération économique intéressante. La Francophonie est devenue un club qu'il est avantageux de fréquenter!

En effet, de plus en plus de pays demandent leur adhésion à la Francophonie : des pays qui ne peuvent pas se réclamer de véritables héritages français. Par exemple, la Pologne et l'Albanie : ces pays, quoique historiquement francophiles, n'ont jamais pour autant été francophones.

Il est évident que le concept de la francophonie, né du partage d'une histoire et d'un langage, peut s'élargir aux valeurs véhiculées par la culture française.

La tenue du sommet de 1997 au Vietnam a soulevé des critiques acerbes. Ce pays n'est plus lié au monde francophone depuis les années 50 : seulement 0,01 p. 100 de sa population d'aujourd'hui comprend le français. Mais ce qui a dérangé davantage, c'est le fait que les droits de la personne, la liberté, la démocratie et la justice – principes qui ont fait la grandeur de la culture française – ont largement souffert au Vietnam au cours des dernières décennies...

Les Sommets devraient-ils se tenir uniquement dans des pays officiellement francophones? Pourquoi?

La Francophonie au futur

La Francophonie existe. Elle n'est plus dans son enfance, mais elle demeure encore bien jeune. Elle est encore à se former, à chercher sa voie et sa voix. Mais, elle est riche de potentiel et d'avenir.

Sa croissance

Une forte croissance démographique dans les pays de l'hémisphère sud fait, qu'en l'an 2025, les francophones de ces régions du monde auront doublé leur nombre. La population francophone des pays du Nord, elle, sera demeurée presque stagnante. Ainsi, la population du Nord qui en 1993 représentait 25,31% de la francophonie, n'en représentera plus que 15 p. 100 en l'an 2025.

Des quelque 3 000 langues parlées de par le monde, une douzaine seulement sont utilisées par plus de 100 millions de personnes. Le français est de celles-là. Le français connaît des reculs et des avancées, mais les statistiques semblent prouver que les deux s'équilibrent.

La vitalité d'un peuple ou d'un regroupement comme la Francophonie se calcule-t-elle uniquement au nombre de ses membres?

Le nombre total des étudiants qui apprennent le français en dehors de la France serait de l'ordre de 55 à 60 millions, c'est-à-dire deux fois la population entière du Canada et autant que celle de la France elle-même.

La Francophonie est formée de quarante-neuf pays qui apportent chacun leur contexte politique et culturel. On avance le chiffre de 200 à 250 millions de francophones dans ces pays. Elle regroupe ainsi près du quart des pays membres des Nations-Unies.

Si la France et le Canada font partie du groupement des puissances économiques les plus importantes de la planète, les trois quarts des pays de la Francophonie sont des pays en développement.

Son avenir

Comme toute organisation ou regroupement humain, la Francophonie a ses point faibles et ses points forts. Il s'agit, pour nous francophones, de nous servir de ses forces positives et de chercher à combler ses lacunes par notre participation active et l'apport de notre créativité dynamique.

Quelles propositions pourrait-on ajouter et qui seraient plus particulièrement attrayantes pour les jeunes?

La Francophonie doit s'engager dans l'action concrète. Voici quelques pistes qui visent l'épanouissement de la Francophonie mondiale :

- ouvrir des lieux d'accueil favorables aux rencontres internationales. Il faut en créer et les rendre visibles et accessibles pour les francophones de partout;
- faire en sorte que la Francophonie soit à l'ordre du jour dans les médias;
- favoriser le tourisme entre pays de la Francophonie, pour apprendre à nous connaître et à nous apprécier sur un plan concret;
- apprendre à échanger davantage en français : promouvoir les librairies françaises dans le monde, mais aussi encourager les contacts internationaux par les techniques électroniques comme l'inforoute;

- investir dans la création, l'adaptation ou la traduction de logiciels pour que les francophones aient vraiment un choix de langue d'utilisation en communication électronique. La langue française peut devenir, tout autant que l'anglais, la langue de la modernité;
- voir à ce que la Francophonie ne se limite point dans ses échanges à la seule dimension linguistique et culturelle. Toutes les activités humaines doivent être les bienvenues, qu'elles soient économiques, touristiques, sportives ou médiatiques.

Il faut que les jeunes francophones d'un pays ou d'une région sachent répondre à la jeunesse d'autres pays pour faire de la Francophonie une réelle communauté internationale qui cherche à se souder davantage encore et à s'exprimer sur la scène mondiale.

Ses forces positives

La Francophonie est riche, d'une richesse qui ne se mesure pas uniquement au nombre de ses membres, mais à l'étendue de son influence. Des événements artistiques internationaux, des entreprises de recherche scientifique et des rencontres d'associations professionnelles témoignent de sa vitalité et de sa créativité et font connaître ce que la Francophonie a à offrir au monde entier.

Son image est globalement forte et positive. Le français demeure le symbole d'une culture riche et de raffinement. Il est toujours, dans le monde, synonyme de distinction. Si l'anglais est vu comme la langue utilitaire de notre époque, le français est considéré comme une langue raffinée, mélodieuse, nuancée et belle.

En Afrique, le français est un instrument de promotion sociale. C'est une langue d'affaires qui permet le commerce avec le voisinage; au Viet-Nam, elle est la langue des études supérieures comme la médecine; au Pakistan, celle de la science et de la technique.

Dans les organisations internationales, le français bénéficie habituellement d'un statut de langue officielle et de langue de travail. Le français est une des six langues officielles de l'Organisation des Nations-Unies. Elle conserve, depuis la Révolution, son prestige de langue de la liberté et des droits de la personne.

Comment peut-on s'approprier la Francophonie quand on est étudiant et étudiante au secondaire en Nouvelle-Écosse?

Pour demeurer vivante et dynamique, il faut que la Francophonie devienne une préoccupation de TOUS les francophones.

> « La Francophonie ne doit pas être seulement l'affaire des gouvernements et des administrations. Elle ne trouvera sa véritable dimension que si chacun, dans nos pays respectifs, se l'approprie, si elle devient un état d'esprit partagé par les peuples francophones. »
>
> François Mitterand, alors Président de la France, 28 mai 1986

La Francophonie a besoin de notre engagement concret, au-delà d'une fière curiosité et d'une satisfaction passive.

C'est l'idée de culture qui fait que nous sommes ce que nous sommes. Être vraiment d'une culture, c'est savoir d'où nous venons, c'est savoir à quoi nous rêvons, c'est savoir à quelles réalités nous entendons rendre prégnants les rêves que nous portons, c'est savoir à quelle nouvelle hauteur de liberté nous espérons atteindre.

Victor Lévy-Beaulieu

Le Devoir, 29-30 novembre 1997 p. a 11

En fait, la Francophonie, c'est d'abord la réalité de dizaines de millions de francophones : par le hasard de l'histoire, il existe maintenant des groupes parlant français sur tous les continents. Le français n'est plus la propriété exclusive du peuple français. Cette dispersion francophone autorise l'ambition de ceux qui veulent confirmer leur langue à son rang de langue internationale. On insiste alors sur l'unité du français. Mais le désir d'autonomie et d'affirmation culturelle de chaque groupe francophone fait émerger les particularismes. On découvre alors la diversité des français.

Jean-Louis Joubert

Encyclopédia Universalis. Rapportée par Michel Tétu, ***La Francophonie***, Éditions Guérin, Montréal, 1992, p. 49

Conclusion

La Francophonie est en pleine évolution. Comme tout ce qui évolue, elle a à refaire le point, à se recibler constamment.

Au départ, elle s'était ancrée à un certain postcolonialisme. Mais, elle s'en est assez vite dégagée pour accéder maintenant à une dimension plus universelle, empreinte d'autodétermination.

Selon Jean-Louis Roy *(Devoir, octobre 1997)* qui fut à la tête de l'ACCT puis de l'Agence de la Francophonie pendant huit ans, les disputes et les querelles de fonctionnaires minent la Francophonie. Son action est freinée par les diverses bureaucraties nationales et se perd trop souvent dans des jeux de suprématie. On n'ose pas donner les coudées franches à l'Agence parce que l'on préconise la coopération de pays à pays (action bilatérale) à l'action conjointe de l'ensemble des pays membres (action multilatérale).

Ainsi, dans un domaine crucial pour la langue française comme celui de la libre circulation des oeuvres et des créateurs entre les pays membres, on en reste toujours au stade des bonnes intentions parce qu'on a de la difficulté à promouvoir un véritable plan d'action commun.

Le visage plus politique que veut se donner la Francophonie a aussi besoin de se concrétiser. Ce n'est pas parce que l'on proclame la vocation politique de la Francophonie qu'elle existe. Si l'Organisation internationale de la Francophonie doit jouer un rôle politique, il faut qu'elle le joue pleinement et prenne les moyens d'action correspondants et efficaces.

Certaines questions cruciales restent pendantes comme le débat sur la nature et la raison d'être de la Francophonie. Selon Jean-Louis Roy,

> « Le débat d'idées n'est pas complété. Encore beaucoup de gens voient la Francophonie comme une petite armée déployée contre les Anglo-Saxons, préoccupée de part en part par la question linguistique. Ce concept est dépassé. Le débat sur la modernisation de la définition de la Francophonie n'est pas réglé. »

Quel avantage peut avoir la libre circulation des oeuvres entre pays de la Francophonie? Pourquoi certains pays s'y opposent-ils?

Que veut-on faire exactement d'une Francophonie politique? Les objectifs politiques qui émergent des discussions, Jean-Louis Roy les trouve par trop vagues. Si, comme le suggère le Canada, l'Organisation désire se préoccuper de la prévention des conflits, il faut qu'elle établisse son territoire particulier d'intervention et qu'elle se démarque clairement du rôle de l'ONU dans ce domaine. En effet, la position officielle adoptée par la Francophonie ne risque-t-elle pas de rentrer parfois en conflit avec les positions officielles prises par chacun des pays membres?

Une autre difficile question est celle du financement. Comment le déterminer? Les pays de la Francophonie donnent déjà largement aux organisations des Nations-Unies et à l'Organisation du commerce mondial.

Après quelque trente ans d'existence comme organisation internationale, la Francophonie fait toutefois partie du vaste réseau des organismes internationaux : elle a des bureaux à New-York, à Genève, à Bruxelles; elle signe des accords avec l'UNESCO et son équivalent arabe.

Mais il lui reste encore tant à faire! L'ancien secrétaire général de l'ACCT, tout en se réjouissant du chemin parcouru, ne peut s'empêcher de constater l'ampleur du travail encore à organiser : « On doit s'appuyer sur une Francophonie de l'intervention en environnement, en éducation, en bibliothèques, en nouvelles technologies » et cela exige que l'on puisse « la faire sortir de la conception d'un groupe refermé sur lui-même ».

Quelle était l'ancienne forme d'aide internationale? En quoi la nouvelle forme est-elle meilleure?

Il faut promouvoir la conception nouvelle de la coopération internationale. On ne peut plus se contenter d'une assistance de forme traditionnelle; il faut mettre en valeur un véritable réseautage de coopération, une mise en commun de services et d'expertises.

Un exemple de réalisation d'avenir est celui du Marché des arts de la scène en Afrique (MASA). Pendant quelques jours, en un lieu donné, les artistes, les comédiens, les troupes de théâtre des pays francophones africains reçoivent les promoteurs du monde entier. Ceux-ci achètent leurs spectacles et permettent ainsi à des artistes de partir en tournée et de se faire connaître à l'extérieur de leurs frontières.

La Francophonie qui s'est servie de la langue française comme creuset à sa formation, s'oriente donc vers une reconnaissance et une mise en valeur de la diversité des cultures qui la font vivre au quotidien. Si elle continue ainsi d'encourager les divers modes d'expression nationaux, la Francophonie gagnera en efficacité. Elle doit encourager les initiatives qui favorisent le développement, la coopération et la concertation qui seules permettront la promotion d'une culture francophone à l'échelle internationale.

Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général élu au Sommet de Hanoï, a, dès février 1998, pris position pour un reciblage important. La Francophonie, selon lui, ne devrait plus se restreindre à une guerre contre l'anglais. Ce serait, croit-il, une bataille perdue d'avance. Ce point de vue diverge complètement de la position prise par l'Agence à sa fondation.

Ce virage du secrétaire général est-il une trahison de la Francophonie ou l'unique chance qu'elle a de survivre?

La défense des droits de la personne ou, comme on dit ailleurs dans le monde, les Droits de l'homme, prend de plus en plus de place dans les débats de la Francophonie. Avec cette orientation politique, la Francophonie vit en flagrante contradiction avec ses bonnes intentions puisqu'elle admet dans ses rangs des participants qui saccagent ces droits dans leurs pays respectifs.

Le nouveau secrétaire veut aussi nouer des relations avec des pays non francophones comme le Portugal, la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine. Son but est de défendre le pluralisme culturel – au moyen notamment du plurilinguisme – et d'encourager la diversité nécessaire dans une véritable démocratisation des relations internationales.

Bien sûr, la priorité de l'Organisation internationale de la Francophonie reste de s'occuper des problèmes rencontrés par les pays francophones. Mais aussi celle de prendre les intérêts des plus pauvres, des marginalisés qui souffrent et risquent encore de souffrir, et ce, où qu'ils soient sur la planète.

La Francophonie a un grand besoin de moderniser son image. Son originalité réside peut-être dans ses préoccupations récentes. Elle peut soutenir de nouvelles initiatives, par exemple sur l'éthique de la communication ou sur la diffusion du patrimoine mondial.

Elle se veut aussi une organisation humanitaire qui encourage le dialogue Nord-Sud. Dans la promotion du développement durable, elle peut faire entendre une voix, celle de près de cinquante nations. Cinquante pays agissant en harmonie, cela donne de la résonance au concert!

La Francophonie, quelle soit nationale ou internationale, ne peut se contenter de raviver les souvenirs du passé et de formuler des souhaits généreux pour l'avenir. Elle doit s'alimenter au présent, à la source d'une volonté d'être, de s'affirmer, de se faire entendre. Elle doit s'épanouir dans la solidarité et dans le partage fier et courageux des valeurs profondes qui animent les francophones à l'aube du troisième millénaire.

Comment peut-on dire que la Francophonie n'est pas et ne sera jamais un projet achevé?

« La francophonie n'est pas un projet achevé : elle est un combat culturel permanent par lequel il convient d'assumer notre identité, qui est toute d'indépendance et de solidarité, mais aussi d'originalité et de refus du nivellement »

Xavier Deniau, *La Francophonie*,
Collection Que sais-je?, n° 2111, PUF, 3e édition, Paris 1995

Le français dans le monde

Pays francophones à unilinguisme officiel

- Burkina Faso
- Communauté française de Belgique
- France
- Monaco

Pays francophones à bilinguisme ou plurilinguisme officiel

- Burundi
- Cameroun
- Canada
- Comores
- Djibouti
- Gabon
- Haïti
- Luxembourg
- Royaume de Belgique
- Rwanda
- Seychelles
- Suisse
- Tchad
- Vanuatu

Pays où le français se parle mais sans statut officiel

- Algérie
- Bulgarie
- Cambodge
- Cap-Vert
- Dominique
- Égypte
- États-Unis (Louisiane)
- Guinée équatoriale
- Israël
- Laos
- Liban
- Madagascar
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Moldavie
- Roumanie
- Sainte-Lucie
- Saint-Thomas-et-Prince
- Syrie
- Tunisie
- Vietnam

Pays où le français se parle avec statut officiel

- Val d'Aoste

Pays multilingues où le français est une langue officielle

- Bénin
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Mali
- Niger
- République démocratique du Congo (ancien Zaïre)
- Sénégal
- Togo

Sigles et acronymes de la Francophonie

ACA	Association canado-américaine
ACCT	Agence de coopération culture et technique Agence de la Francophonie depuis 1996
ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
AEF	Afrique équatoriale française
AFESR	Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche
AFIDES	Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires
AIMF	Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement de langue française
AIPLF	Assemblée internationale des parlementaires de langue française
AOF	Afrique occidentale française
AUPELF	Association des universités partiellement ou entièrement de langue française; associée maintenant avec l'URELF
BIEF	Banque internationale d'information sur les États francophones
BIFFA	Bureau international du Forum francophone des affaires
CAMES	Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur
CEVEIL	Centre d'expertise et de veille des inforoutes et des langues
CFB	Communauté française de Belgique
CIDIF	Centre international pour le développement de l'inforoute en français
CILF	Conseil international de la langue française
CIP	Conseil international de préparation (du Sommet)
CIRTEF	Conseil international des radios et télévisions d'expression française
CIS	Comité international du suivi (du Sommet)
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie

CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CONFEJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française
CONFEMER	Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DOM	Département d'outre-mer français
EIB	École internationale de la Francophonie (autrefois École internationale de Bordeaux)
EIF	École internationale de français
FCFA	Fédération des communautés francophones et acadienne
FFA	Forum francophone des affaires
FICU	Fonds international de coopération universitaire
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
IEPF	Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français
OAMCE	Organisation africaine et malgache de coopération économique
OCAM	Organisation commune africaine et malgache
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OUA	Organisation de l'unité africaine
RDA	Rassemblement démocratique africain
REFER	Réseau électronique francophone
SNA	Société nationale de l'Acadie
SYFED	Système francophone d'édition et de diffusion
TOM	Territoire d'outre-mer français
UAM	Union africaine et malgache
UAMCE	Union africaine et malgache de coopération économique

UCF	Union culturelle française
UIJPLF	Union internationale des journalistes et de la presse de langue française
UREF	Université des réseaux d'expression française

Bibliographie

OEUVRES INDIVIDUELLES

DENIAU, Xavier. *La Francophonie*, Collection « Que sais-je? », n° 2111, PUF, 3e édition, Paris 1995.

GUIRAUD, Pierre. *L'ancien français*, Collection « Que sais-je? », n° 1056, PUF, 3e édition, Paris 1968.

HADÈGE, Claude. *Le français, histoire d'un combat*, Éditions Michel Hadège, septembre 1996, Livre de poche, collection « Biblio essais », no 4267.

LE SCOUARNEC, François-Pierre. *La Francophonie*, Éditions du Boréal, Montréal, 1997.

MATTEAU, Hélène. *Les mots de la faim et de la soif*, Les Éditions de l'homme, Montréal, 1990.

MAUGLEY, Axel. *Le roman de la Francophonie*, Éditions Jean Michel Place, Paris, 1993.

MYERS, Gail E. et Michele TOLELA MYERS, *Les bases de la communication humaine*, Éditions McGraw-Hill, 1990.

TÉTU, Michel. *La Francophonie*, Éditions Guérin, Montréal, 1992.

OEUVRES COLLECTIVES

Encyclopédie Alpha, Éditions Tout connaître, Paris, Tome 1 à 15.

Encyclopédie du Canada, Éditions Stanké, Montréal, 1987.

État de la Francophonie dans le monde, données 1995-1996 et 5 études inédites. La documentation française, Paris, 1997.

L'année francophonie internationale, Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales, AFI, 1998.

Sociologie et sociétés : les Francophonies nord-américaines, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1994.

Guide d'activités

La Francophonie
d'hier à demain

Données relatives au catalogage de la publication

La francophonie d'hier à demain / Nouvelle-Écosse.
Ministère de l'Éducation.

Comprend des références bibliographiques.
ISBN : 0-88871-543-9

1. Français (Langue)--Histoire.
2. Français (Langue)--Étude et enseignement.
1. Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.
447.071--dc21 2000

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la loi sur le droit d'auteur. Si, dans certains cas, des omissions ont eu lieu, prière d'en aviser la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation, au numéro (902) 424-0538.

La reproduction du contenu ou d'une partie de la présente publication est autorisée dans la mesure où elle s'effectue dans un but non commercial et qu'elle indique clairement que ce document est une publication de la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

TABLEAU DES ACTIVITÉS

■ LA LANGUE FRANÇAISE

Pour qu'une langue soit vivante

➤ Activité 1 6
➤ Activité 2 7
➤ Activité 3 8
➤ Activité 4 9

La langue française : une aventure!

➤ Activité 5 10

Une longue gestation

➤ Activité 6 11
➤ Activité 7 12
➤ Activité 8 13

La naissance officielle

➤ Activité 9 14
➤ Activité 10 15

Une enfance discrète

➤ Activité 11 16
➤ Activité 12 18
➤ Activité 13 19

Une adolescence turbulente

➤ Activité 14 20
➤ Activité 15 21
➤ Activité 16 22
➤ Activité 17 23
➤ Activité 18 24

La maturité raisonnée

➤ Activité 19 25

Une langue au passé prestigieux

➤ Activité 20 26
➤ Activité 21 27

L'aventure se poursuit...

➤ Activité 22 28
➤ Activité 23 29

■ LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE

L'héritage du passé

➤ Activité 24 30
➤ Activité 25 31
➤ Activité 26 32
➤ Activité 27 33

L'empreinte de l'histoire

➤ Activité 28 34

La francophonie : d'abord un mot

La prise de conscience

➤ Activité 29 35
➤ Activité 30 36

Les précurseurs de la Francophonie
➤ Activité 31 37
Les premiers balbutiements de la Francophonie
➤ Activité 32 38
➤ Activité 33 39
Quelques grands noms
➤ Activité 34 40
La mise en oeuvre
➤ Activité 35 41
La Francophonie : sa nature
➤ Activité 36 42
La Francophonie : ses buts
➤ Activité 37 43
➤ Activité 38 44
La Francophonie : son évolution
Les secrétaires généraux de l'ACCT
➤ Activité 39 45
Les Sommets
➤ Activité 40 46
Le Sommet de Versailles-Paris : 17, 18 et 19 février 1986
➤ Activité 41 47
➤ Activité 42 48
Le Sommet de Québec : 2, 3 et 4 septembre 1987
➤ Activité 43 49
➤ Activité 44 50
➤ Activité 45 51
➤ Activité 46 52
➤ Activité 47 53
Le Sommet de Dakar : 24, 25 et 26 mai 1989
➤ Activité 48 54
Le Sommet de Chaillot-Paris : 19, 20 et 21 novembre 1991
➤ Activité 49 55
Le Sommet de l'Île Maurice : 16, 17 et 18 octobre 1993
➤ Activité 50 56
➤ Activité 51 57
Le Sommet de Cotonou : 2, 3 et 4 décembre 1995
➤ Activité 52 58
➤ Activité 53 59
Le Sommet de Hanoï : 14, 15 et 16 novembre 1997
➤ Activité 54 60
➤ Activité 55 61
➤ Activité 56 62
➤ Activité 57 63
➤ Activité 58 64
Le Sommet de Moncton : 3, 4 et 5 septembre 1999
➤ Activité 59 65

La Francophonie : quelques réalisations d'importance

L'École internationale de la Francophonie

➤ Activité 60 66

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche et l'AUPELF-UREF

➤ Activité 61 67

La CONFEMEN ou Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage

➤ Activité 62 68

Le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)

➤ Activité 63 69

La Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF)

➤ Activité 64 70

Les Jeux de la Francophonie

➤ Activité 65 71

TV5

➤ Activité 66 72

La Superfrancofête

Les francofêtes

➤ Activité 67 73

La journée internationale de la francophonie

➤ Activité 68 74

La Francophonie au présent

➤ Activité 69 75

La Francophonie au futur

Sa croissance

➤ Activité 70 76

Son avenir

➤ Activité 71 78

Ses forces positives

➤ Activité 72 79

■ **CONCLUSION**

➤ Activité 73 80

➤ Activité 74 81

➤ Activité 75 82

➤ Activité 76 83

INTRODUCTION

Un document à compléter...

Le document sur la Francophonie que nous vous présentons est un document que nous pourrions qualifier d'inachevé. Pourquoi? Parce que les événements concernant la Francophonie continuent de se multiplier, l'Agence de se définir, les mentalités d'évoluer et les francophones de s'affirmer!

Les Sommets de la Francophonie prennent place à tous les deux ans; une rencontre des directeurs de l'Agence a lieu entre chaque Sommet; les Jeux de la Francophonie se déploient à tous les quatre ans. Des rassemblements comme les Francofêtes et les Congrès mondiaux s'organisent pour souligner une date signifiante, pour commémorer un événement particulier. Des pays ou des régions de pays deviennent, à chaque nouveau Sommet, membres de la Francophonie, alors que certaines contrées se retirent, temporairement.

La Francophonie n'est pas sclérosée. Elle est mouvante, elle est en marche et, depuis des décennies, elle continue son chemin contre vents et marées.

La Francophonie d'hier à demain est un document conçu pour être complété, approfondi, élargi. Il est important d'apprécier l'évolution de la Francophonie, d'examiner les conséquences d'événements historiques sur des régions entières de la planète, de mieux connaître certains artisans de la Francophonie, d'extrapoler sur l'avenir de ses institutions, de ses politiques, et de participer à son essor et à sa vitalité. Dans ce but, nous vous proposons un recueil d'activités pédagogiques qui pourront vous aider à parfaire, avec vos élèves, ce document sur la Francophonie internationale.

... par toutes sortes de moyens

Les journaux annoncent les diverses rencontres internationales de la Francophonie. Ils décrivent leur déroulement, en donnent des comptes rendus, les commentent et discutent de leur portée politique, économique et linguistique. Des sites Internet tiennent à jour les données concernant l'état de la Francophonie; des babillards électroniques permettent d'engager des dialogues et ouvrent des forums de discussions entre francophones du monde entier. Des livres comme ***l'Année francophone internationale*** rendent compte annuellement de la Francophonie planétaire, des créations artistiques francophones tout autant que de l'entraide internationale dont les pays de la Francophonie sont l'objet. Le ***Journal de l'Agence de la Francophonie***, est publié régulièrement et permet des mises à jour diverses sur l'Agence. On peut recevoir cette publication gratuitement, sur simple demande.

La recherche peut se faire, selon les circonstances et les besoins, par des instruments imprimés comme les dictionnaires, les encyclopédies ou par les sites Internet, les encyclopédies électroniques, les abonnements (genre Eureka) aux journaux et magazines.

Nous tenons pour acquis que l'utilisation des instruments électroniques appropriés pour une recherche est presque toujours l'un des résultats implicitement visés par les activités. Nous ne le mentionnons pas toutefois, pas plus que nous ne mentionnerions comme résultats visés l'usage de dictionnaires, d'encyclopédies et d'atlas traditionnels. Nous considérons les instruments électroniques comme faisant dorénavant partie du paysage scolaire.

... de toutes sortes de manières

Les activités consistent à :

- s'arrêter sur un point du document pour le comprendre plus particulièrement;
- s'attarder sur un point pour l'explorer plus en profondeur;
- prédire les conséquences d'un événement nouveau;
- comparer un fait avec d'autres sources;

- trouver des exemples concrets dans le milieu immédiat ou sur l'ensemble de la planète pour illustrer une affirmation;
- faire des liens avec l'évolution de la communauté acadienne.

Les activités liées à la première partie du document ont une saveur plus historique et plus culturelle. Elles peuvent s'intégrer facilement à l'enseignement de l'histoire. Les activités liées à la seconde partie du document sont davantage liées à la géographie planétaire. L'ensemble peut se raccrocher à plusieurs autres domaines d'apprentissage, notamment le français et les arts.

En nous basant sur les différentes facettes de la démarche intellectuelle, nous avons classé les diverses activités suggérées en quatre catégories :

P = PENSER (analyser, synthétiser, inférer, généraliser)

R = RECHERCHER (planifier, découvrir, classer, organiser)

I = IMAGINER (faire des hypothèses, relier, créer, solutionner)

J = JUGER (discriminer, critiquer, comparer, évaluer)

auxquelles peut s'ajouter un **C (pour communiquer)** selon la forme de présentation que vous choisirez de faire en classe :

... pour toutes sortes de raisons

Le cours de géographie planétaire, en particulier, doit développer une ouverture sur le monde et permettre l'acquisition de connaissances capables de faire de l'étudiant d'aujourd'hui un citoyen averti et actif qui contribuera au développement social, économique et culturel de sa société.

Les activités se greffent donc autour des secteurs de la langue et de la culture françaises, et du civisme. Elles ont pour but général de promouvoir la recherche, d'augmenter les compétences en technologie, de développer les aptitudes à la résolution de problèmes et à la communication.

En donnant comme mission aux étudiants de parfaire le document qu'ils ont entre les mains, nous les invitons à:

- croire en eux, à l'impact de leur action et à leur apport intellectuel;
- développer des techniques adéquates et modernes de recherche;
- communiquer à un niveau de langue qui exige justesse et précision de vocabulaire;
- prendre contact avec la réalité qui les entoure, avec les événements au moment même où ils s'inscrivent dans la mémoire planétaire;
- analyser les tendances et à en dégager les grandes directions;
- développer leur sens critique et leur vigilance en les obligeant à tirer les conséquences planétaires d'événements locaux ou l'impact local d'événements planétaires;
- se rendre compte de la diversité des façons de penser et de vivre dans le monde, et des intérêts culturels, religieux et économiques qui sont à l'origine des réactions nationales aux événements planétaires, même à l'intérieur d'un regroupement linguistique comme la Francophonie;
- favoriser enfin leur sens de l'appartenance à la communauté francophone planétaire et à développer une plus grande solidarité avec elle.

Toutes ces activités s'orientent donc dans le sens de donner aux élèves la fierté d'être soi-même, le courage de s'affirmer et de s'engager et la persévérance de prendre essor eux aussi, comme la Francophonie.

Activité 1 (P)

Comment établit-on qu'une langue est en danger? Quand dit-on qu'elle est morte? *Page 7*

Résultats visés : les élèves pourront

- établir la vitalité de la langue parlée dans leur milieu d'appartenance
- décrire quelques stratégies à mettre en oeuvre pour la préserver.

Déroulement de l'activité

- Discuter du sens des termes « langue morte » et, par opposition, « langue vivante », « langue en danger ».
- Rechercher divers exemples – actuels ou historiques – de langues en danger, de langues vivantes, de langues mortes.
- Appliquer les critères établis en (1) d'une langue en danger au français parlé dans le milieu.
- Déterminer des points particulièrement fragiles de la langue parlée dans le milieu.
- Trouver quelques moyens simples de fortifier la langue dans le milieu immédiat.

Note pédagogique

Il est important de faire prendre conscience aux élèves qu'une langue vit et que, par conséquent, elle peut être fragile et peut mourir.

Le sanscrit, le grec ancien et le latin sont des langues que l'on dit mortes, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus parlées. Elles ont connu leur période de prestige et leur influence puis elles ont été peu à peu oubliées ou elles ont évolué vers une forme plus moderne, tel le grec ancien qui a évolué vers le grec moderne et le latin vers l'italien.

Une langue est en danger quand elle est parlée (et écrite) par de moins en moins de personnes; quand l'étendue de son vocabulaire se rétrécit constamment; quand le pourcentage des emprunts à d'autres langues ou à une langue en particulier ne cesse de s'accroître; quand elle ne sait pas créer de nouveaux termes pour décrire de nouvelles réalités; quand sa grammaire et sa syntaxe se calquent sur celles d'une autre langue; quand elle n'est plus utile et n'est plus enseignée. Quand une langue meurt, avec elle, s'éteint souvent la culture qui l'a animée.

Langue vivante : voir note pédagogique de l'activité 2.

La présente activité peut être avantageusement complétée par l'activité 2.

Ressources

- Dictionnaire français des noms communs (*Robert*)
- Encyclopédie : langue (évolution)
- Site Web[1] :
  – Dictionnaire universel francophone en ligne

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 2 (P)

Résultats visés : les élèves pourront

- évaluer l'état de la situation culturelle dans le milieu
- comparer avec d'autres régions du pays
- communiquer leurs craintes et leur fierté.

Déroulement de l'activité

- Trouver des statistiques du nombre de « parlant français » dans le milieu.
- Répertorier les activités politiques, artistiques, économiques qui se déroulent en français en Nouvelle-Écosse (ou dans le milieu plus restreint de la ville, du village ou de l'école), pour un temps donné (une semaine, un mois...).
- En refaisant ces deux premiers exercices, comparer si désiré avec une autre région canadienne.
- La culture acadienne s'exprime-t-elle suffisamment dans notre milieu? Le français est-il utilisé à des fins économiques? politiques? scolaires? éducatives? artistiques?
- Discuter, soit dans un débat en classe ou par une dissertation, de ce que révèlent les faits et comment des circonstances particulières les expliquent.

Note pédagogique

L'expression de soi et de sa culture a besoin du véhicule de la langue; une langue pauvre ou amoindrie ne pourra jamais exprimer la richesse d'une culture.

Une langue est vivante à divers degrés : le nombre et l'éminence des personnes qui la parlent, le nombre et le prestige des lieux où elle est utilisée, le nombre et la puissance de ses manifestations : ses oeuvres littéraires, les journaux, les chansons, les pièces de théâtre, les spectacles de variétés, les émissions de radio et de télévision, les films, etc.

Ressources

- L'Année francophone internationale : section sur les provinces maritimes
- Publications du Patrimoine canadien telles que :
  – *Minorités francophones : assimilation et vitalité communautaire*
  – *Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle*
- Statistiques provinciales de la Nouvelle-Écosse ou d'autres provinces (on peut avoir accès aux divers sites des provinces canadiennes par le site du gouvernement du Canada)
- Eureka : *Le Devoir*, 13-14 mars 1999, cahier spécial pour la Semaine internationale de la Francophonie, p. F-5, l'article « Donner le goût de la langue »
- Sites Web[1] :
  – Statistique Canada
  – Patrimoine canadien
  – Chronique de la Francophonie

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 3 (P)

« Un musée sonore »; le « bagage génétique de la langue ».
Que veulent dire ces expressions? *Page 7*

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer comment, en parlant, l'on témoigne de soi et des siens
- s'auto-évaluer sur le respect qu'ils ont de leur langue par le soin qu'ils mettent à la parler
- communiquer leur pensée avec justesse.

Déroulement de l'activité

- Analyser la signification des termes « musée sonore » et « bagage génétique ».
- Déterminer la fonction des musées et celle du bagage génétique d'une espèce.
- Déduire comment une langue peut être perçue comme un musée sonore et les mots et la grammaire comme son bagage génétique.
- Engager une discussion sur les diverses dimensions d'une langue. Par exemple : à quoi sert le langage? Ne sert-il qu'à communiquer dans le cadre de la vie quotidienne?
- Faire dégager – par écrit de préférence – les conséquences possibles des multiples dimensions de la langue : communication utilitaire, mais aussi expression de soi, de sa culture, de sa façon de vivre, de son histoire.

Note pédagogique

« Musée sonore » et « bagage génétique » : ces deux termes font appel à la mémoire. Le premier fait référence à la mémoire et à la conservation des oeuvres humaines. L'autre à la mémoire biologique. Appliqués au langage, ils définissent la langue comme une mémoire des sons qui ont traversé l'histoire et qui portent encore en eux toutes les étapes de son évolution.

Nous négligeons trop souvent la dimension historique et culturelle de la langue que nous parlons. Nous la réduisons à sa simple et étroite dimension de véhicule de communication.

Ainsi, beaucoup de jeunes ne sentent aucunement la nécessité de bien parler, d'enrichir leur vocabulaire, de respecter les règles traditionnelles du français, et d'en découvrir le génie propre. Dans la mesure où ils sentent qu'ils sont compris « en gros », ils se satisfont de leurs raccourcis langagiers. Malheureusement, on ne peut tout à fait leur donner tort, si on ne considère que le rôle utilitaire de la langue. Mais il en est autrement si on prend conscience que la langue traduit aussi et surtout la culture et l'histoire d'un peuple et témoigne de son évolution au cours des siècles.

Ressources

- Dictionnaire français des noms communs

Activité 4 (I)

Peut-on comprendre une langue sans la parler?

Page 8

Résultats visés : les élèves pourront

- connaître les étapes de l'apprentissage d'une langue
- reconnaître la valeur et la commodité du français standard dans le contexte mondial actuel
- s'entraider pour améliorer leur français oral.

Déroulement de l'activité

- Raconter ou faire raconter une expérience illustrant comment on peut comprendre une langue étrangère que l'on ne parle pas; mettre en évidence ce qui a permis cette compréhension (gestes, ton, contexte, connaissance du milieu ou des individus …).
- Raconter ou faire raconter une expérience illustrant ses difficultés à comprendre le français parlé dans un autre milieu que le sien : déterminer les raisons possibles (accent, vitesse du débit, expressions locales, manque d'attention…).
- Faire exécuter une saynète mettant en scène un ou des cas racontés dans les deux premiers exercices.
- Trouver des avantages à être compris par beaucoup de monde dans le contexte actuel de mondialisation.
- Discuter : parler un français standard, est-ce se trahir et trahir son milieu?

Note pédagogique

Il est important de prendre conscience des étapes de l'apprentissage d'une langue et d'être capable de reconnaître la valeur et la place du français standard (ou fondamental) pour communiquer à l'ère de la mondialisation. Sans pour autant renier la langue que l'on parle dans son milieu.

Un enfant de 18 mois peut suivre ce qui se passe dans son milieu familial, sourire ou avoir peur en écoutant une conversation. Mais il ne peut se mêler à cet échange verbal. Il comprend des centaines de mots, mais ne peut en utiliser que quelques-uns.

Les jeunes qui commencent à fréquenter une classe d'immersion peuvent, pendant des mois, suivre assez bien l'enseignement qui y est donné, sans pour autant parler français. Lorsque nous voyageons à l'étranger, nous pouvons saisir « en gros » ce que disent les gens, mais il ne nous viendrait jamais à l'idée de dire que nous parlons leur langue. C'est qu'une langue se comprend d'abord et se parle ensuite. Même lorsque cette langue est le français, l'accent, la prononciation et les expressions locales peuvent parfois nous dérouter au point de nous rendre incapables de comprendre…ce français-là. Parler un français standard permet par contre d'être compris par plus de gens, de communiquer facilement et avec précision avec eux. Ce qui ne nous empêche pas de parler librement avec nos expressions et notre accent local dans notre milieu.

Ressources

- Encyclopédie électronique ou traditionnelle : formation des langues dans le monde

Activité 5 (R)

Si 1 000 ans, « c'est la jeunesse », quel est l'âge d'une « vieille » langue? *Page 8*

Résultats visés : les élèves pourront

- connaître l'existence de diverses familles de langues dans le monde
- identifier l'arbre généalogique du français.

Déroulement de l'activité

➥ Faire une liste de quelques langues vivantes européennes, africaines et asiatiques.

➥ Chercher les dates d'apparition dans l'histoire et suivre le développement de certaines d'entre elles.

➥ Comparer avec l'âge de langues modernes telles l'espagnol, le flamand, l'allemand, le russe, le polonais, etc.

Note pédagogique

Le développement d'une langue est une histoire d'évolution, d'adoption et d'adaptation. Afin d'entamer le chapitre de l'histoire du français avec une idée plus claire de la dimension temporelle, il est intéressant de comparer l'évolution des langues de plusieurs nations.

Le français est une langue dite indo-européenne, issue du latin, du grec ancien et de multiples dialectes européens. Elle est relativement récente. Les « vieilles langues » du monde encore vivantes telles le tamoul, le mandarin, l'hindi, l'urdu, le tibétain, l'iranien, l'hébreu, – et en Europe, le basque – ont traversé de deux à trois millénaires.

Les langues africaines aussi sont lourdes d'histoire. Pour en connaître au moins les noms, on peut consulter un dictionnaire des noms propres : au nom de chaque pays, on trouve la liste des langues parlées. Peul, bantou, haoussa, berbère, mandingue, etc… sont quelques exemples de ces langues africaines. Des langues qui ont, elles aussi, plusieurs millénaires.

Les dates d'apparition peuvent parfois être trouvées dans un dictionnaire des noms communs comme le Robert.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs
- Dictionnaire des noms propres
- Encyclopédie : langues indo-européennes, langues indo-aryennes, dravidiens, mandarin, etc. (autres langues nommées ci-dessus)

Activité 6 (R)

De quels peuples contemporains ces tribus germaniques sont-elles les ancêtres? ***Page 8***

Résultats visés : les élèves pourront

- identifier les peuples ayant donné naissance à certains peuples européens contemporains
- comprendre les influences géographiques et historiques d'une langue.

Déroulement de l'activité

- ➥ Chercher dans une histoire de Rome ou de la Gaule les noms des tribus germaniques présentes à ses frontières au IV^{e} au V^{e} siècle.
- ➥ Déterminer sur une carte historique de la Gaule, l'emplacement des territoires possédés par ces tribus.
- ➥ Transposer ces territoires sur une carte moderne et identifier les peuples qui les habitent maintenant.
- ➥ Comparer les noms de certaines tribus aux appellations modernes de ces peuples en français et en anglais.

Note pédagogique

Nous croyons souvent qu'une langue évolue en serre chaude à l'abri de toutes les autres. Au contraire. Comme la culture qu'elle exprime, une langue vivante… vit, c'est-à-dire qu'elle change, évolue, passe par des crises d'identité, s'enrichit, s'adapte et adopte.

L'histoire militaire et économique est souvent la meilleure source de connaissance des diverses influences subies par une langue en développement. Les Alamans (ou Alémans), les Francs, les Germains, les Suèves, les Burgondes, les Helvètes, les Trévires c'est-à-dire ces « Barbares » engagés comme mercenaires par Rome sont les ancêtres des Allemands, des Suisses du nord, et des Luxembourgeois.

Pour désigner les habitants de l'Allemagne, les Anglais les ont identifiés aux Germains, d'où « German » ; en français, on les a liés plutôt aux Alamans ce qui a donné les Allemands; les Helvètes ont donné leur nom à la Confédération helvétique qui est le nom officiel de la Suisse; les Burgondes ont laissé leur nom à la Bourgogne, une province française qui se dit Burgundy en anglais – et c'est aussi le nom de vins renommés – ; les Francs qui ont donné leur nom aux Français, etc.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres
- Encyclopédie : Rome, Barbares, et les divers noms des tribus mentionnées plus haut
- Atlas Encarta : carte historique de la Gaule ou de l'Empire romain de la décadence
- Atlas mondial pour une carte moderne de l'Europe

Activité 7 (R)

Quelles sont les langues modernes d'origine celte?

Page 9

Résultats visés : les élèves pourront

- manifester une appréciation de la culture et de l'art celte
- illustrer l'apport des Celtes à diverses langues modernes.

Déroulement de l'activité

- Faire une recherche générale sur les Celtes et résumer chacune des phases de leur histoire.
- Chercher dans des illustrations de l'art irlandais, écossais, gallois ou breton des symboles communs d'origine celte ou des vestiges comme les alignements de Carnac (France) et ceux de Salisbury (Angleterre).
- Chercher des mots d'origine bretonne (celte) admis dans la langue française et parfois apparentés à des termes gaéliques : gallois, écossais ou irlandais (biniou, aber, menhir, dolmen, cromlech, cairn, baragouin).

Note pédagogique

Les langues anciennes ne s'éteignent pas toujours ; souvent elles évoluent et se ramifient.

Les Celtes ont donné naissance à une grande civilisation qui a duré au moins deux millénaires. Peuple identifié aux alignements de menhirs et aux dolmens, il n'a pas fini de nous étonner par ce que nous découvrons encore de sa culture et de sa religion. Issus de l'Allemagne actuelle, les Celtes ont occupé, par étapes, la plus grande partie de l'Europe centrale, des Balkans et de l'Europe occidentale; ils sont les ancêtres de la société gauloise. Ils ont avancé vers l'ouest jusqu'à ce qui leur soit impossible d'aller plus loin. C'est dans les Iles britanniques qu'ils ont finalement trouvé refuge et que nous les retrouvons aujourd'hui. Les Bretons de Bretagne, en France – dite la Petite Bretagne par opposition à la Great Britain – sont comme les Écossais, les Irlandais, les Gallois, tous descendants des Celtes. Leurs langues respectives sont largement apparentées, un peu comme l'italien, le portugais, le roumain et l'espagnol s'apparentent au français.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Celte, Irlandais, Gallois, Écossais, Bretons
- Dictionnaire des noms communs : erse, oghamique, gaélique peuvent aussi être des portes d'entrée dans la recherche
- Encyclopédie : histoire de la civilisation celte

Activité 8 (R)

Quelle différence existe entre un dialecte, un patois, un parler régional? ***Page 9***

Résultats visés : les élèves pourront

- employer avec précision les termes ci-haut mentionnés et donner des exemples de chacun d'eux
- définir avec justesse de nouveaux termes
- élargir leur vocabulaire pour s'exprimer avec plus de nuances.

Déroulement de l'activité

- Définir les termes ci-haut mentionnés et trouver un ou des exemples de chacun d'eux.
- Répertorier et définir d'autres mots rencontrés en cours de recherche.
- Écrire un court texte en se servant à bon escient des termes ci-haut mentionnés et en utilisant d'autres termes rencontrés en cours de recherche (voir note pédagogique).

Note pédagogique

Il arrive que nous employions un mot pour un autre dans la conversation courante. Mais les termes dialecte, patois, parler régional ne sont pas tous synonymes. Un dialecte est un système linguistique en soi. Par exemple le wallon est un dialecte français de Belgique. Il a ses expressions propres, son accent particulier, mais il se relie à une langue (français) structurée. Patois désigne un parler très localisé, associé la plupart du temps à un milieu exclusivement rural sans grande culture. Ce terme a souvent un sens péjoratif. Un parler régional s'apparente davantage à un dialecte mais il est circonscrit dans un milieu géographique déterminé et restreint.

Il est bon de vérifier l'emploi que nous en faisons afin de voir comment l'on peut raffiner et enrichir notre façon de parler sans pour autant tomber dans le snobisme langagier.

En cherchant dans un dictionnaire, nous tombons souvent sur d'autres termes intimement liés au mot cherché, ex : idiome, argot, jargon, langue de bois, pidgin, sabir, créole, baragoin, charabia, galimatias, amphigouri, etc. Il est toujours intéressant de chercher à définir ces termes et de trouver leur origine : les découvertes sont toujours enrichissantes, mais parfois elles sont même amusantes (ex : baragoin; pidgin, galimatias)

Ressources

- Dictionnaire français des noms communs, de préférence *Le Robert*
- Dictionnaire des synonymes

Activité 9 (R)

Quelles seraient les frontières de cet empire sur une carte contemporaine? *Page 9*

Résultats visés : les élèves pourront

- mieux connaître le personnage de Charlemagne
- manifester une appréciation pour son génie politique
- associer certains mouvements politiques du Moyen Âge à ceux que l'on voit apparaître aujourd'hui.

Déroulement de l'activité

- Rechercher quelques faits biographiques sur Charlemagne.
- Comparer une carte historique représentant son empire en l'an 800 avec une carte de l'Europe contemporaine et avec les pays de la Communauté économique européenne (CEE), appelé aussi le Marché commun européen.

Note pédagogique

Nous pensons souvent – à tort d'ailleurs – que les grands ensembles politiques sont une création récente. Il est donc intéressant de constater que l'Empire de Charlemagne avait déjà, il y a plus de mille deux cents ans, sensiblement les frontières de l'Europe occidentale d'aujourd'hui, et recouvrait une grande partie du regroupement récent de la CEE.

Ressources

- Atlas historique : Europe de Charlemagne
- Atlas mondial : carte de l'Europe actuelle
- Dictionnaire des noms propres : Charlemagne, Saint-Empire romain d'Occident (et non Saint-Empire romain germanique)
- Encyclopédie Encarta

Activité 10 (I - P)

En se référant au français moderne peut-on deviner le sens global de ce texte? Quels mots peut-on reconnaître? Certains de ces mots sont-ils plus près d'autres langues que du français? Comment cela peut-il être? ***Page 10***

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro cummun salvament, d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adiudha, et in cadhuma cosa, sicum om per dreit son fradra salvar dift. In o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit
Extrait : section du Serment de Louis le Germanique

Résultats visés : les élèves pourront

- manifester un sens de l'observation des termes
- utiliser leur imagination et leur intuition pour inventer une traduction plausible dans le contexte historique.

Déroulement de l'activité

- ➥ Lire à haute voix l'extrait du texte original après l'avoir replacé en contexte : consulter une courte biographie de Charlemagne pour saisir la division de l'empire et la dissension entre les deux frères Louis et Charles (voir activité 9).
- ➥ Souligner les mots dont on croit saisir le sens par analogie au français ou à toute autre langue que l'on comprend.
- ➥ Imaginer le sens global de l'extrait.
- ➥ Comparer avec la traduction ci-dessus :
- ➥ « Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne savoir et pouvoir, je défendrai mon frère Charles, ici présent, et par aide et en chaque chose, comme on doit par le droit naturel défendre son frère; à condition qu'il en fasse autant pour moi; et avec Lothaire je ne traiterai jamais aucun accord qui soit, par ma volonté, au préjudice de mon frère Charles, ici présent. »

Note pédagogique

Cette activité doit laisser une grande place à l'observation et à l'imagination des élèves.

Entre le latin et le français actuel, il y a près de deux mille ans; le Serment de Strasbourg, lui, date de 842. Bien qu'il soit considéré comme le premier document écrit en français, il est loin de se lire facilement pour nous aujourd'hui. Une bonne façon de juger du chemin parcouru depuis!

D'autres extraits de textes s'ajouteront au fil du document et vous permettront de constater l'évolution de la langue française dans les premiers siècles et sa stabilisation au XVII^{e} siècle, grâce sans doute à l'action de l'Académie française.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Louis le Germanique ou Saint-Empire romain d'Occident
- Encyclopédie : division de l'empire de Charlemagne
- Histoire du Moyen Âge

Activité 11 (I - P)

Les proverbes et les dictons expriment une façon de voir la vie dans une culture donnée. Ils reflètent le climat, l'histoire, et ils mettent en action des animaux et des plantes du milieu. Ainsi, un proverbe du Mali dit : « l'arbre peut bien flotter sur le fleuve, il ne deviendra jamais caïman ». ***Page 10***

Résultats visés : les élèves pourront

- faire preuve d'imagination et de créativité
- identifier des proverbes ou dictons propres à leur milieu
- inventer des proverbes à partir de réalités actuelles.

Déroulement de l'activité

➥ Identifier certains proverbes français courants et en trouver le sens tels :

L'appétit vient en mangeant ou
C'est en forgeant qu'on devient forgeron
A beau mentir qui vient de loin
Nul n'est prophète en son pays…

➥ Par petits groupes, tenter de trouver le sens de divers proverbes africains (voir note pédagogique);

➥ les traduire par un proverbe qu'on utilise dans le milieu.

➥ Tirer des proverbes africains les éléments locaux qui font qu'ils n'auraient pu être inventé en Nouvelle-Écosse (animaux, mode de transport, importance du chef de famille, etc…)

➥ Inventer des proverbes à saveur « moderne » en prenant des références actuelles.

Note pédagogique

Il est important de s'ouvrir l'esprit à la pluralité des façons de dire, à l'intérieur même de la Francophonie; l'on peut prendre conscience du même coup de la richesse de sa propre culture.

Les proverbes et les dictons sont de véritables livres de philosophie d'un peuple. Ils sont un vibrant témoignage de sa culture et du milieu naturel dans lequel il évolue. Ainsi l'arbre qui même après avoir longtemps flotter sur le fleuve ne deviendra jamais caïman peut se traduire en français standard par « Chasser le naturel, il revient au galop ». On peut aussi exprimer la même idée en se référant à des habitudes locales et récentes : allusion à des personnages de roman ou de téléroman; à des mets; à des vêtements, à des moyens de transport modernes.

Voici quelques exemples de proverbes chez les Africains francophones :

a) Si tu regardes l'avant de ta pirogue, regarde aussi l'arrière (Côte d'Ivoire)

b) Si ta pirogue coule, tu dois sauver ceux qui ne savent pas nager (Côte d'Ivoire)

c) Un seul doigt ne peut pas saisir un caillou (Malawi)
La hache seule ne peut couper l'arbre (Burkina Faso)
Une seule fève ne fait pas un plat (Maroc)
Ceux qui s'entraident emportent un éléphant dans la maison (Rwanda)

d) La crasse qui vient des grands se répand vite

e) Personne ne pleure un mort inconnu (Burundi)

f) Les tonnes de riz qu'on possède ne suivent pas en voyage (Madagascar)

g) On ne va pas au devant des flots en furie (Bénin)

h) Deux hippopotames ne peuvent entrer dans le même trou (Côte d'Ivoire)

i) La tortue lie amitié avec l'escargot : les gens à coquille alignent leurs coquilles (Bénin)

j) Si l'antilope erre sur la route, c'est que son abri est inondé (Mali)

Significations :

a) Le chef de famille doit être attentif aux besoins de tous les siens

b) On doit prendre un soin particulier des plus faibles

c) L'union fait la force

d) Le mauvais exemple des haut placés a plus d'effet

e) On ne peut être touché par ce qu'on ne connaît pas

f) Une personne connue chez elle peut ne pas l'être ailleurs

g) On ne court pas au-devant des problèmes

h) Deux soleils s'affrontent

i) Qui se ressemble se rassemble

j) Entre deux maux, il faut choisir le moindre

Ressources

- Dictionnaire français des noms communs
- Dictionnaire des proverbes
- Publications des Éditions Jeunesse de l'ACDI : *Sous un même soleil*, numéro Afrique, printemps 1989

Activité 12 (I - R)

Voici quelques exemples de racines grecques : têle (de loin); phônê (voix); logos (science); graphein (écrire); sophia (sagesse); philo (ami de); oikos (maison), phôtos (lumière), zôon (animal), etc. Un mot comme amateur est, lui, d'origine latine (amator : l'ami de...). Mètre vient tout la fois du grec : metron et du latin : metrum, signifiant tous deux : mesure. Quant à « nomie », cette terminaison peut venir soit du latin « nomen » (nom) ou soit du grec « nomos » (gérer)... Quels mots furent ainsi formés? Peut-on en imaginer d'autres? ***Page 10***

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer comment se forment les mots d'une langue
- déduire le sens de certains mots de par leurs racines grecques et latines
- inventer de nouveaux mots en se servant de racines grecques et latines.

Déroulement de l'activité

- Compléter de quelques autres racines grecques et latines la liste commencée plus haut.
- Identifier une liste de mots français où l'une ou l'autre de ces racines apparaît.
- Créer un jeu/test sous une forme orale ou écrite qui permettra aux élèves de découvrir le sens de certains mots français dont l'usage n'est pas très courant;
- ou inventer des mots à partir de racines grecques et latines et inviter les autres à en deviner le sens.

Note pédagogique

La langue française doit énormément au latin. Mais le latin lui-même avait été imprégné quelques siècles plus tôt par le grec. On dit souvent que les Romains ont conquis militairement la Grèce, mais que les Grecs ont conquis culturellement Rome. Ainsi la difficulté de savoir si « nomie » ou « mètre » doit son origine au grec ou au latin. Le latin a directement influencé le français, mais il avait lui-même été enrichi par le grec auparavant.

Dans le dictionnaire Robert, nous trouvons souvent les racines des mots. En partant des racines ci-haut mentionnées, il est facile d'en découvrir d'autres. Les séries « télé » ou « phono » « philo » sont assez riches... En leur juxtaposant les suffixes « logie ou logue », « nomie » ou « mètre ou métrie » ou d'autres racines découvertes en cours de recherche, il deviendra intéressant de forger de nouveaux mots ou de découvrir la signification de termes déjà existants.

Une façon de refaire – en quelques minutes – la démarche séculaire du français.

Ressources

- Dictionnaire *Robert* des noms communs

Activité 13 (I - P)

Le sens de ce texte est-il plus facile à saisir que celui de l'extrait du Serment de Strasbourg? La compréhension est-elle facilitée par une lecture à haute voix? Pourquoi?

Page 11

Voici un extrait d'un long poème qu'on appelait une Chanson de Geste et qui date du début du XIIe siècle : La Chanson de Roland :

Rollant reguardet Oliver al visage
Teint fut e pers, desculuret e pale
Li sancs tuz clers par mi le cors li raiet
Encuntre tere en cheent les esclaces
Deus!, dist li quens, or ne sai jo que face
Sire cumpainz mar fut vostre barnage!
Jamais n'iert hume ki tun cors cuntrevaillet.

Résultats visés : les élèves pourront

- manifester un sens de l'observation des termes
- utiliser leur imagination et leur intuition pour inventer une traduction plausible dans le contexte historique
- comparer ce texte avec un ou des textes d'une époque antérieure

Déroulement de l'activité

➥ Lire à haute voix l'extrait du texte original après l'avoir replacé en contexte : Faire souligner les mots dont on croit saisir le sens par analogie au français ou à toute autre langue que l'on comprend.

➥ Imaginer le sens global de l'extrait.

➥ Comparer avec la traduction officielle ci-dessus :

> Roland regarde Olivier au visage: il est blême et livide, décoloré et pâle. Le sang tout clair lui coule par le milieu du corps : sur la terre tombent les caillots. « Dieu! » dit le comte, « je ne sais plus que faire. Sire compagnon, votre vaillance fut votre malheur! Jamais il n'y aura homme d'aussi grande valeur. »

Note pédagogique

Afin de permettre aux élèves de saisir comment évolue une langue, nous suggérons de prendre le texte cité plus haut et de le travailler comme il a été fait plus tôt avec le Serment de Strasbourg (activité 10).

Pour faciliter la compréhension du texte médiéval, il est important de le placer clairement en contexte. Voici : selon la légende Roland (ou Rollant) est le neveu de Charlemagne et Olivier (Oliver) est son ami. Ensemble, ils opposent une résistance aux Sarrasins (noms donnés à cette époque aux Musulmans) dans un col des Pyrénées (chaîne de montagnes qui sépare la France et l'Espagne). Les deux y trouveront la mort.

Ressources

- Dictionnaire *Robert* des noms propres : Roland, Olivier
- Dictionnaire des noms communs : chanson (de Geste)
- Histoire de la littérature : Moyen Âge

Activité 14 (R - P)

Il existe en Angleterre, depuis le XIV^e^ siècle un ordre honorifique dont le souverain est le grand maître; c'est l'Ordre de la Jarretière dont la devise est en français : « Honni soit qui mal y pense ». Comment cela se peut-il?
Page 11

Résultats visés : les élèves pourront

- associer une partie de l'histoire de l'Angleterre à celle de la France
- distinguer un autre aspect de l'évolution des langues
- estimer l'influence du français à la fin du Moyen Âge.

Déroulement de l'activité

- Chercher pourquoi l'on parlait français à la cour d'Angleterre au XIV^e^ siècle.
- Découvrir qui était Henri III, roi d'Angleterre.
- Chercher ce qu'est l'ordre de la Jarretière, sa nature et les circonstances de sa fondation.

Note pédagogique

Nous oublions que les rois d'Angleterre ont d'abord été des princes français, et qu'à des fins d'alliance politique et militaire leurs épouses ont souvent été des princesses venues de France, telle Éléonore d'Aquitaine. Cela pendant plusieurs siècles.

Il est intéressant de noter par exemple les lieux de naissance des premiers rois d'Angleterre : les villes françaises y apparaissent plus souvent que les noms de villes anglaises… Pendant quelques siècles, les rois anglais héritant par mariage ou par lignage de duchés en sol français (Normandie, Aquitaine, etc.),ils y vivaient une grande partie de l'année. Pas surprenant qu'à la Cour d'Angleterre, la langue d'usage ait longtemps été le français..

Ressources

- Dictionnaire *Robert* des noms propres : Guillaume le Conquérant; Henri I Beauclerc; Henri II Plantagenêt; Jarretière (ordre très noble de la); Henri III, roi d'Angleterre
- Encyclopédie – histoire de l'Angleterre (11^e^ au 16^e^ siècle)

Activité 15 (R)

Si, au cours des siècles le français a intégré des mots anglais, il existe en anglais une foule d'expressions et de termes qui sont des emprunts au français. Pourquoi ne pas en identifier quelques-uns, dans l'une et l'autre langue?
Page 11

Résultats visés : les élèves pourront

- citer une dizaine de mots anglais ayant une origine française
- citer une dizaine de mots d'origine anglaise dûment acceptés en français.

Déroulement de l'activité

- Faire choisir une lettre de l'alphabet à chaque élève (certaines comme K,Y, W contiennent plus de mots anglais que d'autres) et demander de parcourir les pages en notant les mots ayant l'anglais comme origine et l'année de leur intégration dans la langue française.
- De la même manière, parcourir différentes pages d'un dictionnaire anglais et noter les mots français ou mots d'origine française qui s' y trouvent.
- Discuter de la pertinence de l'intégration des mots anglais dans la langue française : enrichissent-ils la langue? Quels sont les dangers de ces apports? À quelles conditions deviennent-ils vraiment un enrichissement?

Note pédagogique

Plusieurs termes français ont été assimilés par l'anglais; c'est une des raisons pour laquelle souvent deux mots anglais expriment quelque chose de similaire. Nous avons, par exemple, les mots lamb et mutton: l'un vient des dialectes anglo-saxons et l'autre affiche assez clairement son origine française. D'autres termes ont aussi été assimilés par l'anglais comme ballet, merci, glu, meringue, refuge, laissez-faire, golfe (gulf); certains conservent même l'accent: cliché, élite, touché, ciré, déjà vu, raison d'être.

Le mot « canne » était, au début du XIV^{e} siècle, un mot du dialecte normand qui signifiait récipient : encore aujourd'hui, dans la campagne normande, on met au bord du chemin les « cannes de lait ». Il est devenu « can » en arrivant en Angleterre avec les princes Normands et, sous la forme de « cannette », il fut accepté dans la langue française dès le XVIII^{e} siècle. La langue évoluant toujours, le mot « cannette » désigne de nos jours en France exclusivement une bouteille de bière. Par contre, des termes d'origine saxonne sont utilisés en français depuis des décennies, et leur usage est dûment sanctionné par l'Académie : stop, basket, overdose, underground, yachting, etc.

Cette activité peut être reliée aux activités 16, 19 et 46.

Ressources

- Dictionnaire français *Robert* des noms communs
- Dictionnaire anglais (*Webster*)

Activité 16 (R)

Tout au long de son histoire, le français a emprunté des termes à d'autres langues. Souvent, les mots désignant des vêtements, des instruments de musique, des mets et des épices ont une origine étrangère. Un bon dictionnaire peut permettre quelques découvertes intéressantes… ***Page 12***

Résultats visés : les élèves pourront

- distinguer des mots français ayant une origine étrangère
- relier ces emprunts à des événements historiques
- définir avec précision quelques-uns de ces mots
- utiliser ces mots dans un texte ou lors d'une communication orale.

Déroulement de l'activité

- Choisir une lettre de l'alphabet (par élève, par petit groupe) et demander aux élèves de parcourir le dictionnaire Robert en notant les mots ayant des langues étrangères comme origine et l'année de leur intégration dans la langue française.
- Lister les mots empruntés en les divisant selon leur nature. Par exemple, vêtements, instruments de musique, aliments, habitation, moyens de transport, jeux, etc…
- Mettre ensuite en commun les mots ayant une même origine : italien, turc, arabe, espagnol, langues amérindiennes et chercher les événements historiques s'y rattachant.
- Choisir quelques mots et les utiliser dans un texte ou dans une présentation orale.

Note pédagogique

Les invasions, les Croisades, les jougs militaires, les mariages royaux ne sont pas uniquement des conquêtes ou des alliances politiques. Ces événements deviennent par la force des choses des bains de multiculturalisme, et la langue s'imprègne de ces moments d'histoire. La découverte de l'Amérique, l'invasion turque, les Croisades sont autant de sources de contact linguistique.

Des mots comme yogourt, café, turban, kiosque, caraco sont d'origine turque; cacao est aztèque; maïs et patate, canot sont antillais; kayak, anorak sont inuit; sari et cari sont d'origine indienne; caravane est d'origine persane et sanscrite; curcuma est arabe (via l'espagnol) comme sucre (déformation du sanscrit), raquette et sofa, etc…

N.B. Les mots commençant par les lettres K, W, X,Y, Z ont un fort pourcentage d'emprunts étrangers.

Cette activité peut être reliée aux activités 15, 19 et 46.

Ressources

- Dictionnaire *Robert* des noms communs
- Dictionnaire des noms propres
- Encyclopédie : France (histoire)

Activité 17 (R)

Que peut-on apprendre sur cet homme? (Frédéric Mistral)
Page 12

Tu, Segmour Dieu de ma patrio
Que nasqueres dins la pastriho
Enfioco mi paroulo e douno-me l'alen!

Extrait du poème Mirèio (Mireille)

Traduction : Toi, Seigneur Dieu de ma patrie, qui naquis parmi les pâtres, enflamme mes paroles et donne-moi du souffle.

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer la vie de Frédéric Mistral
- lister ses oeuvres
- estimer son apport à la langue provençale.

Déroulement de l'activité

➥ Par diverses méthodes de recherche, faire découvrir qui était Frédéric Mistral.

➥ Lister ses oeuvres.

➥ Dans une discussion en classe ou par un court texte, expliquer en quoi Mistral a redonné à la langue provençale une nouvelle existence et aux Provençaux la fierté de leur langue.

➥ Appliquer la même discussion à des auteurs (poètes, romanciers) d'ici qui ont redonné à la langue acadienne ses lettres de noblesse.

Note pédagogique

Depuis 1254, la langue d'oc était exclue de l'administration publique. Par sa Grande Ordonnance, Louis IX avait donné préséance au dialecte du Nord sur celui du Sud. Mais le provençal comme les autres dialectes de la langue d'oc continuait depuis des siècles à être parlé.

En 1904, année où Mistral reçut le prix Nobel de littérature, la France traversait une grave crise institutionnelle. Les discussions étaient violentes entre les partisans de l'instruction publique et obligatoire et ceux qui s'y opposaient. L'école publique nationale, cela voulait dire la suprématie du français sur les dialectes dans tout le pays. Les parlers ancestraux ne se seraient plus d'usage qu'à la maison. C'était signer leur mort.

Le prix Nobel de littérature accordé à Mistral permettait une reconnaissance officielle et internationale du provençal comme langue vivante. Ainsi, les écrivains acadiens contribuent à garder vivante la langue acadienne. Le fait qu'Antonine Maillet ait reçu le Prix Goncourt (un prix littéraire des plus prestigieux en France) avec le roman *Pélagie la Charette* confirme la vitalité de la langue acadienne. De même, la nomination de madame Maillet au Haut conseil de la Francophonie.

Ressources

- Dictionnaire *Robert* des noms propres : Mistral, Frédéric; Maillet, Antonine
- Encyclopédie : Nobel de littérature; Goncourt (prix ou académie)
- L'Année francophone internationale : section sur les Maritimes

Activité 18 (P - J)

Qu'est-ce qui, dans ce texte, diffère du français parlé actuellement? ***Page 13***

> Et pour que telles choses (ambiguité ou incertitudes) sont souventes fois advenues sur l'intelligence des mots latins contenus ès dits arrêts. Nous voulons dorénavant que tous les arrêts (...) soit de nos cours souveraines ou autres, subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice (...) soient prononcés, enregistrés et délivrés aux partis en langage maternel françoys et non autrement. "
>
> Édit de Villers-Cotterêts, Françoys Premier, 1539
> Rapporté par Michel Tétu, *La Francophonie*, Éditions Guérin, Montréal, 1992, p. 40

Résultats visés : les élèves pourront

- manifester un sens de l'observation des termes et des expressions
- utiliser leurs connaissances orthographiques, grammaticales et syntaxiques pour découvrir ce qui diffère d'avec la manière de dire et d'écrire d'aujourd'hui.

Déroulement de l'activité

- Lire ce texte à haute voix et le « traduire » en français contemporain.
- Comparer sa compréhension du présent texte avec celle des textes précédents : Serment de Strasbourg (activité 10) et Chanson de Roland (activité13).
- Juger de l'évolution faite par la langue durant les 460 ans qui nous séparent de l'édit de François I^{er}
- Découvrir ce qui diffère dans ce texte de notre façon présente de parler et d'écrire et ce qui pourrait ressembler au parler acadien traditionnel : vocabulaire, sens des mots, orthographe, syntaxe.
- Discuter des raisons qui font que la langue semble avoir changé plus lentement depuis le XVI^{e} siècle.

Note pédagogique

Dans le texte un terme comme « souventes fois » ne s'emploie plus guère de nos jours; le sens de « intelligence » n'est pas le sens courant du mot; l'orthographe de français diffère clairement; et « pour que » a le sens plus moderne de « parce que » et « ès » qui signifie « dans les » ne s'emploie plus que dans certaines expressions universitaires.

Il y a plusieurs raisons pour que le français semble avoir moins évolué depuis la découverte du Canada (règne de François I^{er}). Nous pouvons en mentionner certaines qui jouent un rôle de premier ordre. D'abord la fondation de l'Académie française qui en légiférant sur les mots, leur orthographe et leur définition a FIXÉ pour ainsi dire les données linguistiques. D'autre part, l'imprimerie permettant la prolifération des livres a donné à la langue écrite une stabilité qu'elle n'avait que peu au Moyen Âge, chacun écrivant au son. L'instruction publique obligatoire a aussi permis à un nombre plus grand de personnes d'accéder à l'alphabétisation donc de connaître la manière de parler et d'écrire un français standardisé.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs : souvente, ès, intelligence
- Dictionnaire des noms propres : Académie française
- Encyclopédie : imprimerie, Académie française

Activité 19 (R)

L'Académie française est toujours active. Quels auteurs célèbres en ont fait partie ou en sont membres présentement. Une femme – une seule – a été membre de l'Académie. Qui était-elle? ***Page 13***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer la seule femme qui a été élue à l'Académie française
- citer certaines de ses oeuvres
- nommer 5 auteurs célèbres qui ont fait partie de l'Académie au cours des siècles ou en font actuellement partie
- résumer l'histoire de la célèbre institution.

Déroulement de l'activité

- Effectuer une recherche sur l'Académie française : sa fondation et son rôle.
- Repérer des auteurs célèbres de la littérature française (romanciers, dramaturges, philosophes, poètes) qui furent membres de l'Académie depuis sa fondation en 1634.
- Enquêter pour trouver le nom de la seule femme qui en fut membre et si possible, trouver la liste présente des 40 Immortels.
- Discuter des dangers que la rigidité ou la trop grande souplesse de l'Académie peuvent faire courir à la langue.

Note pédagogique

C'est Marguerite Yourcenar (1903-1987) qui fut la seule femme « Immortelle » donc membre de l'Académie française.

Des auteurs comme Corneille, Racine, Voltaire, Chateaubriand, Victor Hugo, Alfred de Musset, Ernest Renan, Henri Bergson, Jean Cocteau, François Mauriac, Marcel Pagnol, Jean Rostand, Julien Green, Maurice Druon, etc… furent parmi les membres éminents de l'Académie au cours des siècles.

Il est à noter que Molière fut refusé car il était d'abord un comédien et que ce métier était alors tenu en piètre estime. Cependant, un buste du dramaturge orne maintenant l'escalier de l'Institut où siègent les Académiciens. Une inscription sous la statue tente de faire amende honorable. Molière : « Rien ne manque à sa gloire, il manque à la nôtre. »

L'Académie est présentement fortement critiquée pour son attitude réactionnaire face à la modernisation de certains métiers. Elle semble n'accepter qu'avec difficulté d'évoluer avec les idées du siècle. Ainsi dans le cas de la féminisation des noms de métiers, nous avons pu assister à un débat hargneux entre certains membres de l'Académie française, tel Maurice Druon, qui refusaient de donner une version féminine des fonctions officielles. L'ajout d'un « e » à la fin des termes de métiers n'a pas été acceptée d'emblée alors qu'elle n'affecte en rien l'esprit de la langue et ne fait qu'illustrer une réalité contemporaine. Cette activité peut être reliée aux activités 15, 16, et 46.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Académie française, Yourcenar
- Consulat de France à Moncton et Alliance française à Halifax pour renseignements sur les présents Académiciens
- Eureka : article sur Yourcenar ou entrevue dans *L'actualité* avec Yvon Bernier de Québec; articles dans *La Presse* 26/7/97 (Maurice Druon); 24/1/98 (Louise Beaudoin) sur la féminisation des métiers

Activité 20 (R - P)

Les penseurs français d'alors étaient Voltaire, Diderot, Rousseau, etc... Leurs idées ont bouleversé le monde occidental. Comment? Qui étaient leurs célèbres correspondants et leurs bienfaiteurs? **Page 13**

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer les principaux encyclopédistes
- résumer leur vie
- associer ces auteurs à leurs correspondants et bienfaiteurs
- estimer la portée de leur oeuvre sur l'histoire du monde occidental.

Déroulement de l'activité

- Chercher ce qu'était l'Encyclopédie et ce que ses auteurs voulaient en faire.
- Dresser une courte biographie des encyclopédistes les plus célèbres.
- Recueillir des informations pertinentes sur les correspondants étrangers de ces écrivains et philosophes et expliquer comment ces correspondants ont pu répandre les idées qui avaient cours en France.
- Déterminer comment les idées des Encyclopédistes ont pu être à l'origine de la Révolution française de 1789 et du renversement de la monarchie.

Note pédagogique

Les encyclopédistes voulaient faire oeuvre de vulgarisation scientifique et philosophique. Diderot et d'Alembert furent les principaux rédacteurs de l'Encyclopédie ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, mais ils dirigeaient aussi une équipe de savants et de philosophes dont Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu. Ces hommes étaient reconnus pour leurs idées avant-gardistes, leur admiration sans bornes des réformes anglaises; leurs correspondants étaient l'Impératrice Catherine de Russie et Frédéric II le Grand, roi de Prusse.

Leurs critiques s'adressaient à la religion institutionnalisée, aux pratiques judiciaires du temps et au rôle de la noblesse. L'Encyclopédie soulignait l'utilité sociale des gens de métiers et des artisans, donnait plus de place à la raison qu'aux dogmes et aux croyances, plus de poids à la science qu'aux préjugés et qu'à la morale étriquée. Ces chantres de la liberté et de la science ont changé le cours de l'histoire car ils ont remis en doute le fonctionnement et les bases des institutions établies comme la noblesse, l'Église, le système de justice et l'autorité royale.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Révolution française de 1789, Encyclopédie, et chacun des noms ci-haut mentionnés

Activité 21 (R)

Un homme qui illustre bien ce fait, c'est Talleyrand. Représentant de la France déchue après l'abdication de Napoléon 1er, il éblouit si merveilleusement les ennemis qui veulent se partager son pays qu'il sort grand vainqueur des négociations du Congrès de Vienne. Ses armes? La culture, l'art de recevoir, le charme de la langue. En un mot l'esprit français. Qui était donc cet homme? ***Page 14***

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer les grands faits de la vie de Talleyrand
- dégager des faits et gestes de l'homme ce que l'on appelle au XIX[e] siècle l'esprit français.

Déroulement de l'activité

- Chercher qui était Talleyrand et faire une liste des fonctions qu'il occupa dans la France de son temps.
- Trouver ce que pensaient de lui certains de ses contemporains.
- Découvrir ce que fut le Congrès de Vienne et quelle fonction Talleyrand y tint.
- Chercher le sens de « bel esprit », « avoir de l'esprit » et de la « présence d'esprit ».

Note pédagogique

L'époque où vécut Talleyrand est une période de grands bouleversements politiques et religieux qui culmine avec la Révolution française. Talleyrand était de grande noblesse, il était un membre du haut clergé (évêque). Ce qui ne l'a pas empêché de voter l'abolition de la noblesse, la redistribution des biens de l'Église et de servir l'Empereur et les rois qui lui ont succédé.

C'était surtout un bel esprit, un homme cultivé, raffiné dans ses manières; il aimait recevoir « à la française » i.e. accueillir les gens à une table bien garnie de mets raffinés, où la conversation était brillante, légère et pleine d'humour. Dans ces réunions mondaines, le sort politique des uns et des autres étaient souvent joué. Talleyrand y excellait. Son humour s'enfonçait comme une lame… La peur du ridicule tenait ses ennemis loin de lui. Son brio éblouissait les cours européennes et lors du Congrès de Vienne (1815) où les vainqueurs de la France se disputaient ses restes après la défaite et l'exil de Napoléon I, Talleyrand, de danses en dîners fastueux, les endormit si bien qu'il permit à la France d'éviter la désintégration.

Un film français, intitulé justement *Ridicule* et sorti en 1996, fait revivre cette période trouble d'avant la Révolution où « avoir de l'esprit » est essentiel à qui pense pénétrer dans les Salons de Paris et avoir quelque influence à la cour. Le sarcasme, l'humour noir, l'ironie deviennent pour qui sait s'en servir des armes terribles, ou de charme ou de destruction.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs : esprit pour définitions de « bel esprit », « avoir de l'esprit », « présence d'esprit »
- Dictionnaire des noms propres : Talleyrand (Talleyrand-Périgord); à Vienne (Congrès de); à Metternich
- Recoupement et jugement sur la vie de Talleyrand possibles avec les thèmes de la Révolution française; du Premier Empire (Napoléon I[er]); de la Restauration (Louis XVIII et Charles X)
- Précis chronologique d'Histoire de France de G. Dujarric, Éd. Albin Michel, 1981
- Talleyrand par Jean Orieux (ou toute autre biographie du personnage)

Activité 22 (J)

Une simple observation permet de déceler l'uniformisation des habitudes vestimentaires, alimentaires et culturelles dans la vie quotidienne d'aujourd'hui sur l'ensemble de la planète. Quels sont les avantages de cette uniformisation? Quels en sont les dangers? ***Page 14***

Résultats visés : les élèves pourront

- donner des exemples concrets d'uniformisation vestimentaire, alimentaire et culturelle dans leur vie quotidienne
- comparer leurs habitudes à celles des jeunes de leur âge au XVIII[e] siècle et dans les années 1930
- comparer leurs habitudes à celles d'autres jeunes dans le monde actuellement
- juger des avantages et des dangers de cette uniformisation planétaire.

Déroulement de l'activité

- Amener les élèves à définir ce que sont des habitudes vestimentaires, alimentaires et culturelles.
- Demander des exemples de chacune d'elles chez les Acadiens d'avant 1755, dans la Nouvelle-Écosse de leurs grands-parents et les comparer avec une autre nation aux mêmes époques par exemple les Micmacs.
- En trois groupes (vêtement; alimentation; culture) faire observer – pendant une ou plusieurs semaines – aux élèves des exemples de l'uniformisation des habitudes entre nations par les journaux et magazines, par la télévision ou le film. S'il est possible de communiquer avec des jeunes d'autres pays, on peut alors les interroger directement sur leurs habitudes.
- Discuter des avantages de l'uniformisation planétaire et de ses dangers, soit dans un débat en classe, ou dans un texte écrit individuellement. On peut publier cette argumentation et organiser une discussion (virtuelle ou réelle) entre classes de l'école ou entre écoles de la région.

Note pédagogique

Il est fort probable que l'on retrouvera en bout d'observation les choix vestimentaires du jean, du T-shirt, de l'Adidas et de la casquette un peu partout dans le monde; la musique choisie sera sensiblement la même : les musiciens qui se vendent s'ils ne sont pas les mêmes produisent des musiques assez semblables; les auteurs qu'ils lisent, les émissions qu'ils regardent sont les mêmes; et l'on découvrira que la nourriture qui fait rêver les jeunes d'un peu partout au monde est ce que l'on nomme le « fast food ».

Ce qui est intéressant dans cet exercice, c'est de chercher avec les élèves ce qui les attachent à ces vêtements, ces aliments, cette culture; de quelle symbolique profonde cette uniformisation se réclame-t-elle? Ils diront peut-être qu'ils se singularisent de par le choix des slogans écrits sur leur T-shirt ou sur leur casquette… Que cette uniformisation répond au besoin d'appartenance à un groupe de plus en plus grand. Que l'uniformisation était peut-être plus lourde autrefois à l'intérieur d'une même société et qu'en se ressemblant les jeunes du monde entier se rassemblent… Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses…

Ressources

- Manuel d'histoire : habitudes des anciens Acadiens et des Micmacs
- Magazines, émissions de télévision, films documentaires montrant des jeunes, ici et dans le monde
- Communication électronique avec des jeunes d'ailleurs

Activité 23 (P - I)

Dans notre entourage et dans les médias, nous entendons des expressions et des termes qui témoignent de l'influence envahissante de l'américain. Il serait intéressant de lister certains de ces anglicismes fréquents et de chercher les expressions françaises qui leur correspondent. Si le terme approprié n'existe pas, pourquoi ne pas inventer une traduction qui respecte les normes de la langue française?
Page 15

Résultats visés : les élèves pourront

- identifier des anglicismes utilisés à la télévision de langue française
- identifier certains anglicismes fréquemment utilisés dans leur groupe
- corriger ces anglicismes (en trouver la bonne traduction française)
- inventer une traduction quand elle n'existe pas déjà.

Déroulement de l'activité

- Pendant un temps déterminé, faire identifier et noter aux élèves des anglicismes qu'ils ont perçus dans les médias (télévision surtout y compris TV5).
- Pendant un temps déterminé, faire noter aux élèves les anglicismes qu'eux emploient fréquemment (mots et expressions).
- Faire une liste des erreurs les plus fréquentes et demander de trouver pour chacun de ces anglicismes le juste terme français.
- Discuter des raisons qui leur font employer le mot anglais quand le terme français existe et surtout quand ils le connaissent.
- Faire inventer des traductions – utiles ou amusantes – pour des mots anglais couramment utilisés par les élèves et leur demander de choisir le meilleur terme selon eux en défendant leur option ou les raisons pour lesquelles le terme anglais devrait, selon eux, être admis dans la langue française.

Note pédagogique

Notre langue est truffé d'anglicismes. Et cela aussi bien au Québec qu'en Nouvelle-Écosse, en France qu'en Europe et qu'en Amérique du Sud, etc. La mondialisation économique rend facile la mondialisation culturelle.

Les anglicismes sans traduction peuvent être : JEANS, T-SHIRT (bien que la traduction « gaminet » existe, mais soit peu utilisée), HAMBURGER, CHIPS, RAP, etc. On peut choisir d'intégrer ces termes dans la langue comme STOP ou WATERPROOF l'ont été. Mais on peut choisir de les traduire en respectant l'esprit de la langue, comme on l'a fait par exemple avec E-mail qui se dit COURRIEL en français ou CD ROM qui vient d'être accepté sous la forme de CÉDÉROM.

Ce qui est important dans cette activité, c'est de permettre aux élèves d'exprimer des arguments logiques et soutenus. Il s'agit aussi de leur faire prendre conscience de la manière dont ils parlent, afin qu'ils deviennent responsables de leur langage. Il ne s'agit pas de les culpabiliser, pas plus que de mettre toute la faute sur les médias. Nous sommes responsables de la langue que nous parlons : nous manifestons de ce que nous sommes profondément.

Ressources

- Affiches, émissions de télévision, journaux et magazines

Activité 24 (R)

Quels sont les noms de lieux qui témoignent encore de nos jours de la présence française sur le territoire des États-Unis? Une carte historique de la Nouvelle-France peut aider. *Page 17*

Résultats visés: les élèves pourront

- répertorier des lieux d'appellation française sur le territoire actuel des États-Unis
- expliquer l'origine de certaines de ces appellations.

Déroulement de l'activité

➥ Déterminer sur la carte moderne de l'Amérique du Nord, les frontières de la Nouvelle-France au XVII[e] siècle.

➥ Sur les territoires ainsi limités, retracer les noms à consonance française et les lister.

➥ Discuter des emplacements découverts : lesquels les élèves connaissaient-ils? Lesquels sont pour eux une découverte?

➥ Chercher à connaître l'origine de ces noms : noms d'explorateurs, de colons, géographie physique du lieu, hommage.

Note pédagogique

Les États-Unis ont conservé des noms français sur une partie de leur territoire. Ces noms témoignent du passage des découvreurs français à la recherche de l'embouchure du Misssissipi ou de l'existence de certains forts de traite et de défense.

Détroit, DesMoines, Saint-Louis, Joliet, LaSalle, Racine, Duluth, Fond du Lac, Portage, Faribault, Terre Haute, Lorain, Dubuque, Matine, Prairie du Chien, Frémont, Beaumont, Louisville, Bâton Rouge, New-Orleans, Louisiane, permettent de repérer le passage des explorateurs français et d'autre comme LaFayette commémorent le soutien de la France à la Révolution américaine.

Ressources

- Atlas mondial : états de la Louisiane, Illinois, Missouri, Arkansas, Indiana, Wisconsin, Iowa…
- Carte du Canada : région des Grands Lacs
- Encarta : carte historique de la Nouvelle-France

Activité 25 (R - I)

En Nouvelle-Écosse, certains villages, rivières, lacs portent des noms français, bien qu'éloignés des centres acadiens. Ces noms, qui sont souvent prononcés à l'anglaise, restent des preuves de la colonisation française.
Quels sont-ils? ***Page 17***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer des lieux aux appellations françaises en Nouvelle-Écosse
- imaginer l'histoire d'un lieu à partir de son nom et vérifier son origine réelle si possible.

Déroulement de l'activité

- Identifier sur le territoire de la Nouvelle-Écosse les noms de lieux qui témoignent encore de nos jours du passage des colons français.
- Discuter des emplacements découverts : lesquels les élèves connaissaient-ils? Lesquels sont pour eux une découverte?
- Chercher à connaître l'origine de ces noms : noms d'explorateurs, de colons, géographie physique du lieu, hommage.
- Inventer une histoire plausible ou une légende pour expliquer l'appellation choisie.

Note pédagogique

En Nouvelle-Écosse, qui connaît un peu d'histoire ne se surprend pas de retrouver des noms français dans la toponymie du Cap-Breton, de l'Isle-Madame, des environs de Grand-Pré et dans la région du sud-ouest. Mais en dehors de ces centres reconnus comme d'origine française, d'autres lieux gardent encore la marque du passage des colons et explorateurs de France.

Quand un lieu se nomme French village. Port l'Hebert, Port Joli, Port Mouton, Louis Head, Port La Tour, Petite Rivière, Blanche Island, Frenchman Point, De Baies Cove, ou Boutiliers Point, cela aussi témoigne du passage de colons français dans ces lieux, à une certaine époque, même si le nom par la suite a pris une tournure anglaise.

Ressources

- Atlas du Canada
- Carte de la Nouvelle-Écosse (assez détaillée)
- Guide touristique de la Nouvelle-Écosse
- Ministère du tourisme de la Nouvelle-Écosse

Activité 26 (R)

La rivière que l'on nomme aujourd'hui La Have, à Bridgewater, a été baptisée par Champlain. Quel nom le grand explorateur lui avait-il donné? ***Page 17***

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer la présence française dans la région de Bridgewater
- estimer l'ampleur des reconnaissances géographiques de Champlain en Nouvelle-France.

Déroulement de l'activité

- Chercher des informations sur la vie de Champlain et sur ses découvertes notamment celles de ses premières années (1604 et 1605) en Acadie.
- Lister les régions que cet homme a explorées durant son séjour en Nouvelle-France.
- Faire une recherche sur la colonisation de la région de Bridgewater et des rives de La Have.
- Répondre à la question en tête de page.

Note pédagogique

La région de Bridgewater a un lointain passé de colonisation française.

La rivière La Have fut nommée ainsi par Champlain lui-même du nom du Cap La Hève, le dernier point de France qu'il avait aperçu en quittant Honfleur. Le mot a changé d'orthographe, mais il a ainsi conservé son nom; il se prononce en anglais exactement comme les Normands le prononcent encore en France.

Le fort Sainte-Marie, érigé sur une petite presqu'île de la rivière La Have à La Have, témoigne aujourd'hui encore de la présence française en ce lieu.

Ressources

- Carte de la Nouvelle-Écosse (assez détaillée)
- Guide touristique de la Nouvelle-Écosse
- Ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse : Fort Sainte-Marie de LaHave

Activité 27 (R)

Quels sont les pays faisant partie de la Francophonie dont le territoire faisait partie de l'Empire français au tournant du XX^e^ siècle? ***Page 18***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer, du moins en partie, les pays membres de la Francophonie
- les situer sur une carte du monde
- évaluer visuellement l'étendue de l'Empire français au tournant du XX^e^ siècle.

Déroulement de l'activité

➥ Chercher une carte historique de l'Empire français d'avant la Grande Guerre (avant 1914).

➥ Comparer avec une carte du monde récente.

➥ Identifier les pays de la Francophonie qui faisait partie de cet Empire.

Note pédagogique

Il est crucial que les élèves aient une idée de l'étendue de l'Empire français afin qu'ils puissent bien saisir l'importance de cette perte pour la France et comment l'avènement de la Francophonie a pu être un moyen de retrouver le prestige d'autrefois. Un peu comme le Commonwealth est un regroupement de pays qui redonne à la Grande-Bretagne l'illusion de son influence sur toute une partie du monde.

Cette activité peut trouver son complément avec les activités 29 et 30.

Ressources

- L'Année francophone internationale : liste des pays francophones
- Atlas mondial
- Atlas Encarta

Activité 28 (R - J)

Quels liens autres que historiques unissent la Belgique, le Luxembourg, la Confédération helvétique, le Val d'Aoste et Monaco à la langue française? ***Page 19***

Résultats visés : les élèves pourront

- situer les pays et régions ci-haut mentionnés
- résumer leurs liens historiques avec la France
- juger des avantages que ces pays et régions ont à faire partie de la Francophonie.

Déroulement de l'activité

➥ Préparer un court historique des pays et des régions ci-haut mentionnés pour établir la nature des liens historiques qu'ils entretiennent avec la France (dépendance, alliance, ex-territoire).

➥ Débattre : pour ou contre l'appartenance à la Francophonie. Des « représentants » des pays et des régions font valoir leur point de vue en classe.

➥ Faire suivre le débat d'un travail écrit où les principaux arguments émis sont repris individuellement par chaque élève.

Note pédagogique

Tous les pays et régions dont il est question ici sont limitrophes de la France. La proximité géographique est donc une raison fort valable de se rapprocher politiquement d'un pays au rayonnement international comme la France et à faire partie d'un regroupement mondial comme celui de la Francophonie, surtout quand on est un petit pays.

D'autres raisons peuvent être économiques : les régions frontalières tirent souvent avantage de leur situation de zones tampons entre nations plus fortes... Les associations commerciales et touristiques sont toujours très importantes pour eux.

Ces pays ou régions peuvent aussi vouloir maintenir des liens culturels puisque la langue française fait partie de leur réalité historique et de leur caractéristiques nationales.

Dans cette activité, l'essentiel n'est pas de trouver les VRAIES raisons qu'ont les pays ci-haut mentionnés d'appartenir à la Francophonie, mais d'en trouver de plausibles pour permettre aux élèves de développer une argumentation logique et structurée.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : chacun des noms de pays ou régions mentionnés dans cette partie du document
- L'Année francophone internationale

Activité 29 (R)

Les anciennes colonies de l'Afrique équatoriale française et de l'Afrique Occidentale française sont aujourd'hui des pays à part entière. Quels sont-ils? ***Page 20***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer les pays actuels qui faisaient partie de AEF et de AOF
- les situer sur une carte de l'Afrique.

Déroulement de l'activité

➥ Trouver des cartes historiques de l'AEF et de l'AOF (Empire français du XX[e] siècle).

➥ Comparer les territoires en question avec une carte moderne de l'Afrique et la liste des pays membres de la Francophonie.

Note pédagogique

Cette activité peut se traiter avec les activités 27 et 29.

Du début du siècle et jusqu'aux années 60, où a enfin sonné le glas des grands empires coloniaux, l'Afrique était divisée presqu'entièrement en larges territoires possédés principalement par la France et l'Angleterre.

Ces territoires étaient composés de provinces ou d'états dont les limites étaient purement artificielles et ne correspondaient aucunement aux délimitations territoriales des tribus qui les habitaient. Des peuples nomades, par exemple, se sont vus ainsi coupés d'une large partie de leur territoire ancestral. Des peuples de bergers se sont vu interdire l'accès à de vastes parties des pâturages qu'ils fréquentaient depuis des siècles.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Afrique (équatoriale française, occidentale française)
- Atlas mondial
- Atlas Encarta
- L'Année francophone internationale
- Encylopédie : Empire français, britannique (histoire)

Activité 30 (J - I)

Au Togo, une large partie de la population parle peul bien que la langue officielle soit le français. Le peul est aussi parlé du Sénégal au Cameroun. Comment peut-on expliquer cela? ***Page 21***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer quelques peuples africains traditionnels
- expliquer comment s'est fait le découpage des pays de l'Afrique noire
- imaginer les conséquences – politiques, sociales et économiques – de ce découpage artificiel.

Déroulement de l'activité

- ➥ À partir du nom d'un pays francophone de l'Afrique noire, chercher le nom des peuples traditionnels qui le composent.
- ➥ Noter le nom des peuples qui se retrouvent dans plus d'un pays.
- ➥ Tenter d'imaginer une explication plausible à ce phénomène.
- ➥ Déduire les conséquences (politiques, sociales et économiques) de ce découpage artificiel des territoires;
- ➥ et illustrer par des exemples pris dans l'actualité récente ou celle des dernières années.

Note pédagogique

Cette activité peut aussi être traitée en parallèle avec les activités 27 et 29.

Les peuples africains habitant les territoires se sont vus imposer par les capitales européennes des frontières nullement moulées aux lieux d'habitation des nations africaines traditionnelles. Paris et Londres divisèrent les contrées de façon à ce que chacune ait un accès sur la mer, question de faciliter le commerce et le transport des biens que l'on drainait vers l'Europe. Les nations africaines comme les Peuls se sont donc retrouvés dans deux ou trois pays, parfois sous des dominations européennes différentes.

Cet état de fait a rendu la cohabitation difficile dans un même pays et entre anciennes colonies : des tribus ennemies depuis des siècles sont aujourd'hui forcées de former un même pays, (Hutus et Tustis au Rwanda) alors que des tribus soeurs ou alliées depuis des siècles se retrouvent séparées.

Ressources

- Atlas mondial
- Atlas Encarta
- Dictionnaire des noms propres : chacun des pays de l'Afrique Noire francophone
- L'Année francophone internationale
- Eureka : actualité politique internationale: Rwanda (génocide) ou Baril (commandant des Forces de l'ONU)

Activité 31 (R - J)

Ces associations existent-elles encore de nos jours? Comment ont-elles évolué? Quelles sont celles qui sont actives dans la province? ***Page 22***

Résultats visés : les élèves pourront

- déterminer la présence ou non de ces associations dans la province ou dans la région des Maritimes
- lister certaines de leurs activités
- évaluer l'influence de ces activités sur la région.

Déroulement de l'activité

- Se renseigner sur la présence de ces associations dans le milieu immédiat.
- Poursuivre la recherche dans un milieu plus vaste (Nouvelle-Écosse, Maritimes ou Canada).
- Établir le calendrier des activités dans le milieu choisi et s'enquérir des détails de leur déroulement.
- Participer ou interroger un membre sur la nature et la portée des activités en question.
- Rédiger un rapport ou de l'activité ou de l'entrevue en exprimant une opinion sur la portée de ces activités pour la langue et la culture françaises.

Note pédagogique

L'Alliance Française existe à Halifax depuis de nombreuses années. Elle est sise au 5523 A rue Young. Elle s'occupe de faire connaître la richesse culturelle et artistique de la France et met sur pied des cours de français.

La Société nationale de l'Acadie existe toujours : elle continue le travail entrepris il y a plus de 100 ans auprès des Acadiens et des Acadiennes. De plus, elle gère les Bourses d'études et les Bourses de stages France-Acadie, le Programme d'échanges Acadie/Communauté française de Belgique et la Fondation Franco-Acadienne pour la Jeunesse (FFAJ) qui organise des stages de formation en France pour les jeunes des Maritimes âgés de 18 à 30 ans.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Alliance française de Halifax
  - Société nationale de l'Acadie

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 32 (R)

Ces associations existent-elles toujours? À quoi oeuvrent-elles? *Page 23*

Résultats visés : les élèves pourront

- déterminer l'existence ou la disparition de ces organisations
- distinguer certaines de leurs activités
- défendre la nécessité de ces activités à l'intérieur de la Francophonie.

Déroulement de l'activité

- S'informer sur chacune de ces organisations, par voie électronique ou autre.
- Définir le mandat de chacune d'elles.
- S'informer sur les activités spécifiques de chacune d'elles à l'heure actuelle.
- Défendre l'importance de chacune de ces associations en provoquant un débat : si la Francophonie ne pouvait garder qu'UNE de ces associations, laquelle devrait-elle choisir et pourquoi? Chaque élève ou groupe défend une association en particulier.

Note pédagogique

Ces diverses organisations existent encore, mais pas nécessairement sous la forme qu'elles avaient à leur fondation. Ainsi l'AUPELF s'est associée à l'UREF pour consolider leur expansion et favoriser leur mission commune.

Il s'agit dans cette activité de faire connaître aux élèves le mandat de chacune d'elles, mais aussi de faire valoir l'apport de chacune de ces organisations dans l'ensemble de la Francophonie.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
  - Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 33 (R - J)

C'est Charles de Gaulle, alors Président de la France, qui fit cette visite fort remarquée. Que s'est-il donc passé à Montréal en juillet 1967 qui eut des répercussions internationales? Quelles furent, à court et à long terme, les conséquences politiques de cette visite? ***Page 24***

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer l'incident de juillet 1967 au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal
- lier les événements aux tensions entre la France, le Québec et le Canada dans le cadre de la Francophonie
- juger de la portée politique de l'intervention du Général

Déroulement de l'activité

- Résumer les principaux moments de la visite du Général de Gaulle en 1967.
- Connaître la teneur de son discours à Montréal et discuter de sa pertinence.
- Découvrir les réactions du Québec, d'Ottawa et de Paris et justifier la position politique prise par Ottawa.
- Extrapoler les conséquences de cet incident diplomatique sur les relations à l'intérieur de la Francophonie.

Note pédagogique

En 1967, Montréal tient l'exposition universelle. Daniel Johnson (père) est alors premier ministre du Québec; Lester B. Pearson est premier ministre du Canada; Charles de Gaulle est Président de la France. Depuis quelques années, au Québec, le mouvement séparatiste prend de l'ampleur, mais il est encore jeune et non organisé en parti politique. Certains éléments extrémistes (FLQ) ont même placé des bombes dans des endroits stratégiques et causé ainsi des pertes de vies.

Comme d'autres chef d'État, le Général est invité à Montréal dans le cadre de l'Expo 67 « Terre des Hommes », et doit, ensuite, se rendre à Ottawa rencontrer Lester B. Pearson. La veille de sa visite sur les Iles où sont érigés les pavillons nationaux de l'Exposition, le Général quitte la ville de Québec et remonte vers Montréal en limousine avec le Premier ministre Johnson. Tout au long du parcours les foules l'acclament. Le soir, au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le Général s'enflamme, parle de ce parcours qui lui rappelle la Libération (joie populaire à la fin de la Guerre de 39–45) et termine son discours en lançant avec l'emphase qui le caractérise: « Vive le Québec libre! » le slogan des séparatistes.

Une faute impardonnable en politique : le général s'était immiscé dans la politique intérieure d'un autre pays. Pearson refuse de recevoir le Général à Ottawa et lui demande de quitter immédiatement le pays. Les relations diplomatiques avec la France resteront tendues durant des décennies. Il faudra attendre les années 80 – sous Brian Mulroney – pour que le soleil brille à nouveau sur les rencontres Paris-Ottawa, grâce au nouvel ambassadeur du Canada à Paris qui réussit à détendre l'atmosphère : Lucien Bouchard!

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : de Gaulle (Général); Pearson (Lester B.) ; Jonhson (Daniel, père)
- Encyclopédie ; Expo 67/ Terre des hommes/ Exposition universelle de Montréal
- Eureka :
  – avril 1997, articles commémorant l'ouverture de l'exposition universelle de Montréal
  – juillet 1997, articles commémorant le discours du Général de Gaulle

Activité 34 (R)

Que pourrait-on découvrir de plus sur chacun de ces grands hommes du XX^e^ siècle? *Page 26*

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer la vie de chacun de ces hommes
- distinguer quelques éléments de leur action politique
- rassembler quelques faits concernant leur engagement dans la Francophonie.

Déroulement de l'activité

- Chercher des informations biographiques pertinentes sur chacun de ces trois hommes.
- Décrire leur parcours politique dans leur pays respectif.
- Déterminer en quoi leurs actions se ressemblent.
- Composer un paragraphe de présentation pour l'un d'entre eux.

Note pédagogique

Il ne s'agit pas ici de tout connaître sur ces trois héros de la Francophonie, mais plutôt de pouvoir brosser à grands traits un portrait ressemblant. Il est important que les élèves saisissent que la Francophonie a été promue au départ par les pays africains et que ces trois personnages ont été au centre du tourbillon. Si la vedette a souvent été prise par la suite par le bruyant tandem Québec-Ottawa et par Paris, il reste que la Francophonie est d'abord une idée africaine.

Ces hommes étaient nés dans un milieu effervescent, difficile. Rien n'était gagné d'avance pour eux. Ces gens cultivés, créatifs, courageux, et profondément enracinés dans leur culture locale étaient en même temps ouverts sur le monde. Ils peuvent servir de modèles aux jeunes d'aujourd'hui.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : chacun des trois noms
- Encyclopédie
- Xavier Deniau, *La Francophonie,* PUF, collection Que Sais-je? N° 2111

Activité 35 (R)

Qui est Jean-Marc Léger? Qu'a-t-il accompli au cours de sa carrière? Où avait-il oeuvré avant d'accéder au poste de Secrétaire général? Qu'est-il devenu depuis? ***Page 27***

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer les étapes de la vie professionnelle de Jean-Marc Léger
- en déduire l'importance de sa participation à la Francophonie.

Déroulement de l'activité

- Trouver une biographie de Jean-Marc Léger.
- Dégager les éléments qui ont pu l'amener à ses fonctions dans la Francophonie.
- Chercher des articles DE lui ou SUR lui dont on peut tirer quelque idée de sa pensée et de son oeuvre d'organisation au sein de l'organisation.
- Découvrir à quoi il s'est occupé après son départ de l'ACCT.
- Rédiger ou présenter un bref portrait de cet homme en expliquant comment sa formation et son expérience ont été importantes pour l'ACCT.

Note pédagogique

Jean-Marc Léger est un journaliste et un sociologue. Il a étudié en droit, en histoire et en sciences sociales à l'Université de Montréal. Il fréquente les gens de l'Institut d'études politiques de Paris pendant quelques années et il se forme là un réseau de penseurs et de chercheurs. Il entame ensuite une brillante carrière de journaliste dans les grands quotidiens du Québec. Il est reconnu comme l'un des artisans de la Révolution tranquille.

D'abord secrétaire de l'AUPELF, il devient secrétaire général de l'ACCT. Après avoir quitté cette fonction en 1974, il devient délégué général du Québec à Bruxelles de 1978 à 1981 et il occupe ensuite des postes de haut fonctionnaire dans le gouvernement du Québec, avant de prendre sa retraite.

Il continue d'écrire et participe aux grands débats de la société québécoise, canadienne et mondiale.

Ressources

- Encyclopédie du Canada, tome 2 : Léger, Jean-Marc
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
  - Ordre du Canada

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 36 (P - J)

Sur lequel de ces aspects devrait-on mettre l'accent? Pourquoi? *Page 27*

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer le sens de chacun des aspects de la Francophonie
- évaluer la portée de chacun de ces aspects
- juger de l'aspect le plus important et faire valoir leur opinion.

Déroulement de l'activité

➥ Discuter du sens de chacun des aspects en donnant des exemples clairs et simples.
➥ Individuellement ou en groupe décider de l'aspect que l'on juge le plus important.
➥ Défendre (par écrit ou oralement) son opinion et tirer les conséquences de ce choix.

Note pédagogique

Tous ces aspects ont leur importance. Il est crucial que les élèves saisissent que juger un tel aspect plus important qu'un autre engage des conséquences sur l'orientation des activités d'une organisation comme la Francophonie.

Si l'aspect linguistique est mis en veilleuse, les critères à la base de l'acceptation de tel ou tel pays comme membre changeront nécessairement; si l'aspect social domine, les pays violant les droits de la personne pourraient être rejetés; si l'aspect politique prend la place, l'aide au développement se dirigera vers d'autres pays que si l'aspect économique domine. Selon l'aspect choisi, les prises de position officielles prendront une orientation différente de celle d'aujourd'hui…

Ressources

- Eureka : Commentaires pendant et après le Sommet d'Hanoï : 14-15-16 novembre 1997 (*La Presse*, *Le Devoir*) cahier spécial sur la Francophonie : 14 et 15 mars 1998 (*Le Devoir*)

Activité 37 (P)

Qu'est-ce que L.S. Senghor entendait par le « dialogue des cultures »? ***Page 28***

Résultats visés : les élèves pourront

- définir ce que peut être le « dialogue des cultures »
- fournir des exemples concrets de ce que peut être ce dialogue
- exprimer ses idées sur la pertinence de l'expression de Senghor.

Déroulement de l'activité

➥ Chercher qui était L.S Senghor (on peut reprendre les informations trouvées à l'activité 35). Établir son rôle dans le contexte des années 60 et de l'indépendance des pays africains.

➥ Trouver dans quel contexte Senghor a parlé du « dialogue des cultures ».

➥ Discuter en groupes restreints du sens de cette expression et illustrer de quelques exemples réels ou plausibles.

➥ Individuellement, rédiger un article sur le « dialogue des cultures » comme voie de l'avenir pour la Francophonie.

Note pédagogique

Le mot dialogue est synonyme d'ouverture, de partage, d'échange; le mot culture traduit ce qui demeure enraciné, profondément lié à l'identité et à ce que chaque peuple conserve d'unique. Le dialogue des cultures est donc une oeuvre de longue haleine qui maintient l'équilibre entre ces deux pôles extrêmes de l'uniformisation mondiale à outrance et de l'identité apeurée et contraignante.

Les « inventeurs » de la Francophonie – dont Senghor – étaient des idéalistes et des visionnaires. Il est important que les élèves saisissent l'ampleur de leur rêve, sa portée et le climat dans lequel ils l'ont concrétisé, afin de mieux comprendre la longue évolution de ces relations internationales qui n'ont jamais été faciles et qui demeurent précaires encore de nos jours.

Le dialogue des cultures peut être la réponse à la mondialisation unifiante que nous vivons présentement.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Senghor L.S
- Adresse électronique du Haut conseil de la Francophonie : hcf@francophonie.org
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 38 (P)

Comment une langue peut-elle encourager la solidarité entre les peuples? ***Page 28***

« Elle est un moyen de compréhension réciproque et de solidarité entre les peuples. »

Xavier Deniau, *La Francophonie,*
Collection Que sais-je? No 2111, 3e édition, PUF, Paris 1995

Résultats visés : les élèves pourront

- établir ce qui peut faire se rassembler des peuples différents
- déterminer les avantages de la solidarité à diverses échelles (internationale, nationale, régionale)
- expliquer comment la langue peut être une source de rapprochement et de solidarité.

Déroulement de l'activité

- ➥ Discuter en groupe des raisons qui peuvent faire que des gens ou des peuples fort différents tendent à se rapprocher.
- ➥ Énumérer les divers domaines (politique, économique, social, éducatif) dans lesquels cela peut se faire, et donner des exemples simples, mais éloquents.
- ➥ Chercher dans les journaux et les magazines des articles qui permettent d'appuyer ses dires : regroupements à l'échelle provinciale, régionale, nationale ou internationale dans différents domaines.
- ➥ Déduire des exemples rencontrés dans les deux exercices précédents les raisons qui font que la langue que l'on parle peut devenir une source de rapprochement et de solidarité entre des peuples bien différents.

Note pédagogique

Nous parlons beaucoup au tournant de ce nouveau millénaire de la mondialisation, de sa nécessité et de ses avantages, surtout économiques. Mais elle a aussi ses revers d'uniformisation dans le vêtement, dans l'alimentation, dans la musique, dans la pensée : dans tout ce qui fait la culture. Elle a aussi ses conséquences sociales et économiques : le déracinement des populations, la dépossession, la perte de l'identité.

La solidarité humaine autour d'un agent de communication telle que la langue parlée peut équilibrer les rapports. La langue commune permet une voie plus directe au dialogue des cultures, elle rassemble en créant des liens immédiats, un réseautage de références historiques et culturelles.

Ressources

- L'Année francophone internationale : voir les réalisations annuelles de quelques pays, axées sur le partage linguistique (théâtre, chanson, littérature, études, communications électroniques, etc.)
- Eureka : article sur la Cité francophone d'Edmonton : *Le Devoir* 14 juillet 1998
- Sites Web[1] :
  - Rechercher La Nuit du Web sur le site du Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 39 (R - P)

Qui est présentement secrétaire général de la Francophonie. Depuis quand? Qu'a-t-il accompli de particulier depuis le début de son mandat? ***Page 29***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer le secrétaire actuel de la Francophonie
- résumer sa carrière sur la scène nationale et internationale
- dégager les points saillants depuis le début de son mandat.

Déroulement de l'activité

- Chercher le nom de la personne qui assume présentement le rôle de secrétaire général de la Francophonie.
- Tracer les grandes étapes de sa carrière sur la scène nationale (origine, études, carrière).
- Tracer les grandes étapes de sa carrière sur la scène internationale et, s'il y a lieu, résumer ses prises de position dans d'autres fonctions.
- Rédiger ou présenter un bref portrait de cette personne en expliquant comment sa formation et son expérience antérieure font d'elle un atout pour la Francophonie.

Note pédagogique

Lors de la rédaction du présent document (1998) Boutros Boutros-Ghali venait d'entrer en fonction comme secrétaire de la Francophonie. D'autres secrétaires pourront éventuellement lui succéder.

L'activité peut se faire avec chacun des secrétaires de l'organisation. Il sera peut-être plus difficile de trouver des informations sur certains d'entre eux, mais le groupe d'élèves peut être divisé en groupes plus restreint et chaque équipe peut se lancer à la découverte de l'un des hommes qui ont précédé Boutros-Ghali à la tête de la Francophonie.

Les activités 35 (sur Jean-Marc Léger) et 49 (sur Jean-Louis Roy) peuvent être reliées à cette activité.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : chacun des secrétaires mentionnés dans le document
- L'Année francophone internationale
- Eureka : articles depuis la nomination du présent secrétaire
- Adresse électronique du Haut conseil de la Francophonie : hcf@francophonie.org
- Site Web[1] :
- – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 40 (R - J)

Quelles étaient ces tensions? De quels gouvernements venaient-elles? Quelles circonstances les avaient provoquées? Étaient-elles justifiées? *Page 29*

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer les circonstances ayant provoqué des tensions entre certains pays
- justifier les points de vue de chacun des protagonistes.

Déroulement de l'activité

- Découvrir ou récapituler les événements de juillet 67 à Montréal lors de la visite du Général de Gaulle.
- Distinguer les grandes étapes des relations France-Canada.
- Comparer avec les relations France-Québec.
- Diviser le groupe en 4 parties : l'un défendant le point de vue de la France; un autre le point de vue du gouvernement canadien; un autre l'opinion du Québec et un quatrième le point de vue des francophones des autres provinces canadiennes.

Note pédagogique

Les rencontres de la Francophonie ont été, pendant près de 20 ans (1967 à 1985), teintées de ressentiment. Les organisateurs devaient déployer toute la gamme des subtilités diplomatiques pour ne pas vexer, ou Ottawa, ou Paris, ou Québec, ou les francophones des autres provinces… Lors de rencontres avec des représentants de pays, le protocole diplomatique est allégé. On peut avoir à la même table un représentant du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Canada. Un représentant de Wallonie et de Belgique; un représentant de Val d'Aoste, même s'il ne s'agit que d'une province ou d'une région. Il faut s'entendre auparavant, mais le code hiérarchique du déroulement des séances n'est pas aussi lourd que celui qui préside aux rencontres de chefs d'États. Lors de rencontres de chefs d'État, seuls les chefs de gouvernements du pays (ici le fédéral) peuvent faire partie des discussions. Ceux des régions ou provinces sont sous la tutelle de leur gouvernement national. Il faut négocier de façon ardue pour déroger à ces traditions séculaires.

La France a toujours joué un rôle pivot face au Québec en créant des circuits de relations privilégiées avec cette province un peu comme si elle était un État. Ottawa voyait d'un très mauvais oeil ces rapports apparemment étroits qui faisaient le jeu des indépendantistes et ses ambassadeurs s'en plaignait auprès de Paris. Ottawa a donc encouragé l'élaboration de relations semblables avec le Nouveau-Brunswick et d'autres provinces canadiennes : le Québec n'était pas – officiellement du moins – plus privilégié par Paris que d'autres provinces canadiennes à forte concentration francophone. Des tensions semblables ont été vécues en Belgique (par rapport à la Wallonie). La situation de la Suisse est politiquement semblable, mais, comme aucun mouvement séparatiste ne semble actif dans la République helvétique, la présence de représentants des cantons francophones ne causait pas le même malaise.

La note pédagogique de l'activité 33 explique le contexte général de l'incident diplomatique qui a refroidi les relations France–Canada pendant des décennies.

Ressources

- Xavier Deniau, *La Francophonie*, PUF, Que sais-je? No 2111
- Société nationale acadienne : information au consulat de France à Moncton
- Bourses France-Acadie : information au consulat de France à Moncton
- Sites Web[1] : – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) – Acadie.Net

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 41 (P - I)

Ces cinq réseaux étaient-ils suffisants? Qu'aurait-on pu ajouter ou retrancher? *Page 30*

Résultats visés : les élèves pourront

- énumérer les cinq réseaux créés au Sommet de Versailles-Paris
- définir dans les grandes lignes le mandat de chacun
- imaginer une autre répartition des réseaux pour couvrir des domaines non touchés
- défendre la pertinence de cette nouvelle répartition.

Déroulement de l'activité

- Déterminer les secteurs qui régissent la vie d'un peuple.
- Déterminer des secteurs de la vie d'un peuple qui ne semblent pas touchés par cette division en cinq réseaux.
- Déterminer l'importance des domaines « absents », et chercher les raisons probables de cette absence.
- Diviser les élèves en petits groupes et faire proposer par chaque équipe une nouvelle répartition des domaines où l'on ajouterait les secteurs jugés essentiels.
- Débattre de la pertinence de chaque répartition proposée.

Note pédagogique

Il s'agit ici de faire prendre conscience aux élèves que la vie personnelle et sociale offre plusieurs facettes et que le gouvernement des peuples n'est pas chose facile.

Une bonne façon de déterminer les divers secteurs de vie serait de se procurer la liste des ministères de la province. Il deviendra facile de constater les secteurs de la vie que les réseaux formés au Sommet de Versailles-Paris ne couvrent pas (ex. santé, éducation, développement social, pêches, forêts, écologie, etc.). Il serait opportun de faire constater aux élèves que l'importance que l'on donne en Nouvelle-Écosse à un secteur en particulier n'a pas partout la même résonance ailleurs : les pêcheries au Manitoba? les forêts au Mali? La répartition des domaines doit donc tenir compte d'une certaine universalité des besoins.

Cette activité peut être reliée à l'activité 54 et lui servir d'introduction.

Ressources

- Xavier Deniau, *La Francophonie*, PUF, Que sais-je? N° 2111
- Atlas mondial
- L'Année francophone internationale

Activité 42 (R)

Parmi ces 28 projets du Sommet de Paris, lesquels sont devenus des programmes permanents de la Francophonie?
Page 31

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer quelques projets du Sommet de Paris
- relier ces projets à des programmes définis.

Déroulement de l'activité

➥ Rechercher plus de détails sur les projets du Sommet de Paris.

➥ Faire une lecture de la section *La Francophonie : quelques réalisations* et identifier des programmes qui sont issus des projets du premier Sommet.

Note pédagogique

Parmi les projets du premier Sommet, nous retrouvons encore maintenant les programmes du Grand Prix de la Francophonie (lié à la Journée de la Francophonie), les bourses d'études, etc...

Ressources

- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
  - Haut conseil de la Francophonie

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 43 (R - J)

Qu'appelait-on Apartheid? Quelle est maintenant la situation politique en Afrique du Sud? ***Page 31***

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer ce qu'était l'Apartheid
- comparer avec la situation politique présente en Afrique du Sud
- juger de l'évolution de cette situation sur le plan des droits de la personne.

Déroulement de l'activité

- Faire un survol de l'histoire de l'Afrique du Sud.
- Définir ce qu'était l'Apartheid et le contexte politique dans lequel elle fut instaurée.
- Découvrir les rôles respectifs de Nelson Mandela et de monseigneur Tutu.
- Faire un portrait de la situation présente et constater l'évolution des libertés.
- Au moyen d'une discussion ou d'une réflexion plus personnelle, juger des raisons qui ont mené la Francophonie à prendre position.

Note pédagogique

Il ne s'agit pas ici de rentrer dans les détails historiques, mais de saisir une situation politique qui défraie encore régulièrement les manchettes des journaux. Il est important de noter que l'Apartheid a été dénoncée par les pays du Commonwealth, regroupement dont l'Afrique du Sud s'était retirée dès 1961. Dans les années 80, la pression internationale s'est faite de plus en plus lourde sur le régime sud-africain. Plusieurs pays ont coupé toutes relations politiques avec lui et les relations économiques se sont amenuisées avec plusieurs autres.

Certains des pays membres de la Francophonie avaient déjà pris position contre l'Apartheid, ce qui obligeait en quelque sorte le regroupement à prendre aussi position. Que la Francophonie dénonce à son tour le régime ségrégationniste de la République Sud-Africaine démontrait aussi son intention ferme de se donner un poids politique international.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Afrique du Sud, Mandela, Tutu, De Klerk, Apartheid
- Encyclopédie : Apartheid, Afrique du Sud (histoire)

Activité 44 (R)

De quels conflits parlait-on en 1987 au Moyen-Orient?
Page 31

Résultats visés : les élèves pourront

- situer les territoires connus sous l'appellation Moyen-Orient
- définir la nature des conflits qui s'y déroulaient en 1987
- juger de la pertinence de l'intervention des membres du Sommet.

Déroulement de l'activité

- Situer le Moyen-Orient et lister les pays qu'il recouvre.
- Rechercher quels pays en 1987 s'affrontaient et la raison de leurs différends.
- Débattre de la pertinence de la dénonciation faite par les membres de la Francophonie.

Note pédagogique

L'appellation Moyen-Orient est quelquefois contestée. On préfère Proche-Orient. Selon les sources, les pays regroupés sous ce nom diffèrent. Mais des constantes demeurent. La majorité des pays du Moyen-Orient sont arabes. La Turquie et l'Iran ne sont pas arabes bien que de religion musulmane. Israël fait aussi partie de cette région et sa survie est toujours précaire. Les conflits sont nombreux, intenses.

En 1987, plusieurs foyers de conflits sont présents : la guerre entre l'Iran et l'Irak se continue; les pays du Golfe persique sont en effervescence, les Arabes sont divisés entre eux car les Accords du camp David entre l'Égypte et Israël n'ont pas fait que des heureux; les relations entre Israël et les Palestiniens sont tendues et la Syrie est en guerre avec le Liban.

Pour éclairer le contexte conflictuel d'alors, il faut se rappeller que le mur de Berlin n'est pas encore tombé et que tout conflit régional sert de prétexte aux blocs des pays de l'Est et aux alliés de l'Ouest pour s'affronter par pays interposé.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres Moyen-Orient (ou Proche-Orient), Croissant fertile
- Atlas mondial
- Atlas Encarta

Activité 45 (R - J)

Qu'entend-on par « industries de la langue »?

Page 32

Résultats visés : les élèves pourront

- analyser le sens de cette expression
- juger de sa pertinence.

Déroulement de l'activité

- Découvrir les maintes significations de chacun des termes composant l'expression : industrie de la langue.
- Discuter sur le sens qu'on peut donner à cet assemblage de mot.
- Chercher le sens « officiel » donné à cette expression.
- Trouver ou inventer d'autres termes qui auraient le même sens.

Note pédagogique

À notre époque de communications, de changements sociaux et d'évolution rapide de la langue maintes expressions naissent soudainement, certaines restent un temps, certaines s'inscrivent au dictionnaire, d'autres meurent aussitôt. On les adopte souvent sans se poser de questions, sans s'attarder sur leur signifiance… ou leur insignifiance.

Le but de l'activité est ici de s'arrêter un moment et de juger si les termes composant cette expression (industrie et langue) sont compatibles, et si la signification donnée à leur assemblage est pertinente ou non.

Les termes industries de la langue recouvrent des activités telles que : le traitement informatique des langues et de la parole; les utilisations diverses du langage (terminologie et registre); la rédaction de textes techniques; les études socio-linguistiques; l'apprentissage des langues (aussi à distance par ordinateur); la traduction et l'interprétation.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs : chacun des termes mentionnés ci-haut
- Eureka : articles sur les industries de la langue
- Sites Web[1] :
  - Centre d'expertise et de veille des inforoutes et des langues (CEVEIL)
  - École internationale de français (EIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 46 (P)

Quel lien peuvent avoir avec la Francophonie, la néologie et la terminologie? *Page 32*

Résultats visés : les élèves pourront

- définir les termes néologie et terminologie
- relier ces domaines du savoir aux buts de la Francophonie.

Déroulement de l'activité

➥ Chercher des définitions courantes des mots néologie et terminologie.

➥ Discuter : Pourquoi la Francophonie doit-elle promouvoir ces sciences? Quels dangers la langue française pourrait-elle courir sans néologie et sans terminologie?

Note pédagogique

L'activité permet de revenir sur la première partie du document concernant l'évolution d'une langue : pour ne point périr, pour rester vivante, une langue doit s'adapter constamment, mais dans un cadre défini qui permet d'en sauvegarder le génie.

La néologie permet de créer des mots pour identifier de nouveaux apports technologiques, des découvertes récentes.

La terminologie permet l'utilisation de termes français dans des domaines techniques ou professionnels. Tout domaine de connaissance élabore son propre jargon, mais les termes choisis doivent respecter la structure de la langue à laquelle ces mots doivent éventuellement être intégrés.

Sans ces deux sciences la langue française ne servirait plus qu'à nommer la réalité passée ou se laisserait complètement envahir par la langue qui voyage le plus à notre époque : l'anglais américain.

On peut facilement relier cette activité aux activités 15, 16 et 19.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs : néologie, terminologie
- Eureka :
  - articles du *Devoir* et de *La Presse* : L'affaire Bescherelle (automne 1997 et hiver 1998)
  - lettres des lecteurs (*Devoir et Presse*) : la querelle de la féminisation des métiers et de l'intervention de Maurice Druon de l'Académie française (été 1997 à été 1998)
  - commentaires ou éditorial dans *L'actualité* sur le même sujet
  - *Le Devoir* des 14-15 mars 1998 : La langue en évolution continuelle

Activité 47 (R - P)

En développement international, on parle souvent d'accords multilatéraux et d'accords bilatéraux. Par quels exemples pourrait-on illustrer une définition de chacun d'eux? *Page 33*

Résultats visés : les élèves pourront

- définir les termes bilatéral et multilatéral
- fournir des exemples de chacun de ces types d'accords internationaux.

Déroulement de l'activité

- Chercher les définitions de chacun des mots : bilatéral, multilatéral, accord.
- Rechercher dans les journaux du dernier mois des articles utilisant ces termes.
- Donner des exemples concrets d'accords bilatéraux et multilatéraux auxquels le Canada participe.

Note pédagogique

Le Canada participe constamment à des accords des deux types.

Les accords bilatéraux sont dits aussi « accords de pays à pays ». On parle aussi de l'aide bilatérale qui est une aide publique au développement fournie directement par un pays donateur à un pays en développement.

Les accords multilatéraux s'organisent habituellement autour d'une organisation internationale comme l'UNESCO ou l'ONU, ou d'un regroupement comme le Commonwealth et la Francophonie. Ces grandes organisations reçoivent des fonds des pays membres et ces pays signent pour indiquer leur participation à un programme en particulier.

Ressources

- Mini-dictionnaire du développement international, ACDI, Groupe des Éditions Jeunesse, 1990
- Eureka : articles pris sur une semaine ou un mois relatant des accords des deux types
- Sites Web[1] :
  - Gouvernement canadien
  - Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
  - Agence canadienne de développement international (ACDI)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 48 (R - P)

CONFEJES et CONFEMEN sont deux importantes Conférences de la Francophonie. Pourquoi doivent-elles travailler étroitement avec l'Agence de la Francophonie?
Page 34

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer le mandat de chacune de ces Conférences
- citer quelques réalisations de chacune d'elles
- expliquer leurs liens avec l'ACCT (Agence de la Francophonie).

Déroulement de l'activité

➥ Trouver la signification exacte des sigles CONFEJES et CONFEMEN.

➥ Chercher des renseignements pertinents concernant l'historique et la mission de chacune de ces Conférences.

➥ En discutant en petits groupes et en se basant sur les réalisations de ces deux Conférences, trouver des arguments qui soutiennent l'importance, pour la Francophonie, de leur collaboration étroite avec l'Agence de la Francophonie (alors l'ACCT).

Note pédagogique

L'appellation officielle de la CONFEJES est la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports; elle fut créée en 1969 et son siège est à Dakar.

De même, la CONFEMEN se dit maintenant La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage. Elle fut créée en 1960. C'est une idée mise de l'avant par les États africains et malgache. Son secrétariat technique permanent existe depuis 1968 et siège aussi à Dakar.

Ces deux Conférences devaient collaborer avec l'ACCT de manière plus étroite afin d'unifier les actions des divers éléments de la Francophonie. L'éducation et la jeunesse sont des domaines de frappe pour la Francophonie. Ces réunions politiques permettent la mise au point de projets de coopération et le partage d'informations. Leur action complète et concrétise les grandes directions de l'ACCT (ou Agence de la Francophonie depuis le Sommet d'Hanoï)

Ressources

- Xavier Deniau, *La Francophonie*, PUF, Que sais-je? 2111
- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)
  - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports francophones (CONFEJES)
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 49 (R)

Avant de devenir secrétaire de l'ACCT, dans quel domaine avait oeuvré Jean-Louis Roy? À quoi travaille-t-il maintenant?

Page 35

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer les étapes de la vie professionnelle de Jean-Louis Roy
- déduire l'importance de sa participation à la Francophonie

Déroulement de l'activité

- ➥ Trouver une biographie de Jean-Louis Roy et dégager les éléments qui ont pu l'amener à ses fonctions dans la Francophonie.
- ➥ Chercher des articles DE lui ou SUR lui dont on peut tirer quelque idée de sa pensée et de son oeuvre d'organisation au sein de l'organisation.
- ➥ Découvrir à quoi il s'occupe depuis son départ de l'Agence de la Francophonie.
- ➥ Rédiger ou présenter un bref portrait de cet homme en expliquant comment sa formation et son expérience ont été importantes pour la Francophonie.

Note pédagogique

Jean-Louis Roy est québécois, né à Normandin en 1941. Il est professeur et journaliste de carrière. Il a étudié tour à tour à l'Université Laval (BA), à l'Université de Montréal où il a obtenu une licence en philosophie, puis à l'Université McGill où il obtient d'abord une maîtrise ès arts, puis un doctorat.

Directeur du journal Le Devoir de 1981 à 1986, il quitte le journalisme pour devenir délégué du Québec à Paris, fonction qu'il assumera jusqu'à sa nomination au secrétariat de l'ACCT en 1989. Il a quitté ce poste le 30 mars 1998.

Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages littéraires et historiques et d'essais sur la Francophonie. Il participe fréquemment aux débats de société. Ses articles paraissent régulièrement dans les journaux et revues et dressent un portrait des grands enjeux de la Francophonie.

Ressources

- Dictionnaire canadien *Larousse* des noms propres
- Eureka : articles signés Jean-Louis Roy
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 50 (R)

Quelles sont les fonctions du GATT et de l'ALÉNA?
Page 36

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer le mandat du GATT et en quoi il diffère de celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui l'a remplacé
- expliquer le mandat de l'ALÉNA
- relier les mandats de ces regroupements à la Francophonie

Déroulement de l'activité

- S'informer sur le GATT (devenu l'OMC) et sur l'ALÉNA.
- Découvrir les liens du Canada avec ces deux regroupements.
- Décrire leurs mandats réciproques.
- Déterminer les liens qui existent entre le GATT, l'ALÉNA et la Francophonie.

Note pédagogique

Au Sommet de l'Ile Maurice, c'était le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) qui régissait alors les rapports de commerce internationaux. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui lui a succédé est plus qu'un simple prolongement du GATT. Elle possède une compétence plus étendue en ce qui a trait aux politiques et aux échanges commerciaux.

En ce qui regarde l'ALÉNA, le site est trilingue; on peut obtenir tous les renseignements en sélectionnant « français » à la page d'accueil.

Ressources

- Eureka : articles sur l'OMC et l'AMI
- Sites Web[1] :
  - Organisation mondiale du commerce (OMC)
  - Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 51 (R - J)

Pourquoi veut-on soustraire les industries de la culture aux accords sur le commerce international? ***Page 36***

Résultats visés : les élèves pourront

- identifier les difficultés rencontrées par les industries culturelles non américaines
- juger des conséquences de l'emprise des États-Unis sur les productions culturelles de la Francophonie et sur les autres productions nationales.

Déroulement de l'activité

➥ Lire attentivement les articles parus à la fin du mois de juin 1998 lors de la réunion internationale des ministres de la Culture, à Ottawa, ou tout article subséquent sur le même sujet.

➥ Résumer les difficultés que connaissent les cultures nationales face à l'emprise américaine.

➥ Tirer les conséquences à long terme de cette situation pour les cultures nationales autres qu'américaines.

Note pédagogique

Il est important de faire ressortir que la problématique culturelle n'est pas uniquement un danger que connaissent les francophones du Canada devant l'envahissement de la culture américaine. Les élèves doivent saisir qu'il s'agit de faire obstacle à une uniformisation mondiale des cultures, donc à l'anémie puis à la disparition graduelle des identités nationales.

Si les moyens de s'exprimer sur la scène internationale sont refusés ou rendus impossibles aux cultures nationales, c'est la mort à petit feu des langues et des expressions artistiques et littéraires de toutes sortes. D'où l'importance de se soutenir mutuellement au pays, dans la Francophonie en général, aussi bien qu'entre cultures nationales diverses pour faire front commun à cette sur-puissance envahissante des États-Unis.

Cette activité peut servir d'introduction à l'activité 75.

Ressources

- Eureka : articles parus avant, pendant et après la rencontre internationale de la fin juin 1998 à Ottawa (ou rencontres subséquentes)

Activité 52 (J)

Pourquoi cette hostilité entre la France et le Canada à Cotonou? *Page 36*

Résultats visés : les élèves pourront

- lier les difficultés entre le France et le Canada aux relations diplomatiques des décennies précédentes
- estimer les conséquences que peuvent avoir sur les relations internationales les dissensions entre deux pays et des « erreurs » diplomatiques.

Déroulement de l'activité

- S'informer ou raconter la visite du Général de Gaulle à Montréal, en juillet 1967.
- Discuter des raisons qui ont pu entretenir les tensions entre les deux pays : événements à l'intérieur de la Francophonie, position de la France, etc.
- Comparer ces tensions politiques et diplomatiques à des situations vécues dans une école, un village, un quartier où les rancunes et les humiliations peuvent dégénérer et provoquer des éclatements qui vont bien au-delà de la nature des événements qui en sont la base.

Note pédagogique

Les notes pédagogiques des activités 33 et 40 peuvent servir de point de départ à la recherche d'informations. Si ces activités ont été faites, l'on peut passer au point 2 du déroulement de l'activité présente.

La visite du Général a créé un froid diplomatique entre la France et le gouvernement fédéral canadien. Les ambassadeurs canadiens qui se sont succédés à Paris ont eu la vie dure. Les jeux politiques entre le Québec et la France continuaient d'envenimer la situation. Ce n'est que sous le gouvernement de Brian Mulroney que la tension a commencé a baissé avec la nomination de Lucien Bouchard (alors fédéraliste) comme ambassadeur dans la capitale française. Mais chaque Sommet, chaque rencontre des Conférences, chaque réunion rappelait la fragilité des relations.

Il faut ajouter que Jean-Louis Roy et sa façon assez personnelle d'administrer l'ACCT a pu aussi contribuer à exacerber un climat déjà tendu. Et n'oublions jamais que la Francophonie, comme toutes les organisations internationales reste lourde à gérer : elle doit faire face constamment aux susceptibilités nationales et aux tentatives de domination des uns et des autres. La vie quotidienne des organismes internationaux connaît des hauts et des bas comme le gouvernement des nations, des villes et même des écoles…

Ressources

- Eureka : articles parus en avril, mai et juillet 1997 en commémoration des 30 ans après l'Expo 67

Activité 53 (J)

En quoi ces cinq domaines d'intervention dont il est question à Cotonou diffèrent-ils des réseaux créés au Sommet de Versailles-Paris en 1986? ***Page 37***

Résultats visés : les élèves pourront

- nommer les 5 domaines d'intervention mis au point à Cotonou
- comparer avec les 5 réseaux du Sommet de Paris-Versailles
- juger de l'évolution que ces différences représentent.

Déroulement de l'activité

- Lire attentivement la partie du document parlant des 5 domaines d'intervention approuvés à Cotonou.
- Déterminer les secteurs que cette nouvelle répartition néglige.
- Déterminer les secteurs sur lesquels cette nouvelle répartition met l'accent.
- En groupes restreints, débattre de la pertinence de la nouvelle répartition proposée à Cotonou.
- Relire la partie du document qui fait allusion aux 5 réseaux (Sommet de Paris-Versailles) et, en comparant à celle de Cotonou, juger de l'évolution des idées à l'intérieur de la Francophonie de 1986 à 1995.

Note pédagogique

Le but de cette activité est de constater le changement des préoccupations de la Francophonie sur une période de moins de 10 ans pour faire ressortir que la Francophonie est en marche et en constante évolution.

Il est évident que dans les réseaux, les pays démontraient une vision plus traditionnelle de l'aide : on divisait agriculture et énergie par exemple. À Cotonou on parle d'économie. Les secteurs de l'éducation et de la santé étaient négligés dans les réseaux; depuis Cotonou on associe savoir et progrès, mais la santé reste en veilleuse… L'accent est clairement mis sur les droits de la personne avec le domaine liberté et démocratie; le domaine de culture et communication prend un sens plus large et la Francophonie décide de rayonner dans le monde et non de se contenter de se soutenir entre pays membres.

Si l'activité 41 a été faite, comparer les répartitions proposées alors par les élèves à la répartition adoptée à Cotonou. Certaines suggestions d'élèves peuvent s'avérer très près des nouveaux domaines d'intervention. Il serait intéressant de les souligner.

Ressources

- Eureka : articles et comptes rendus du Sommet de Cotonou, parus au début de décembre 1995
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 54 (P - J)

Que voulait dire Jacques Chirac par cette déclaration? A-t-il eu tort ou raison de prendre une telle position?

Page 38

Résultats visés : les élèves pourront

- interpréter la déclaration de Jacques Chirac
- débattre de la cohérence de cette déclaration avec la prise de position officielle de l'Agence dans les domaines d'intervention approuvés à Cotonou, particulièrement celui de « liberté et démocratie ».

Déroulement de l'activité

- S'assurer de bien connaître le sens des termes « convaincre » et « contraindre »;
- les appliquer à des décisions réelles prises au niveau local, provincial, régional ou national.
- Fournir des exemples de situations politiques concrètes où l'une ou l'autre de ces méthodes a été mise en action.
- Débattre du bien-fondé de cette déclaration : ne va-t-elle pas à l'encontre de la position officielle de l'Agence dans les cinq domaines d'intervention – adoptés à Cotonou – en particulier celui de « liberté et démocratie »?

Note pédagogique

La prise de position de Chirac a été interprétée de multiples façons dans les journaux et les milieux diplomatiques. Historiquement, la France s'est toujours faite la championne de la liberté et des droits de la personne (qu'on appelle les droits de l'Homme là-bas).

Le Vietnam n'est pas sans reproche de ce côté... Mais il faut considérer la dimension délicate des relations diplomatiques que la France tient à maintenir avec cette ancienne colonie où elle ne s'est pas fait que des amis à l'époque de son Empire!

Il serait intéressant d'examiner la portée diplomatique de cette déclaration du fait qu'elle a été faite par le chef du gouvernement du Québec...(gouvernement membre) et non par le Canada (pays membre).

Ressources

- Eureka : commentaires, articles sur le Sommet de Hanoï à la mi-novembre 1997
  – Éditorial de Lise Bissonnette dans *Le Devoir* de la même semaine sous le titre « Les faux innocents »

Activité 55 (R - J)

Qui est Boutros Boutros-Ghali? En considérant sa personnalité et sa longue carrière, peut-on dire que son élection est un bon choix pour la Francophonie?

Page 38

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer la vie et la carrière sur le plan international de Boutros Boutros-Ghali
- juger du bien-fondé de son élection.

Déroulement de l'activité

- Préparer une courte biographie de Boutros-Ghali.
- Lister certaines fonctions importantes qu'il a remplies au cours de sa carrière.
- Après avoir relu un compte rendu du Sommet de Hanoï, discuter de ce que Boutros-Ghali était en mesure d'apporter à la Francophonie.
- Consulter les journaux à partir de l'année 1998 pour trouver des prises de position de Boutros-Ghali face aux orientations que devrait prendre l'Agence de la Francophonie.
- Commenter ces prises de position et juger de son apport à la Francophonie.

Note pédagogique

Boutros-Ghali est Égyptien de naissance. Il a une formation de juriste et il a occupé le poste de ministre des Affaires étrangères dans son pays de 1977 à 1991. De 1992 à 1997, il a été secrétaire général des Nations-Unies (ONU). Il est le premier secrétaire général de la Francophonie à être élu et non nommé comme ses prédécesseurs.

L'activité 39 peut servir de base à cette présente activité tant que Boutros-Ghali demeure secrétaire de la Francophonie.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Boutros-Ghali
- Le Journal de l'Agence de la Francophonie
- Eureka :
  - *Le Droit* du 18 novembre 1997 :« Les voix distinctes de la Francophonie »
  - *Le Devoir* du14–15 mars 1998 : « La fronde Africaine » et « Sortir de la Francophonie »
  - *Le Devoir* du 13–14 mars 1999, cahier spécial pour la Semaine internationale de la Francophonie, l'article « Ciel variable sur la Francophonie », en page F–3
  - *Le Devoir* du 28–29 août 1999, cahier spécial sur le Sommet de Moncton, l'article « La Francophonie médiatrice pour la paix et la démocratie » en page E–3
- Site Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 56 (J - I)

Pourquoi faut-il attacher une telle importance à l'inforoute en français? ***Page 39***

Résultats visés : les élèves pourront

- évaluer la situation actuelle de l'inforoute
- extrapoler sur les conséquences d'un manque de vigilance
- juger de l'importance d'une action immédiate et soutenue.

Déroulement de l'activité

- Lire des documents d'information sur les inforoutes.
- Déterminer la nature des embûches présentes pour la langue française.
- Imaginer des solutions possibles.
- Élaborer des arguments clairs pour une action appropriée.

Note pédagogique

Le but de cette activité est de faire découvrir aux élèves les enjeux de l'inforoute, les pièges présents pour la conservation de la langue, et l'urgence d'agir. Certaines questions nous viennent tout de suite à l'esprit : quel est le pourcentage de français sur l'inforoute actuellement? Quelle langue domine? Qu'adviendra-t-il si les banques de données et les informations ne sont émises que dans une seule langue? Qui aura accès aux connaissances alors? Et avec la connaissance vient le pouvoir…

Un congrès international sur les inforoutes fut tenu à Montréal en mai 1997. La Déclaration de Montréal résume les positions prises. Mais un immense travail de vigilance reste à faire et des actions claires doivent être prises.

Pour enrichir et élargir l'argumentation à des secteurs connexes, il peut être intéressant de faire un lien avec l'activité 51 sur les problèmes rencontrés par les producteurs et les diffuseurs des industries culturelles. Les parallèles sont faciles à établir : la mondialisation des marchés est surtout jusqu'ici perçue comme l'envahissement américain dans tous les domaines « commercialisables », incluant – hélas – la culture et le savoir.

Ressources

- Eureka :
  - compte rendu du Congrès de Montréal sur les inforoutes, 19 au 21 mai 1997; prises de position de L. Beaudoin, *La Presse* du 10 janvier 1998 : article de Marie-Andrée Amyot
  - *Le Devoir* du 13–14 mars 1999, cahier spécial pour la Semaine internationale de la Francophonie, l'article « La Francophonie sur l'inforoute », en page F–7
  - *Le Devoir* du 28–29 août 1999, cahier spécial sur le Sommet de Moncton, l'article « Brancher le Sud et joindre le Nord », en page E–11
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie, pour le texte de la Déclaration de Montréal
  - Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)
  - Acadie.Net

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 57 (P - J - I)

Qu'est-ce qui occasionne le recul présent du français dans les institutions internationales? ***Page 39***

Résultats visés : les élèves pourront

- comparer la situation du français dans les relations internationales entre diverses époques en donnant des exemples historiques
- déduire les causes de la perte de vitesse actuelle du français dans les institutions internationales
- inventer des moyens pour l'Organisation internationale de la Francophonie.

Déroulement de l'activité

- Reprendre la première partie du document et relire les passages sur l'époque prestigieuse du français au XVII[e] et XIX[e] siècles.
- Discuter de ce qui a pu mettre en veilleuse le prestige du français dans les cinquante dernières années.
- En s'appuyant sur des commentaires ou des articles, suggérer des moyens que pourrait prendre l'Agence de la Francophonie pour promouvoir l'usage du français dans les institutions et associations internationales.

Note pédagogique

Après une longue période de gloire, le français perd, depuis les années 50, son rôle de langue de la diplomatie. Il conserve celui de langue de la culture et la France demeure encore – et de loin – le pays le plus visité au monde. Mais l'américain gagne de plus en plus de terrain. L'ONU, comme d'autres institutions internationales, a toujours le français parmi ses langues officielles, mais l'usage en est de plus en plus réduit. Les réunions internationales de scientistes, d'économistes, de journalistes se tiennent souvent uniquement en anglais.

Cette problématique est intimement liée à celle plus large des cultures (activité 51) et des inforoutes (activité 56).

Ressources

- Eureka :
  - comptes rendus et commentaires de la rencontre internationale des ministres de la culture, Ottawa, 30 juin 1998
  - *Le Devoir* du 13-14 mars 1999, cahier spécial pour la Semaine internationale de la Francophonie, l'article « Le français face à la mondialisation », en page F–6
  - *Le Devoir* du 28-29 août 1999, cahier spécial sur le Sommet de Moncton, l'article « Le français, langue seconde du monde? », en page E–9
- Adresse électronique du Haut Conseil de la Francophonie : hcf@francophonie.org
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie, pour le texte de la Déclaration de Montréal
  - Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 58 (J)

L'accusation de l'ex-Zaire était-elle justifiée?

Page 39

Résultats visés : les élèves pourront

- raconter brièvement l'histoire mouvementée de ce pays
- expliquer les événements précédant le Sommet de Hanoï
- justifier le point le vue de la Francophonie d'une part et le retrait de l'ex-Zaïre d'autre part.

Déroulement de l'activité

- Chercher comment ce pays se nomme présentement.
- Reconstituer – à grands traits – l'histoire de l'ex-Zaïre depuis sa conquête du Congo par la Belgique.
- Expliquer brièvement les événements précédant le Sommet de Hanoï.
- Trouver quelle prise de position de l'Agence ou de quelques-uns de ses pays membres a pu provoquer la réaction du gouvernement de l'ex-Zaïre.

Note pédagogique

Cet état d'Afrique centrale est de par son étendue le 2e état de l'Afrique Noire. Il fut appelé tour à tour l'État libre du Congo, la colonie du Congo belge. Après son indépendance, acquise en 1960, une de ses provinces, le Katanga tente de se séparer amenant des combats sanglants. En décembre 1971, Joseph D. Mobutu donne au pays le nom de Zaïre et nationalise toutes les entreprises. D'autres rébellions font rage dans la province du Shaba en 1977, et une invasion de rebelles venus d'Angola amène l'intervention de la France et de la Belgique.

En 1997, Laurent Kabila prend – avec l'aide du Rwanda – la tête d'une rebellion contre Mobutu. Cette offensive prend un ton de plus en plus anti-Paris, surtout que la France donne son appui à certains des pays voisins du Zaïre tels la République centrafricaine et la République du Congo (Brazzaville). Mobutu, gravement malade, est amené à démissionner de ses fonctions, et meurt peu après. Kabila prend le pouvoir et aussitôt rebaptise le Zaïre « République démocratique du Congo » . Les difficultés politiques internes se poursuivent.

Lors du Sommet de Hanoï, Kabila s'opposait principalement à une nouvelle politique française qui venait d'être énoncée en août 97. Par cette intervention, la France émettait des *Règles de conduite* pour ses partenaires africains, les encourageant à bien gouverner… pour favoriser les investissements étrangers en Afrique. Ce paternalisme n'avait pas du tout plu à Kabila.

Ressources

- Dictionnaire des noms propres : Zaïre ou République démocratique du Congo dans un dictionnaire récent
- Encyclopédie : Afrique, Congo belge, Zaïre (histoire)
- Eureka :
  - les journaux du printemps et de l'été 1997 et ceux des semaines précédant le Sommet de Hanoï
  - voir également les comptes rendus journalistiques du Sommet de Moncton concernant la présence de certains dictateurs africains. Par ex. *Le Devoir*, 1er septembre 1999, en page A–5, les articles de Michel Venne et de Jules Richer

Activité 59 (P - I)

De quelles manières les jeunes peuvent-ils s'exprimer lors d'un Sommet de la Francophonie? ***Page 40***

Résultats visés : les élèves pourront

- décrire les préparatifs et le déroulement du prochain Sommet
- déterminer les moments marquants de l'événement et expliquer en quoi ils le sont
- rédiger un rapport du Sommet à ajouter au texte du document *La Francophonie d'hier à demain*

Déroulement de l'activité

- Diviser la classe en groupe de recherches, chaque groupe se tenant à jour auprès d'une ou deux sources.
- Selon l'éminence du prochain Sommet, demander un rapport mensuel, hebdomadaire ou quotidien des informations prises dans les journaux locaux ou nationaux.
- À la veille de l'événement, faire prédire aux élèves les points culminants de la rencontre francophone.
- Après l'événement, faire comparer les points saillants réels avec leurs prévisions.
- Déterminer parmi ces points saillants celui que l'histoire devrait considérer comme un moment historique et défendre son point de vue devant la classe.

Note pédagogique

Cette activité en est une de longue haleine. On peut lui consacrer quelques heures par mois durant l'année ou quelques heures par semaine selon l'éminence du Sommet et l'impact direct qu'il peut avoir sur les élèves : proximité du lieu de rencontre, situation politique nationale ou internationale, ordre du jour, etc.

Cette activité peut s'appliquer à tout Sommet. Comme les Sommets ont lieu à tous les deux ans (et quelquefois à 18 mois seulement d'intervalle), un Sommet est toujours en préparation et un autre en évaluation. Il faut se rappeler aussi que l'année AVANT la tenue d'un Sommet, des rencontres préparatoires ont lieu et que les médias les commentent largement. Les journaux, les chaînes de télévision, les sites Internet donnent toujours des comptes rendus de ces événements, les scrutent et les évaluent.

Ressources

- Eureka :
  - *Le Devoir* du 28-29 août 1999, cahier spécial sur le Sommet de Moncton, sous Jeunesse, l'article « Une nouvelle alliance » en page E–12
  - *Le Droit* du 2 sept. 1999, l'éditorial de François Comeau
- L'Année francophone internationale
- Journaux et magazines locaux et nationaux
- Chaînes de télévision
- Site Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 60 (R)

Quand et dans quel but cette École fut-elle fondée?
Page 43

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de cette réalisation de la Francophonie
- expliquer son mandat
- en tracer un bref historique

Déroulement de l'activité

➥ Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique de l'École.

➥ Préparer un compte rendu à être présenté oralement.

➥ Rédiger ensuite un texte clair en tenant compte des remarques et des questions de la classe lors de la présentation.

Note pédagogique

Les activités 60 à 68 ont chacune pour but de faire connaître quelques-unes des réalisations à caractère permanent de la Francophonie. On peut diviser les élèves en petits groupes de recherche, assignés chacun à l'étude d'une réalisation en particulier, et travailler en parallèle.

Un compte rendu de chaque équipe peut être fait ensuite devant la classe. Ces comptes rendus peuvent aussi être mis sur traitement de texte et regroupés en un cahier d'informations sur diverses réalisations de la Francophonie.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 61 (R - P)

Droits fondamentaux; lexicologie, terminologie et traduction; télédétection : que recouvrent chacun de ces trois domaines de recherche? *Page 44*

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature et le mandat de l'AUPELF-UREF
- tracer un bref historique de cette réalisation de la Francophonie
- expliquer ce que recouvrent les domaines: « droits fondamentaux » « lexicologie, terminologie et traduction », « télédétection » et justifier leurs liens avec la Francophonie.

Déroulement de l'activité

- Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique de cette réalisation de la Francophonie et définir le sens des termes des trois domaines ci-haut mentionnés.
- Préparer un compte rendu sur les informations trouvées, à être présenté et discuté devant la classe.
- Discuter de la pertinence des recherches dans les trois domaines indiqués plus haut dans le cadre de la Francophonie.
- Rédiger un texte clair en tenant compte des remarques et des questions de la classe lors de la présentation.

Note pédagogique

Ces domaines des droits fondamentaux, de la lexicologie terminologie et traduction, de la télédétection sont tous trois des champs de recherche dont la portée politique, sociale et linguistique est évidente.

La sauvegarde des langues nationales (et d'abord du français) et la défense des droits fondamentaux des individus sont des principes que la Francophonie a toujours mis et met encore de l'avant; elle le fait à différents niveaux avec l'aide d'institutions comme l'AUPELF-UREF.

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche est une sorte de bureau d'études de la Francophonie. Tous les domaines de recherche lui sont ouverts, dans la mesure où elle peut servir la Francophonie. Valoriser la diversité de l'espace francophone, avoir une vision géoculturelle et géopolitique du projet francophone font partie de son mandat.

Un lien peut être fait avec les activités 45 et 46.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs
- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AURELF-UREF)
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 62 (P - J)

Que peuvent avoir en commun, dans le domaine de l'éducation, des pays aussi culturellement différents que ceux de la Francophonie? *Page 44*

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de la CONFEMEN
- expliquer son mandat
- juger de son apport à la Francophonie.

Déroulement de l'activité

➥ Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique de la CONFEMEN.

➥ Lire un compte rendu de la dernière rencontre.

➥ Discuter de la pertinence de cette Conférence pour la Francophonie et des intérêts communs de ses membres en matière d'éducation.

➥ Rédiger ensuite un texte clair en tenant compte des remarques et des arguments de la classe lors de la discussion.

Note pédagogique

La CONFEMEN met en commun des études de longue haleine sur des problèmes rencontrés par les pays membres, par exemple en 1996, le chômage des jeunes. Des groupes de réflexions sont formés qui discutent des orientations possibles des politiques éducatives nationales et émettent des principes éducatifs de base qui serviront à pallier les lacunes ou à combattre les problèmes sociaux que connaissent les pays membres.

Ainsi, en 1996, pour combattre le chômage des jeunes, la CONFEMEN souligne l'importance d'une bonne formation professionnelle, et recommande l'élaboration de la formation à l'entrepreneuriat. Elle préconise le renforcement des liens organiques entre formation générale et formation technique.

Ces orientations générales de l'éducation favorisent une action de poids des ministres de l'éducation auprès de leur gouvernement respectif et laisse pleine liberté aux systèmes nationaux de s'ancrer dans leurs réalités culturelles.

L'activité 48 peut servir d'introduction à cette activité. On passera alors directement au point 2 du déroulement.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 63 (R)

Quel événement très spécial pour les jeunes le CIDIF organise-t-il annuellement? ***Page 44***

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de cette réalisation de la Francophonie
- expliquer son mandat
- tracer un bref historique de ses activités.

Déroulement de l'activité

➥ Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique du Centre.

➥ Préparer un compte rendu à être présenté oralement.

➥ Rédiger ensuite un texte clair en tenant compte des remarques et des questions de la classe lors de la présentation.

Note pédagogique

Chaque année, le CIDIF organise la grande Nuit du Web.

On peut assurer un suivi à cette activité ou une entrée en matière en participant à cet événement annuel.

Un lien peut être fait avec l'activité 56 sur l'importance de l'inforoute en français.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
  - Rechercher la Nuit du Web sur le site du Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 64 (R - P)

Quelle est l'utilité de cette banque?
Dans quelles circonstances et à qui peut-elle servir?
Page 44

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de cette réalisation de la Francophonie
- expliquer son mandat et en tracer un bref historique
- évaluer son utilité.

Déroulement de l'activité

➥ Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique de la Banque de données.

➥ Préparer un compte rendu à être présenté oralement.

➥ Discuter de l'utilité de la BIEF, des ressources qu'elle peut fournir aux francophones et des circonstances où elle peut leur venir en aide.

➥ Rédiger ensuite un texte clair en tenant compte des remarques et des questions de la classe lors de la présentation.

Note pédagogique

Cette activité peut être reliée à l'activité précédente (63) ainsi qu'à l'activité 56.

On peut obtenir des informations sur la BIEF en passant par le site de la Francophonie ou en consultant directement le fureteur.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
  - Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 65 (J)

Quel est l'avantage de mêler ainsi sports et culture?
Page 45

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de cette réalisation de la Francophonie et expliquer son mandat
- tracer un bref historique
- formuler des arguments en faveur de la cohabitation sports et culture.

Déroulement de l'activité

➥ Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique des Jeux de la Francophonie.

➥ Suivre les préparatifs des prochains Jeux ou les rapports sur les plus récents.

➥ Préparer un compte rendu à être présenté oralement.

➥ Découvrir en classe des arguments en faveur de la juxtaposition de l'élément sportif et de l'élément culturel dans ces Jeux.

➥ Comparer ces Jeux à d'autres Jeux internationaux comme les Olympiades et les Jeux du Commonwealth. En quoi les Jeux de la Francophonie diffèrent-ils? En quoi sont-ils semblables à ces autres compétitions internationales?

Note pédagogique

Si l'on a déjà fait l'activité 48, on peut prendre les informations trouvées alors pour satisfaire au point 1 du déroulement de la présente activité.

Les Jeux de la Francophonie sont sous l'égide de l'Agence de la Francophonie, mais c'est la CONFEJES qui en est le maître d'oeuvre. Ceux de 2001 ont lieu au Canada dans la région Ottawa-Hull. On peut suivre les préparatifs de cet événement (et ceux qui lui succéderont) par les journaux ou les chaînes de télévision car ces rencontres internationales sont toujours hautement médiatisées. On peut se servir de la structure de l'activité 60 sur les Sommets pour suivre le développement et le déroulement des prochains Jeux de la Francophonie.

Les compétitions internationales sont nombreuses, et les compétitions nationales et régionales qui les précèdent apparaissent régulièrement dans les médias. Il est donc possible de comparer l'esprit des Jeux de la Francophonie au contexte d'autres compétitions qui se préparent parallèlement et de vérifier si la mixture sports-culture donne vraiment un ton différent aux Jeux.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Journaux locaux et nationaux et chaînes de télévision
- Sites Web[1] :
  - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports francophones (CONFEJES)
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 66 (P - J)

En quoi cette chaîne diffère-t-elle des autres chaînes francophones? Quelle importance peut-elle avoir pour les francophones de Nouvelle-Écosse? ***Page 45***

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de cette réalisation de la Francophonie et expliquer son mandat
- en tracer un bref historique
- juger de l'apport particulier de cette chaîne pour les francophones de la Nouvelle-Écosse et ceux d'autres parties du monde.

Déroulement de l'activité

- Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique de TV5.
- Regarder la chaîne TV5 pendant une période donnée.
- Discuter en classe de ce que cette chaîne peut apporter aux francophones de la Nouvelle-Écosse;
- puis de ce qu'elle peut apporter à ceux d'autres parties du monde : En quoi une chaîne comme TV5 peut-elle aider au sentiment d'appartenance d'un groupe francophone?
- Le Canada est-il bien reflété dans toute la diversité de sa Francophonie ou laisse-t-il percer uniquement son visage québécois? Pourquoi? Que pourrait-on faire pour améliorer ou rectifier cette image?

Note pédagogique

Il serait intéressant que chaque élève puisse regarder une ou deux émissions en se mettant tour à tour dans la peau d'un jeune Européen francophone, d'un jeune Africain ou d'un jeune Asiatique regardant la même émission. On peut aussi opter pour une division de la classe en groupes qui regardent la même émission d'un point de vue différent.

Si les émissions d'origine canadienne sont diffusées à une heure d'écoute « raisonnable », l'on pourrait aussi discuter de l'image du Canada français ainsi projetée et voir si toutes les facettes de la Francophonie canadienne y sont représentées.

Ressources

- Eureka : *Le Devoir* du 13-14 mars 1999, cahier spécial pour la Semaine internationale de la Francophonie, l'article « Fenêtre ouverte sur le monde » (TV5), en page F–4
- L'Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - TV5
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 67 (R - J)

Les fêtes acadiennes sont-elles des francofêtes?

Page 46

Résultats visés : les élèves pourront

- définir ce qu'est une francofête
- lister des activités ayant lieu en N.-É. et dans les Maritimes qui répondent à cette définition.

Déroulement de l'activité

- Faire une recherche pour identifier la nature, l'objectif et l'historique des francofêtes.
- Rendre compte de francofêtes – ou activités similaires – auxquelles on a pu assister.
- Préparer un compte rendu à être présenté oralement.
- Rédiger ensuite un texte clair en tenant compte des remarques et des expériences de la classe notées lors de la présentation.

Note pédagogique

Le but de cette activité est de faire prendre conscience aux jeunes de leur identité francophone et de les inviter à une forme simple d'engagement personnel et collectif.

Les diverses manifestations qui servent à promouvoir l'identité culturelle et à la préserver peuvent être considérées comme des francofêtes quand elles se célèbrent dans la joie d'être soi. On peut associer une francofête à toute manifestation culturelle, historique qui met en évidence la langue française et acadienne.

L'AFIDES prépare chaque année des documents pédagogiques sur la francofête et publie une revue : La Revue des échanges. La Francophonie en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval à Québec dresse un portrait des diverses activités qui se déroulent de ce côté-ci de l'Atlantique.

Un lien peut être fait avec l'activité 68 sur la Journée de la Francophonie.

Ressources

- L' Année francophone internationale
- Sites Web[1] :
  - Association francophone internationale des directeurs d'établissement scolaires (AFIDES)
  - Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 68 (R)

Que s'est-il passé lors de la dernière semaine de la Francophonie? Qu'est-ce qui se prépare cette année? Comment les jeunes participent-ils? *Page 47*

Résultats visés : les élèves pourront

- définir la nature de cette réalisation de la Francophonie et expliquer son mandat
- en tracer un bref historique
- nommer des récipiendaires, dans leurs milieux, des Prix de la Francophonie (s'il y a lieu).

Déroulement de l'activité

- ➥ Faire une recherche pour identifier la nature, le mandat et l'historique de la Journée de la Francophonie.
- ➥ Trouver des activités ayant eu lieu dans les récentes années soit au niveau local, provincial, régional ou national.
- ➥ Narrer les préparatifs en cours pour la prochaine fête de la Francophonie (journée ou semaine) et souligner l'engagement des jeunes s'il y a lieu.
- ➥ Préparer un compte rendu à être présenté oralement.
- ➥ Rédiger ensuite un texte clair en tenant compte des remarques et des suggestions de la classe lors de la présentation.

Note pédagogique

Le but de cette activité est aussi de faire prendre conscience aux jeunes de leur identité francophone et de les inviter à une forme simple d'engagement personnel et collectif.

Un lien peut être fait avec l'activité 43 par un bref rappel des projets de la Francophonie du Sommet de Paris.

La journée de la Francophonie au Canada est organisée par l'ACELF avec le soutien du gouvernement canadien (ministère du Patrimoine canadien) et des divers gouvernements provinciaux. Elle s'inscrit souvent dans une semaine complète d'événements, de distribution de prix et de festivités. La dictée PGL et la Dictée des Amériques ont parfois lieu durant cette période. Elle prend des formes et des noms différents : au Nouveau-Brunswick, elle prend le nom de Semaine de la fierté francophone. En Nouvelle-Écosse, l'ouverture de la Semaine nationale de la Francophonie a lieu à l'Assemblée législative. Des spectacles d'artistes acadiens de la chanson y sont présentés. Patrice Boulianne, Michelle Boudreau-Samson et Sébastien Dol y ont participé dans les récentes années. Diverses activités sont organisées dans les écoles.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Adresse électronique de la semaine de la Francophonie : snf@acelf.ca
- Sites Web[1] :
  - Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
  - Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 69 (P - J)

Les Sommets devraient-ils se tenir uniquement dans des pays officiellement francophones? Pourquoi?

Page 49

Résultats visés : les élèves pourront

- déterminer des orientations qui se présentent à la Francophonie
- débattre des meilleures voies pour assurer son avenir.

Déroulement de l'activité

- Relire les résumés des différents Sommets et en extraire l'orientation préconisée par l'ACCT ou l'agence de la Francophonie.
- Lire les articles parlant de l'avenir de la Francophonie et de l'orientation donnée par Boutros Boutros-Ghali après Hanoï et Moncton.
- Résumer des articles récents concernant les nouvelles options pour la Francophonie.
- Débattre en classe ou dans un travail écrit de la question suivante : Les Sommets devraient-ils se tenir uniquement dans des pays officiellement francophones?

Note pédagogique

En suivant le même schéma de déroulement, on peut aussi discuter de questions connexes comme celle des droits de la personne. « Les Sommets devraient-ils se tenir uniquement dans des pays qui respectent les droits de la personne? » « Comment détermine-t-on si un pays respecte – ou non – les droits de la personne? »

Ces questions sont liées intimement aux orientations que prend l'Agence. Si les droits fondamentaux sont une priorité pour elle, logiquement elle devrait désapprouver les pays qui ne les respectent pas et exprimer son désaccord en refusant de tenir ses Sommets chez eux. Si l'Agence se veut un château-fort de la langue française, il faut de même analyser les avantages qu'elle peut tirer de rencontres officielles dans des pays francophiles, mais non francophones. L'important n'est pas de faire un choix parmi les orientations possibles de la Francophonie, mais de pousser au bout de leurs conséquences la réflexion, les politiques, orientations et priorités qu'elle se donne.

Ressources

- L'Année internationale francophone
- Eureka :
  – *Le Devoir* et *La Presse* : article de Jean-Louis Roy
  – *Le Devoir* du 14-15 mars 1998, cahier sur la Francophonie

Activité 70 (P - J)

La vitalité d'un peuple ou d'un regroupement comme la Francophonie se calcule-t-elle uniquement au nombre de ses membres? ***Page 49***

Résultats visés : les élèves pourront

- s'interroger sur ce qu'est une culture
- déterminer ce qui fait sa vitalité
- évaluer la vitalité de la Francophonie ou de la culture acadienne.

Déroulement de l'activité

- Définir ce qu'est une culture et les différentes façons qu'elle a de se manifester.
- Examiner les statistiques globales concernant la Francophonie : nombres de pays membres, pourcentage que cela représente par rapport aux langues dans le monde, etc. et déduire son importance statistique sur la planète.
- Répertorier diverses façons qu'a la Francophonie de manifester sa vitalité.
- Faire le même exercice avec la culture acadienne : lister diverses personnalités qui assurent le rayonnement de l'Acadie en littérature, en musique, au cinéma, au théâtre, etc.
- Dresser une courte biographie de chacune d'elles et répertorier leurs oeuvres.

Note pédagogique

La culture d'un peuple comprend toutes les manifestations artistiques et artisanales, tous les comportements sociaux qui expriment ses manières de penser et de vivre au quotidien. La Francophonie ne regroupe qu'un pourcentage minime de la population mondiale. Son importance statistique est faible. Pourtant, elle rayonne. Au cours de l'histoire, des peuples ont été conquis, persécutés, décimés, dispersés, rayés de la carte. (les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Polonais, etc. et les Acadiens.) Pourtant leur culture existe toujours, bien vivante, plus riche que jamais. Leur rayonnement assure leur avenir.

Le point à développer est celui de la vitalité dans le présent. Une culture qui n'ajoute plus rien à son patrimoine, qui se contente de vivre sur ses acquis et sur son passé a peut-être la vitalité du souvenir, mais on ne peut survivre à long terme en se nourrissant uniquement de mémoire. Il faut qu'une culture soit aussi ancrée dans son présent et qu'elle se projette dans l'avenir. Développez, avec les élèves, la phrase d'Antonine Maillet sur la langue acadienne, citée au début du document.

Quelques personnalités acadiennes ont joué et jouent toujours un rôle d'ambassadeurs de leur culture, soit qu'ils la défendent, soit qu'ils l'enrichissent. Il serait intéressant de chercher des informations sur le **Père Léger Comeau**, sur le cinéaste **Phil Comeau**, la chanteuse **Michelle Boudreau-Samson**, etc. Des maisons d'éditions comme les **Éditions du Grand-Pré** de Wolfville, des centres d'études comme le **Département d'études françaises et acadiennes de l'Université Acadia** ou le **Centre d'études acadiennes de l'Université Sainte-Anne à Pointe-de-l'Église** font rayonner la culture acadienne au-delà des Maritimes.

Cette activité peut être liée à l'activité 2 sur la vitalité de la langue et de la culture.

Ressources

- Dictionnaire des noms communs : culture (différents sens)
- Dictionnaire des noms propres : Pologne, Palestine ou Hébreux (section histoire) Arménie
- L'année internationale francophone (section Canada : Maritimes)
- Maurice Rainville, *Le rassembleur*, Éditions d'Acadie, 2000
- Eureka :
  - les articles (décembre 1997) concernant la réponse d'Antonine Maillet à Gilles Duceppe sur les artistes acadiens
  - *Le Devoir* du 13-14 mars 1999, cahier spécial pour la Semaine internationale de la Francophonie, l'article « Le français en déclin au Canada », en page F–10
- Sites Web[1] :
  - Éditions du Grand-Pré
  - Université Acadia
  - Université Sainte-Anne
  - Michelle Boudreau-Samson
  - Office national du film (Phil Comeau)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 71 (I)

Quelles propositions pourrait-on ajouter et qui seraient plus particulièrement attrayantes pour les jeunes?

Page 50

Résultats visés : les élèves pourront

- analyser les diverses pistes et déterminer le territoire couvert par chacune
- imaginer des propositions intéressantes pour les jeunes du monde francophone
- les formuler avec réalisme en leur donnant une dimension locale.

Déroulement de l'activité

➥ Reprendre chaque piste suggérée dans le document et analyser sa signification.

➥ Élaborer des actions concrètes en fonction de chacune d'elle, d'abord à l'échelle mondiale.

➥ Appliquer ces actions concrètes à un plan local d'intervention.

Note pédagogique

Le but de cette activité est de susciter un engagement chez les jeunes. Ceux-ci foisonnent d'idées, mais ils hésitent souvent à les mettre en action. Il est heureux qu'ils pensent à la planète et au monde entier, mais il nous faut leur apprendre à poser dès maintenant des gestes à leur portée. C'est cette philosophie (*Think globally, act locally*) qu'ont adoptée depuis une décennie les ONG dans leur action en développement international, et la plupart des groupes écologistes dans leurs campagnes de conscientisation.

Nous ne demandons pas aux élèves d'imaginer et de suggérer des choses extravagantes, coûteuses. Nous leur demandons d'inventer des actions concrètes, simples, locales qui, lancées et poursuivies avec enthousiasme et persévérance pourraient entraîner des changements profonds à petite échelle, « faire des vagues » dans le milieu et éventuellement changer des choses à une plus grande échelle.

Cette activité peut être liée avantageusement à l'activité suivante (72).

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 72 (J)

Comment peut-on s'approprier la Francophonie quand on est étudiant et étudiante au secondaire en Nouvelle-Écosse?
Page 52

« La Francophonie ne doit pas être seulement l'affaire des gouvernements et des administrations. Elle ne trouvera sa véritable dimension que si chacun, dans nos pays respectifs, se l'approprie, si elle devient un état d'esprit partagé par les peuples francophones. »

François Mitterand,
alors Président de la France, 28 mai 1986

Résultats visés : les élèves pourront

- juger de leur propre engagement face à la Francophonie
- déterminer un domaine où oeuvrer et une façon de « s'approprier » la Francophonie.

Déroulement de l'activité

- Relire attentivement et analyser la citation de François Mitterand.
- Discuter de différentes manières pour les gens de s'approprier la Francophonie en les illustrant d'exemples concrets.
- Discerner parmi ces exemples ceux qui sont à la portée des jeunes de 16 à 20 ans.
- Choisir personnellement une façon de s'approprier la Francophonie, la décrire clairement, oralement ou par écrit, en donnant les raisons qui motivent ce choix.

Note pédagogique

Certains choix peuvent devenir des prises de position dans un journal local, dans un forum électronique.

Ils peuvent être à la base de l'organisation d'un concours oratoire dans l'école.

Ils peuvent aussi déboucher sur des actions structurées à entreprendre dans le cadre de la Semaine de la Francophonie ou lors d'une célébration locale ou provinciale ou d'une francofête de plus grande envergure.

Cette activité peut être liée à l'activité 71, car elle la complète et en élargit la portée.

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Forum francophone

Activité 73 (P - J)

Quel avantage peut avoir la libre circulation des oeuvres entre pays de la Francophonie? Pourquoi certains pays s'y opposent-ils? *Page 55*

Résultats visés : les élèves pourront

- démontrer les avantages de la libre circulation des oeuvres pour certains pays
- évaluer les inconvénients pour d'autres
- juger de l'attitude équivoque de certains pays membres de la Francophonie à ce sujet.

Déroulement de l'activité

➥ Discuter des avantages de la libre circulation des oeuvres de langue française dans le monde et tenter de déterminer les pays auxquels cette option serait le plus bénéfique.

➥ Inférer quel(s) pays peut (peuvent) voir dans la libre circulation des oeuvres des inconvénients majeurs.

➥ Débattre des moyens à prendre pour en arriver à une solution avantageuse pour tous.

Note pédagogique

La discussion porte en fait sur le véritable protectionnisme de la France face aux littératures nationales des membres de la Francophonie. La France, de par la qualité de vie et le nombre de ses habitants, peut permettre à des centaines d'auteurs et d'artistes de bien vivre de leurs oeuvres.

Mais il n'en est pas de même pour la majorité des écrivains québécois, acadiens, franco-ontariens, franco-manitobains, belges, africains, etc. Pour un Michel Tremblay, pour une Antonine Maillet, combien d'auteurs ne peuvent compter vivre de leurs oeuvres?

Si le marché français (63 millions) s'ouvrait plus facilement, des écrivains de la Francophonie pourraient se faire connaître et nombre d'entre eux pourraient consacrer entièrement leur temps de travail à leur oeuvre. Mais cet élargissement de l'offre littéraire se ferait probablement au détriment de plusieurs auteurs français.

Le dilemme n'est pas facile à résoudre…

Ressources

- Eureka : articles sur la libre circulation des oeuvres

Activité 74 (R - J)

Quelle était l'ancienne forme d'aide internationale? En quoi la nouvelle forme est-elle meilleure? *Page 56*

Résultats visés : les élèves pourront

- résumer l'évolution de l'aide internationale dans la dernière partie du XX[e] siècle
- analyser les raisons de certains échecs
- définir la forme présente d'aide et juger de sa valeur.

Déroulement de l'activité

- S'informer sur les diverses formes d'aide préconisées depuis la fondation de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et sur l'impact de chacune d'elles.
- Débattre des raisons des échecs et des succès.
- Discuter sur les chances de succès de la nouvelle façon d'agir.
- Prévoir des échecs possibles et soutenir ses arguments sur des faits.

Note pédagogique

Avant les années 60, l'aide au développement se faisait sous l'égide des Églises de diverses dénominations ou de quelques individus. Des communautés religieuses ou des médecins – grâce à des fonds ramassés dans leur pays d'origine – ouvraient des écoles, des dispensaires, des orphelinats, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

L'aide gouvernementale au développement a débuté avec des projets d'envergure comme la massive distribution de tracteurs, d'engrais, le creusage de puits, la construction de routes et de voies ferrées, les dons de locomotives, etc. Malheureusement, ces bonnes intentions connaissaient souvent des échecs retentissants car ils n'avaient pas été moulés à la culture et aux traditions des gens des pays que l'on voulait aider.

Un exemple célèbre est celui des tracteurs laissés à rouiller dans les champs. Pourquoi? Parce que les tracteurs avaient été distribués aux hommes des villages et qu'en Afrique, ce sont les femmes qui s'occupent d'agriculture. L'échec est aussi venu du fait que les forages de puits, la construction des routes n'ont pas été accompagnés de la formation d'une main d'oeuvre qualifiée capable d'assurer l'entretien et les réparations et que l'on ait utilisé la plupart du temps des matériaux introuvables sur place... Faute d'argent pour importer les pièces défectueuses, faute de gens compétents pour les installer, les routes se désaffectaient graduellement, les puits ne servaient plus...

Depuis les années 80, une autre conception fait son chemin : le travail des organisations non gouvernementales (ONG) qui oeuvrent directement avec les gens des villages ou des quartiers, les aidant à s'aider eux-mêmes. Selon le vieux proverbe chinois : on ne donne plus de poissons, on enseigne aux gens à pêcher. Mais des travaux d'envergure ont encore lieu. Le projet canadien des Trois Gorges en Chine est un exemple critiqué...

Ressources

- Documents écrits de l'ACDI : rapports annuels
- Eureka : article sur l'oeuvre de Lucille Teasdale dans *L'actualité* 1997; *La Presse* : personnalité de l'année 1995; mort : 1997
- *Sous un même soleil* : les deux moitiés: Publications des Éditions jeunesse, ACDI, printemps 1995 (article sur Lucille Teasdale)
- Sites Web :
  – Gouvernement canadien
  – Agence canadienne de développement international (ACDI)

Activité 75 (J)

Ce virage du secrétaire général est-il une trahison de la Francophonie ou l'unique chance qu'elle a de survivre?
Page 57

Résultats visés : les élèves pourront

- expliquer les nouvelles orientations de la Francophonie
- justifier ou critiquer ce virage de Boutros Boutros-Ghali

Déroulement de l'activité

➥ Relire les articles et commentaires des journaux lors des déclarations de Boutros-Ghali.
➥ Discuter en classe des conséquences à court et long termes de l'orientation qu'il veut donner à l'Agence.
➥ Débattre de l'importance de ce virage en mettant en relief les meilleurs arguments pour et contre ce virage.

Note pédagogique

Nous parlons ici d'un virage à 180 degrés. La Francophonie a voulu, au départ, entretenir des liens culturels et économiques avec ses membres et s'occuper avec eux de coopération culturelle et technique. La langue française, sa propagation et sa préservation a toujours été mise en priorité. L'aide économique était primordiale.

À Hanoï, on semble avoir mis ces buts en veilleuse pour prendre une option clairement plus politique. On parle maintenant de diplomatie préventive, i.e de la nécessité d'agir avant que les conflits politiques n'éclatent dans le monde francophone. On veut aussi que les diverses institutions de la Francophonie travaillent davantage en synergie. De plus, le Secrétaire proclame que la Francophonie défendra dorénavant la diversité culturelle et le plurilinguisme des pays.

Les pays africains ne voient pas ce changement de cap d'un très bon oeil. Boutros-Ghali bouleverse ainsi les données de base de la Francophonie. Mais il n'a pas tort pour autant… Jean-Louis Roy tentait déjà d'aller dans cette direction dans la seconde partie de son mandat.

Cette activité peut être liée aux activités 51, 55 et 69.

Ressources

- Eureka : articles parus à l'occasion de l'élection de Boutros-Ghali en novembre 1997 (Hanoï) et de son entrée en fonction, le 30 mars 1998, et depuis…
  – *Le Devoir* du 14-15 mars 1998, cahier sur la Francophonie
  – *Le Devoir*, déclarations de Jean-Louis Roy au cours de l'année 1997 (avant et après Hanoï)
  – *Le Devoir* du 10 septembre 1998, article de Boutros-Ghali « Le nouveau visage de la Francophonie »
- Le journal de l'Agence de la Francophonie
- L'Année francophone internationale
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm

Activité 76 (P - J)

Comment peut-on dire que la Francophonie n'est pas et ne sera jamais un projet achevé? **Page 58**

« La Francophonie n'est pas un projet achevé : elle est un combat culturel permanent par lequel il convient d'assumer notre identité, qui est toute d'indépendance et de solidarité, mais aussi d'originalité et de refus du nivellement. »

Xavier Deniau

Résultats visés : les élèves pourront

- s'interroger sur la portée du travail de la Francophonie
- juger de ses accomplissements
- prédire son avenir en appuyant leur propos sur des arguments logiques.

Déroulement de l'activité

- Réfléchir personnellement sur la citation de Deniau et trouver trois arguments qui font que la Francophonie ne peut pas être un projet achevé.
- En petites équipes de travail, livrer au groupe le fruit de ses réflexions personnelles et regrouper les arguments semblables dans une même équipe.
- Développer ces divers arguments dans l'équipe.
- Choisir individuellement l'un d'entre eux et le développer par écrit.

Note pédagogique

Vous trouverez en introduction de ce guide pédagogique certains arguments soutenant que le projet de la Francophonie, comme projet global, est essentiellement un projet inachevé. Ce qui n'empêche pas de réaliser des projets locaux et de mettre en oeuvre des structures durables.

Cette dernière activité se veut un aboutissement et une conclusion à l'ensemble des activités. Elle peut être reliée plus spécifiquement aux activités 71 et 72 où les élèves sont invités à s'engager face à la Francophonie, en l'enrichissant du fruit de leur imagination et de leur action concrète.

Il serait intéressant de « publier » les travaux les plus intéressants des élèves écrits au cours de l'étude de ce document. Et pourquoi ne pas les échanger entre écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse et vivre ainsi, à petite échelle, un aspect de la libre circulation des oeuvres dans la Francophonie…

Ressources

- L'Année francophone internationale
- Eureka et journaux locaux selon l'actualité francophone
- Site Web[1] :
  – Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

[1] Tous les sites Web de ce document se trouvent à l'adresse suivante : dsalf.ednet.ns.ca/francophonie.htm